1886-87 FACULTÉ DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX N° 29

LES ALIÉNÉS VOYAGEURS

ESSAI MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MEDECINE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT LE 16 FÉVRIER 1887

PAR

Philippe Auguste TISSIÉ

Né à La Bastide-sur-l'Hers (Ariège), le 18 octobre 1852

Sous-Bibliothécaire a la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux

Conservateur de la Société d'Anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'Enseignement médical.

Examinateurs de la Thèse : MM. PITRES, *président*, MORACHE, RONDOT, BERGONIÉ.

BORDEAUX
Imprimerie Vve Cadoret
17 — Rue Montméjan — 17
1887

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

M. PITRES............. Doyen. | M. DENUCÉ... Doyen honoraire.

PROFESSEURS :

MM. DENUCÉ, BITOT, MICÉ .... Professeurs honoraires.

Anatomie	MM. BOUCHARD.
Physiologie	ORÉ.
Physique	MERGET.
Chimie	BLAREZ, ch. du Cours.
Histoire naturelle	GUILLAUD.
Pathologie et thérapeutique générales	VERGELY.
Pathologie interne	DUPUY.
Pathologie externe	AZAM.
Anatomie pathologique	COYNE.
Histologie et Anatomie générale	VIAULT.
Médecine opératoire	MASSE.
Pharmacie	FIGUIER
Thérapeutique	DE FLEURY.
Hygiène	LAYET.
Médecine légale	MORACHE.
Médecine expérimentale	JOLYET.
Matière médicale	PERRENS.
Clinique médicale	PITRES. PICOT.
Clinique chirurgicale	DEMONS. LANELONGUE.
Clinique obstétricale	MOUSSOUS.
Clinique ophtalmologique	BADAL.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

SECTION DE MÉDECINE

Pathologie interne et Médecine légale .... ARNOZAN. RONDOT. ARTIGALAS. MOUSSOUS FILS. LANDE.

SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS

Pathologie externe .... BOURSIER. PIECHAUD. LAGRANGE. POUSSON. DUDON.

Accouchements .... LEFOUR.

SECTION DES SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Anatomie et Physiologie. MM. PLANTEAU. FERRÉ. | Histoire naturelle....... M. NABIAS.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES

Physique	MM. BERGONIÉ.
Chimie et Toxicologie	BLAREZ.
Pharmacie	CARLES.

CLINIQUES ANNEXES

Clinique méd. des enfants. MM. NÉGRIÉ. | Maladies vénériennes..... MM. VENOT.
Clinique chir. des enfants. BITOT. | Maladies mentales......... N.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Accouchements......... M. LEFOUR, agrégé. | Chimie.......... M. CARLES, agrégé.

Le Secrétaire de la Faculté, LEMAIRE.

La Faculté a arrêté que les opinions émises dans les thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE ET DE MA MÈRE

A MES CHÈRES SŒURS LOUISE ET HÉLÈNE

A mon ami d'enfance

LE PASTEUR ALEXANDRE MOMMÉJA

A LA MÉMOIRE DE MONSIEUR ADRIEN FAURE

A mon Maître et Président de Thèse

MONSIEUR LE PROFESSEUR PITRES

A MONSIEUR DE CHANTEPIE

Inspecteur général des Bibliothèques Universitaires.

A MONSIEUR RIBOT

Directeur de la Revue Philosophique

INTRODUCTION

Un matin du mois de juillet de l'année dernière, étant entré dans le service de clinique de notre maître M. le professeur Pitres, nous aperçûmes un jeune homme de vingt-six ans environ, pleurant et se désolant sur son lit d'hôpital. Il arrivait d'un long voyage fait à pied, il était fatigué, mais la fatigue n'était pas la cause de ses larmes. Il ne pouvait s'empêcher de partir quand le besoin l'en prenait; alors saisi, captivé par un désir impérieux, il quittait famille, travail, habitudes et allait tout à coup devant lui, marchant vite, faisant 70 kilomètres à pied dans la journée, jusqu'à ce qu'enfin il fût arrêté comme vagabond et mis en prison. Ce cas nous parut tellement intéressant que nous demandâmes à notre ami M. Bombart, élève du service, qui avait déjà noté les voyages qu'avait accomplis ce jeune homme, de vouloir bien nous laisser continuer de prendre cette observation. Il le fit de la meilleure grâce du monde, nous tenons à l'en remercier au commencement de ce travail. Et voilà d'où vient notre thèse. A ce propos, il nous a paru intéressant de rechercher dans la science quelques cas de fugues ou de voyages et de les grouper autour de cette observation, afin de pouvoir établir un diagnostic à l'égard d'un malade qui nous a laissé assez perplexe.

Avant d'entrer dans le sujet, qu'il nous soit permis de jeter

un regard en arrière, et considérant le chemin parcouru en compagnie de nos maîtres qui ont daigné devenir nos amis, de les remercier de l'appui qu'ils nous ont accordé dans le cours de nos études médicales.

Que M. le professeur Pitres veuille bien agréer toute notre reconnaissance pour l'honneur qu'il a bien voulu nous faire en acceptant la présidence de notre travail inaugural. Nous avons trouvé auprès de notre maître la science qui nous a éclairé, la méthode qui nous a guidé et la sympathie qui nous a soutenu. C'est pour nous un doux souvenir de nous rappeler que M. le professeur Picot a guidé nos premiers pas au seuil de nos études scientifiques et qu'il voulut rester notre ami. Que M. le professeur Denucé, doyen honoraire, daigne agréer l'hommage de notre profonde gratitude pour les encouragements qu'il nous a prodigués, et l'intérêt tout particulier dont il nous honora dans nos moments de lutte. Nous ne saurions oublier que M. le professeur de philosophie, M. Espinas, a bien voulu nous conseiller au courant de ce travail, qu'il veuille bien accepter nos remercîments, que nous présentons au même titre à MM. les docteurs Régis et Reuss, ainsi qu'à notre ami le docteur Lichtwitz.

LES

ALIÉNÉS VOYAGEURS

ESSAI MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE



CHAPITRE I

DÉTERMINISME DES FUGUES ET DES VOYAGES CHEZ LES ALIÉNÉS VOYAGEURS

Le fait de partir d'un point donné et d'aller ailleurs ne constitue pas une fugue au sens propre du mot.

Le voyageur de commerce, par exemple, qui part tout à coup d'une ville pour se rendre dans une autre ne commet pas une fugue, car il se peut que des affaires pressantes le forcent à s'en aller immédiatement, mais l'épileptique qui en fait autant en commet une, car il est sous la domination d'une névrose qui supprime son libre arbitre et le rend inconscient. L'acte peut être le même, mais le déterminisme est tout autre. La fugue ne constitue donc pas une maladie, elle n'en est qu'un des symptômes. Un malade, par exemple, n'est pas halluciné parce qu'il part, mais il part parce qu'il est halluciné. Nous étudierons donc les voyages ou les fugues accomplis par les *Délirants* qui mar-

chent sous l'empire d'une idée absurde à laquelle ils accommodent toute leur existence ; les *Hallucinés* qui fuient généralement pour échapper à des voix qui les poursuivent; les *Impulsifs* qui s'en vont, inconscients, ce sont les *Epileptiques*. Nous dirons quelques mots sur les *Déments*, et nous terminerons par les *Captivés* qui accomplissent des fugues sous l'influence d'un désir conscient et impérieux analogue à celui qui survient sous l'influence des suggestions post-hypnotiques. Le malade dont nous avons déjà parlé et dont nous rapportons plus loin l'histoire avec de longs développements, nous paraît être un type parfait de cette classe. Avant de s'échapper, il songe à une ville dont le nom a frappé ses oreilles. Il se figure y rencontrer des monuments superbes. Le désir de la visiter s'empare peu à peu de son esprit, et un beau jour il part abandonnant parents, famille, intérêts; captivé par le désir impérieux, il visite le pays que lui représente son imagination surexcitée. Toujours il éprouve une cruelle déception quand après bien des soucis et des fatigues il arrive au terme de son voyage. La réalité ne correspond pas aux splendeurs du rêve qui l'avait charmé, mais cette expérience ne lui servira à rien. Quelque temps après, captivé de nouveau, par le désir de visiter une nouvelle localité, il repart sans autre raison que celle de satisfaire son besoin.

Le déterminisme des fugues étant établi, quelle en est la cause? Nous la prendrons dans la représentation, c'est-à-dire *dans l'image fournie par la sensation* (Littré).

Il faut partir de ce principe que, dans l'échelle animale depuis les êtres inférieurs jusqu'à l'homme, toutes les sensations sont perçues par une enveloppe qui chez les êtres supérieurs est perçée de quelques trous renfermant des centres de perception spéciale à diverses sensations, oreille, bouche,

œil, narines. Si l'on veut considérer, d'autre part, que le tube intestinal est un couloir qui traverse notre corps et dont les parois se trouvent en rapport avec les agents venus du dehors par les aliments, on admettra que la surface interne de l'appareil digestif a des propriétés sensorielles analogues à celles de la surface externe ou cutanée, mais moins sensibles pourtant à raison peut-être des acides qu'elle secrète sur son trajet.

On peut même établir qu'il n'y a qu'une seule sensation générale pour tous les êtres vivants.

Seulement cette sensation est perçue différemment pour chaque série selon que les organes de perception existent ou non, ou qu'ils sont plus ou moins développés.

Elle est recueillie par chaque organe qui la décompose à sa façon et facilite son élaboration par les centres psychiques qui la reçoivent après sa transformation.

Si donc toutes les sensations primitives viennent de l'extérieur, toute pensée, quelle qu'elle soit, aura pour point d'origine une impression venue du dehors, ces pensées seraient-elles les plus abstraites. Aussi disons-nous comme M. Espinas qui professe qu'une pensée se trouve liée à une série de représentations dont le premier anneau est excité par une sensation. Il arriverait donc que toute idée dériverait d'une excitation périphérique bien qu'elle parût spontanée. On pourrait donc établir *à priori* que la représentation initiale est en raison directe de l'intégrité de nos sens. Il est évident que celle d'un homme qui en naissant aurait été à la fois sourd, muet et aveugle, dont l'odorat, le goût et le tact auraient été annihilés, ne sera pas la même que chez l'individu bien doué. Chez le premier, la représentation due aux sensations venant des organes splanchniques sera obtuse, mais elle sera d'autant plus vive

que les organes des sens seront plus développés. Il y a deux représentations : une *instinctive,* c'est-à-dire venant de l'espèce, l'autre *acquise* ou *réfléchie,* c'est-à-dire produite par l'éducation de l'individu. L'excitation de ces représentations serait une cause du déterminisme des voyages ou fugues accomplis par les aliénés. A vrai dire, leur jugement est souvent faussé, mais le jugement vient de la comparaison qui ne peut exister sans la représentation aidée de la mémoire. Après le jugement survient la détermination qui parait être le dernier stade du travail psychique se transformant en force dans l'action musculaire, d'où impulsion. Entre la détermination et l'impulsion se place un réflexe : la volonté.

CHAPITRE II

FUGUES ET VOYAGES ACCOMPLIS PAR LES DÉLIRANTS

D'après Littré, le mot *délire* viendrait de *delirare,* qui veut dire s'écarter du sillon, *de,* de et *lira,* sillon. Le délirant serait donc celui qui sort de la voie commune et s'écarte des règles de la raison. A moins cependant qu'on ne fasse venir le mot de λῆρος *niaiserie, bagatelle, jeux d'enfant* avec *de* augmentatif.

Le délire est plutôt un symptôme qu'une maladie. Nous n'avons pas la prétention de donner une définition du délire qui presque toujours s'ignore lui-même. Van Swieten, Cullen, Pitcairn, J. Franck, Esquirol, Chomel, l'ont défini chacun à sa manière. Quant à Georget, Ad. Foville, MM. Ball et Ritti, ils s'abstiennent, estimant que ce symptôme est un protée aux formes d'autant plus insaisissables qu'il y a des délires avec conscience comme dans la folie du doute, l'agoraphobie, la claustrophobie, les impulsions intellectuelles, etc.

Le jugement dévoyé paraît être la cause des actes absurdes commis par les délirants. La représentation est normale au début, les malades voient et entendent comme tout le monde, les organes des sens n'étant pas intéressés comme chez les hallucinés, où la représentation l'emporte d'emblée sur le jugement. Chez les délirants, celui-ci est le premier atteint, et comme il accorde à une représentation plus de valeur qu'elle n'en doit posséder il arrive un moment où elle l'emporte sur toutes les autres par répétition. Un beau jour, une idée

venue généralement du milieu dans lequel ils vivent, frappe l'esprit de ces malades. Si elle a rapport au spectacle du vice, on a un réformateur; à la méchanceté humaine, un civilisateur; à un effort de travail à éviter, un inventeur, etc... Remarquons en passant que ces malades ont généralement reçu une instruction rudimentaire. Ce sont des employés, des ouvriers, n'ayant pu s'élever au-dessus de la classe dans laquelle ils sont nés.

Prise au début de sa manifestation, l'idée folle pourrait être chassée, et en cela le milieu dans lequel vit le sujet a une très grande importance; à défaut d'un bon milieu, le jugement peut réagir. Quel est celui d'entre nous qui n'a jamais vu passer dans son esprit une idée bizarre, baroque, folle pour tout dire ? Il y aurait un livre intéressant à écrire sur cette matière.

Chez l'homme sain, l'équilibre existe entre toutes les représentations. Mais qu'une idée revienne souvent d'abord fugitive, elle prendra plus de consistance, elle s'imposera, le mal empirera et la balance penchera du côté de la folie ; le point de départ seul est faux. On connaît les conclusions de Leuret à ce sujet qui, ayant pris l'idée la plus folle et l'ayant comparée avec celles qui courent le monde, n'y trouve pas de différence.

OBSERVATION I

De F. Leuret.

Sommaire : Réformateur de l'humanité. — Recherche d'un endroit désert pour y amener une population qu'il dirigerait selon ses principes. — Divers voyages. — Distribution de brochures.

Un homme d'environ 40 ans, frappé, dès sa jeunesse, des malheurs et des vices de la société, conçut le projet de la réformer. Son but était louable, mais ses moyens d'action étaient loin d'y répondre.

Quelque temps il chercha chez les autres s'il trouverait un remède efficace aux maux qu'il voulait détruire, et ne l'y trouvant pas, il se renferma en lui-même et se mit à penser. De longues années s'écoulèrent, sans qu'il découvrît rien qui lui parût bon; et pendant ce temps, il négligeait de se préparer une carrière et des moyens d'existence pour l'avenir. Plein de son projet dont la réalisation devait l'élever au premier rang parmi les bienfaiteurs de l'humanité, il dédaignait tout travail qui l'en eût détourné.

Enfin, un jour, il se crut arrivé à la découverte qu'il ambitionnait. Il lui fallait, pour la réaliser, un lieu non habité et une population docile qu'il y conduirait, et qu'il y dirigerait suivant ses principes. D'abord, il chercha en France le lieu dont il avait besoin : c'était déjà une vraie folie que de chercher, en France, un lieu inhabité pour y fonder une colonie; mais il ne s'en tint pas là. N'ayant pas trouvé dans sa patrie ce qu'il lui fallait, il alla en Espagne et en Portugal, après avoir toutefois étudié la langue de ces deux pays afin de rendre ses investigations aussi fructueuses que possible. Désappointé dans la Péninsule comme il avait été en France, il apprit l'anglais et partit pour l'Amérique. Il fit là-bas de longs voyages; la terre inhabitée qu'il lui fallait, il la trouva; mais la population qu'il aurait voulu y diriger, il ne la découvrit nulle part. Alors il s'en revint au pays natal, mais vieilli, mal portant et presque ruiné; car dans ses pérégrinations lointaines, il avait dépensé la plus grande partie de son patrimoine.

Quelques milliers de francs lui restaient; il les employa à publier une brochure dans laquelle il développait ses idées, espérant qu'on allait venir à lui de toutes parts et l'aider, par des souscriptions, à acheter ce qu'il n'avait pu faire avec ses seules ressourses. Personne ne vint à lui, et il resta seul avec ses brochures. Tant de traverses ne l'arrêtèrent pas; si les journaux n'avaient rien dit de son système, c'était sans doute parce qu'ils n'approuvaient pas ce système; mais ils pouvaient au moins en dire du mal, et par là solliciter l'attention publique qui, une fois éveillée, ne pouvait manquer de lui être favorable. Les journaux ne lui répondant pas, il offrit de l'argent à l'un d'eux, au *Constitutionnel*, non pas pour se faire louer, mais pour se faire critiquer; il n'en obtint aucune réponse.

Alors il vint à Paris, distribua lui-même sa brochure, et, quand il se présenta chez les personnes qui l'avaient reçue, espérant des éloges ou disposé à donner des explications à ceux pour lesquels il serait resté *incompris,* on refusa de le recevoir. Seul, privé de ressources, il se trouva dans la plus affreuse détresse; le jour, il courait la campagne, déterrant quelques betteraves, des carottes ou des navets et demandant un morceau de pain; le soir il furetait dans les immondices, près des marchés, pour y trouver des débris d'aliment, et s'aventurait à demander quelques sous pour passer la nuit. Ne voulant pas aller dans les garnis pauvres dans la crainte d'y être confondu avec des voleurs, et ne pouvant pas aller dans les hôtels qui tous étaient au-dessus de ses moyens, il allait courant la ville jusqu'à l'heure où les petits débitants d'eau-de-vie ouvrent leurs boutiques aux maraîchers et aux paysans qui, vers la fin de la nuit, apportent leurs denrées à la ville. Il entrait chez un de ces marchands, prenait un verre d'eau-de-vie et s'endormait sur la table. Enfin n'y tenant plus et assez sage encore pour ne pas songer au suicide, il se fit arrêter par la police qui l'envoya à Bicêtre dans la division des aliénés.

Après avoir été rassasié, et ce fut l'affaire de plusieurs semaines, car ceux qui ont manqué de pain ont besoin d'en saturer longtemps leur estomac et leurs yeux pour être complètement rassurés contre la crainte de périr d'inanition; après, dis-je, avoir été rassasié, il nous fit part de son système et nous indiqua le libraire où il avait déposé sa brochure. Cette brochure a pour titre : l'*Humanisation ou adresse au genre humain sur la doctrine infinie tout à fait inconnue et toute nouvelle de l'humanisation* par Humanus Humanisationus, W. A.; ouvrage destiné à fonder la doctrine de l'humanisation, ainsi que le grand et nouveau journal l'humanisation ou le régénérateur parfait et universel.

Donner l'analyse de cette brochure est, je l'avoue, au-dessus de mes forces, et le pauvre W. A. lui-même n'y est jamais parvenu. J'ai détourné son attention de ses projets de réforme, aussi souvent que je l'ai pu, mais sans jamais y parvenir entièrement; il était devenu trop peu attentif pour se livrer avec quelque succès à un travail de bureau; il était trop paresseux et trop fier pour se faire ouvrier; aussi est-il resté sourd à mes exhortations et n'a tenu

aucun compte de mes gronderies. Le peu de suite de ses idées ne me laissant aucun espoir de le guérir, je l'ai abandonné et l'administration lui a procuré les moyens de retourner dans son pays natal.

On n'avait pas flatté la vanité de ce malade, mais personne ne l'avait repoussé, il lui aurait fallu, avant l'époque de ses voyages, des amis assez dévoués ou des ennemis assez ardents pour lui dire la vérité; il a manqué des uns et des autres, et il est devenu fou. Peut-être que si on eût entrepris de le détromper quand sa folie ne faisait que commencer, on serait parvenu à le guérir; mais arrivée au point où elle en est, je regarde cette maladie comme incurable (1).

Nous voyons dans cette observation un homme qui dès sa jeunesse se prit à songer aux vices de la société. Cette idée est saine par elle-même, puisqu'elle sert de base à la morale, mais il ne faut pas abuser des bonnes choses, et le malade eut le tort d'accorder trop d'importance et de temps à des recherches philosophiques qui lui firent oublier ses propres intérêts, ce qui indique déjà une faiblesse de jugement dont la fausseté s'accrut dans la paresse, et dans ses voyages à travers la France, l'Espagne et le Portugal, où il chercha un lieu inhabité. La mémoire est bonne, puisque le malade apprend trois langues. Revenu en France, il écrit, ne se décourage pas et va jusqu'à essayer de soudoyer un journal pour qu'il le critique. Il court de maison en maison afin de placer son élucubration et la faire discuter, espérant toujours et mourant de faim; cependant la représentation est si vive qu'il ne songe pas un instant à l'horreur de sa position, et il erre, volant quelques légumes à la campagne, fouillant dans les immondices dans la ville. Trop paresseux et trop fier pour se livrer à un ouvrage manuel, il mendie. On l'envoie à Bicêtre. Pourquoi ne s'est-il pas suicidé?

---

(1) *Du traitement moral de la folie*, par F. Leuret; Paris, 1840, p. 347.

Parce qu'il ne s'est probablement jamais cru persécuté, bien que l'idée de persécution suive de près les conceptions délirantes comme chez l'inventeur R..., ouvrier fleuriste, qui, enfermé à Bicêtre, puis à Saint-Lizier (Ariège) pendant la guerre, revint à Bicêtre après la paix pour en sortir en 1873. Il inventa des modèles de fleurs et voulut faire proclamer son mérite. Il échoua dans cette tentative, se crut persécuté, avala par désespoir une assez grande quantité de poudre de cantharide, inventa un dahlia cornet qu'on n'accepta pas, se crut en butte à de mauvais traitements et se décida à faire le voyage du Havre espérant y trouver des juges.

Voici une observation de délire de la marche très prononcée chez un paralytique général.

OBSERVATION II

Due au Dr Régis.

Sommaire : Paralysie générale au début. — Voyages nombreux. — Marche forcée.

M. P..., célibataire, âgé de 40 ans, est d'une constitution vigoureuse, d'un tempérament sec et nerveux. Il n'a jamais existé, paraît-il, d'aliénés dans sa famille.

Intelligence ordinaire et peu brillante. M. P... a longtemps occupé dans le commerce l'emploi de commis-voyageur. Sobre et réservé, il a toujours fait preuve d'un zèle extrême pour le travail.

Dans les derniers mois de l'année 1876, il quitte sa place brusquement, sans motif, dans le seul but de vivre désormais à sa guise et en dehors de tout assujétissement. Mais à peine libre il se sent pris d'un irrésistible besoin de voyager ; il traverse la France, court de ville en ville sans jamais s'arrêter, et toujours en chemin, toujours en marche, semble obéir à une force aveugle qui le domine et le pousse en avant. A son retour, ce besoin incessant d'activité le suit et l'obsède plus que jamais ; M. P... fait de 8 à 10 lieues par jour, il marche du matin au soir, et quelquefois même se lève la nuit pour se promener.

Rien n'avait encore éveillé l'attention des parents, qui ne songeaient point à s'inquiéter de ces déplacements continuels. Mais il y a 6 mois environ, M. P... change visiblement de caractère et d'habitudes; il devient loquace, bavard; il parle vite, sur un ton élevé, et gesticule avec animation. Un mois plus tard surviennent des idées expansives, sans surexcitation marquée de l'intelligence et sans projets ambitieux. Le malade se dit robuste; il vante sa constitution, ses jarrets d'acier, sa résistance à la fatigue, et met ses muscles à nu pour en faire admirer la puissance et les vigoureux contours.

La suractivité locomotrice est loin de diminuer avec l'apparition de ces nouveaux symptômes; M. P... ne peut tenir en place, il est toujours en mouvement et dort très peu la nuit. Bientôt, il est repris du besoin de voyager, et, le 11 mai 1878, il quitte B..., sa ville natale, pour se rendre à Paris. Là, il recommence ses courses, visite la ville en tous sens, dépasse les murs, parcourt la banlieue, revient sur ses pas, si bien qu'après 3 jours de pérégrinations ininterrompues, il est arrêté se promenant dans le bois de Boulogne à 1 heure 45 de la nuit. Il entre à l'Asile de X... le 18 mai 1878. Le malade passe immédiatement dans la cour de son quartier, et là, sans la moindre hésitation, sans chercher à se reconnaître, comme un homme en partie conscient encore, il se met à marcher aussitôt d'un air satisfait et dégagé. L'heure du repos n'interrompt qu'un instant cette promenade, qui recommence un instant après pour ne cesser définitivement qu'au moment du coucher. Le lendemain et les jours suivants, même état d'activité exubérante; nous interrogeons le malade, et nous constatons chez lui l'existence des symptômes suivants d'une paralysie générale à la première période.

a. Dans l'ordre physique : 1° lenteur et embarras de la parole; 2° inégalité pupillaire à peine apparente; 3° mouvements vermiculaires des lèvres et des muscles de la face.

b. Dans l'ordre intellectuel : 1° commencement d'affaiblissement des facultés; 2° idées expansives sans délire appréciable.

M. P... répond assez bien aux questions qu'on lui pose; il précise les faits et les dates. Interrogé sur les promenades incessantes auxquelles il se livre, il répond qu'elles lui sont absolument nécessaires, il réclame instamment sa sortie afin d'avoir au dehors un champ plus vaste à parcourir.

Le certificat de quinzaine du médecin en chef est ainsi conçu :

« M. P... entré, le 18 mai 1870, pour une *démence paralytique,* se montre très satisfait de sa personne; *suractivité physique* très prononcée, se promène toute la journée ; embarras de la parole : à maintenir. »

Pendant trois mois cette activité reste la même : le malade se promène toute la journée. Très fier de son talent de marcheur, il presse le pas lorsqu'on le regarde, et le soir venu fait plusieurs fois le tour du préau au pas de course pour montrer qu'il est encore frais et dispos.

Son allure est absolument typique. Chez lui, il n'existe pas uniquement de l'ambulomanie; ce ne sont pas seulement les muscles spéciaux à cet acte physiologique qui entrent un jeu dans la progression; son corps tout entier semble prendre une égale part au mouvement. Il marche en se dandinant d'un côté et d'autre, tandis que ses deux bras ballottent et oscillent constamment comme deux longs pendules, et que sa tête se fléchit et se redresse d'une façon pour ainsi dire automatique. Vient-il à s'arrêter un instant pour vous parler, il piétine sur place, et de ses deux bras, toujours actifs, exécute une série de gestes de toute nature qu'il parvient à grand'peine à maîtriser lorsque par hasard on l'y contraint. Au commencement du mois de juillet, M. P... devient triste tout à coup, il ne marche plus, reste assis toute la journée et refuse absolument de manger ; il a en même temps des idées vagues d'hypochondrie ; on le nourrit à la sonde. Cet état dure de 5 à 6 jours, au bout desquels le malade redevient gai, souriant, expansif et recommence à marcher de plus belle. A dater du mois de septembre, la suractivité locomotrice diminue progressivement en même temps que les signes de démence s'accentuent. Puis le malade entre dans une période de calme absolu dans laquelle il se trouve encore aujourd'hui. Son affection ne fait que des progrès lents et insensibles. M. P... n'a jamais tenté de s'évader (1).

Chez les paralytiques généraux le jugement est dévoyé non par excès de représentation sensorielle comme chez les

---

(1) *De la Dynamie....*, par E. Régis, *in* Ann. méd. psych., 1879, t. 2, p. 214.

hallucinés, ni par une idée fixe qui revient toujours comme chez les délirants, mais par une déchéance des facultés psychiques et surtout de la mémoire. Il ne peut y avoir jugement sans mémoire. Que la mémoire vienne à faire défaut et la pesée du jugement ne sera pas exacte. Si l'on veut bien considérer maintenant que dans la paralysie générale c'est la mémoire qui est la première atteinte, et que dans la mémoire ce sont les choses apprises les dernières qui sont oubliées les premières, tandis que les connaissances acquises dans l'enfance subsistent quelque temps encore pour faire place à la mémoire instinctive qui meurt à son tour, on peut admettre que l'excitation à la marche et l'euphorée qu'offrent les paralytiques généraux vient de ce que la mémoire organique n'est pas encore abolie alors que toutes les autres sont détruites ou en train de sombrer dans la débâcle intellectuelle. Il y aurait comme une obsession du sens musculaire qui fait dévier le jugement et qui force le malade à marcher. Ce qui ferait admettre cette manière de voir, c'est que cette période excitatrice coïncide avec celle des idées expansives, or pas d'expansion sans mouvement, l'expansion est centrifuge, mais comme il ne peut y avoir mouvement sans action musculaire, on en arrive à rechercher si c'est l'idée expansive qui donne l'activité musculaire ou bien la mémoire musculaire qui est la cause des idées expansives. Ce que nous admettons.

A peine entré dans l'asile, P... passe immédiatement dans la cour de son quartier, et là, sans la moindre hésitation, sans chercher à se reconnaître, comme un homme en partie conscient encore, il se met à marcher aussitôt d'un air satisfait et dégagé : aurait-il agi ainsi si l'intégrité de *ses* mémoires avait existé? Il peut y avoir des arrêts dans la nécrobiose paralytique pendant lesquels le malade paraît jouir

de toutes ses facultés, comme chez le malade suivant dont le délire des grandeurs était aussi prononcé que possible. Il s'évada, se rendit pieds nus, par une pluie battante et de nuit, de Bicêtre aux Batignolles, resta dans le monde un an entier, pendant lequel il lutta de toute sa volonté contre son délire intellectuel sentant très bien qu'à la première idée fausse on le ramènerait à Bicêtre. Il y revint cependant (1).

Cette intégrité de la volonté n'existait que parce qu'il y avait eu rémission et formation d'un nouvel équilibre entre toutes les forces intellectuelles, représentation, mémoire, jugement, etc... « La volonté permet de constater une situation mais ne la crée pas. » Et la preuve en est dans sa déchéance qui suit fatalement celle d'autres fonctions biologiques et psychiques.

Après l'observation du paralytique P... qui marchait beaucoup citons l'observation suivante que M. Billod a classée dans la faiblesse de volonté, le malade ne pouvant se décider à marcher.

OBSERVATION III

Due à M. Billod.

Sommaire : Caractère gai. — Impossibilité de sortir de chez soi. — Voyage forcé. Amnésie partielle et momentanée.

M. P..., ancien notaire, 65 ans, constitution forte, stature élevée. Sa santé généralement bonne se dérangea après qu'il eut quitté ses habitudes laborieuses ayant vendu sa charge de notaire, qu'il aimait beaucoup et de laquelle il ne se détacha qu'avec beaucoup de peine. La bienveillance et la gaîté forment le fond de son caractère; il aime les plaisirs, ceux de l'amour surtout mais sans excès, il vise au bel esprit. Chez les ascendants quelques dispositions qui pouvaient faire admettre quelques cas d'aliénation mentale. En août 1845, P. se

(1) *In* Ann. méd. psychologique. *Maladies de la volonté,* par Billod, 1847, t. X, p. 101.

plaint d'éblouissements, il va aux bains de mer, il est atteint d'un érysipèle, qui guérit mais qui lui laisse derrière le cou une tuméfaction phlegmoneuse contre laquelle on emploie des frictions mercurielles. A la suite de ce traitement l'état mental de P... se trouble.

Fonctions d'expression. — Figure pâle, œil inquiet, sourcils contractés et rapprochés, voix basse, anxiété extrême, soupirs, sanglots.

Intelligence. — Troublée mais non affaiblie. P... croit être la cause du malheur de sa famille qu'il dit avoir ruinée.

La sensibilité morale paraît affaiblie.

La sensibilité physique est normale. Les *sens* sont intacts bien que le malade se plaigne du changement survenu dans le goût et l'odorat. L'attention ne s'exerce qu'involontairement, elle est passive; le malade ne se sent plus le pouvoir de la diriger et de la conduire. Il a conscience de son état et s'en rend un compte exact. Insomnies.

La faculté qui est le plus notablement altérée, c'est la volonté. Il ne désire pas sortir, dit-il, mais le désirerait-il *il ne pourrait le vouloir.* Le malade entre dans la maison de santé d'Ivry, et y reste jusqu'au 20 mai, époque à laquelle j'entreprends avec lui, dit Billod, un voyage en Italie. La mélancolie était moins profonde, les désirs avaient un peu reparu. Quelques jours avant le départ, lorsqu'on lui annonce son prochain voyage : « Je ne pourrai jamais, dit-il, cependant je m'ennuie; resterai-je donc toute ma vie à Ivry? » La veille, il déclare qu'il ne pourra jamais; le jour même, il se lève à 6 heures du matin pour aller faire cette déclaration à M. Mitivié. On s'attendait donc à une certaine résistance; mais lorsque je me présentai, il ne fit pas la moindre opposition; seulement, comme il sentait sa volonté prête à lui échapper : « Où est le fiacre, dit-il, que je me dépêche d'y monter ?.., Enfin on part... Le malade est mélancolique et envisage l'horreur de sa situation *(sic).* La mémoire, l'intelligence et la motilité ont conservé leur intégrité... Après une rémission de plusieurs heures, le malade retombe et se retrouve dans le même état qu'au départ à son arrivée à Marseille. Son opposition à l'éloignement qu'on lui fait subir est constante. Avant de débarquer le malade devait signer une procuration pour autoriser sa femme à vendre une maison. Il rédige lui-même cette procuration, il la signe; mais au moment de faire le paraphe, il s'arrête. Il ne peut plus le tracer. Il sue sang et eau, il se lève avec impatience, il frappe la terre du pied, puis se rassied et

fait de nouvelles tentatives ; la plume ne peut toujours pas s'appliquer sur le papier. La volonté, ce pouvoir en vertu duquel la main se mettrait à accomplir l'acte conçu et jugé nécessaire par l'intelligence, fait défaut. La lutte dura trois quarts d'heure, enfin le paraphe fut très imparfait, mais il fut exécuté.

L'impuissance du vouloir était évidente malgré le désir.

Je constatai quelques jours après une impossibilité du même genre, dit Billod. Il s'agissait alors de sortir un peu après le dîner. M. P... en avait le plus vif désir : il eût voulu, me dit-il, prendre une idée de la physionomie de la ville.

Pendant 5 jours de suite, il prenait son chapeau, se tenait debout et se disposait à sortir ; mais vain espoir, sa volonté ne pouvait ordonner à ses jambes de se mettre en marche pour le transporter dans la rue. « Croirait-on, me disait le malade avec douleur, à une semblable affection, si j'en parlais à des gens du monde (il eût pu ajouter à des médecins) ? Je suis évidemment mon propre prisonnier ; ce n'est pas vous qui m'empêchez de sortir, puisqu'au contraire vous m'y engagez : ce ne sont pas mes jambes qui s'y opposent, elles ne sont pas paralysées, puisque vous voyez que je marche bien, qu'est-ce donc alors ? » M. P... se plaignit ainsi de ne *pouvoir vouloir* malgré l'envie qu'il en avait. Après 5 jours enfin, M. P... fait un dernier effort, parvient à sortir, et rentre 5 minutes après, suant et haletant, comme s'il eût franchi en courant plusieurs kilomètres, et fort étonné lui-même de ce qu'il vient de faire. » Les exemples de cette impossibilité se reproduisaient à chaque instant. Il avait le désir d'aller au spectacle et il ne pouvait se décider à sortir. Dans la conversation, il voulait parler mais souvent il ne le pouvait. Pendant les 6 jours passés à Marseille, le malade exprime formellement le refus de s'embarquer et le désir de retourner à Paris, s'effrayant d'avance à l'idée de se trouver avec sa volonté malade dans un pays étranger, déclarant qu'il faudrait le garotter pour le conduire ; le jour du départ, il ne se décida à sortir de l'hôtel que lorsqu'il me crut décidé à faire intervenir un appareil de force. Etant sorti de l'hôtel, il s'arrêta dans la rue de la Cannebière, où il fût resté sans doute si je ne lui eusse fait dépêcher quatre mariniers, qui n'eurent d'ailleurs qu'à se montrer.

La traversée fut bonne, l'influence de la mer fut presque nulle sur

l'état du malade, mais, détail curieux à noter, le cahotement des voitures lui était favorable. P... devenait causeur, aimable et fumait, ce qui était toujours un indice d'amélioration qui était d'autant plus prononcée que la route était plus mauvaise. « Nous étions à Rome, où nous arrivâmes le jour même de la nomination du pape Pie IX... Mon malade me dit : « Voilà une circonstance que j'appellerais heureuse si je n'étais pas malade. Je voudrais pouvoir assister au couronnement, j'en parlerais à mes enfants; mais je ne sais si je pourrai, j'essaierai!! Le jour venu, le malade se lève à cinq heures du matin, tire son habit noir de sa malle, se rase, met ses bottes vernies et me dit : « Vous voyez, je fais beaucoup, je ne sais pas encore si je pourrai. » Enfin à l'heure de la cérémonie le malade fit un effort et parvint à grand'peine à descendre. Mais 10 jours après à la fête de Saint-Pierre, les mêmes préparatifs, les mêmes efforts n'aboutirent à aucun résultat : « Vous voyez, me dit le malade, je suis toujours mon prisonnier. » Je me prépare depuis 3 heures, me voici rasé, habillé et ganté, et voilà que je ne puis plus sortir d'ici. Il lui fut impossible d'assister à la cérémonie. Les mouvements instinctifs pourtant n'étaient pas abolis, c'est ainsi qu'en rentrant en France et en arrivant à Lyon la malle-poste dans laquelle se trouvait P... renversa une femme et lui passa sur le corps. Ce malade n'attendit pas que la voiture fût arrêtée pour se précipiter sur la chaussée et arriver le premier auprès de la femme qui n'avait pas une égratignure (1).

P... ne peut vouloir parce que la représentation est faible, presque abolie. Le fait de ne pouvoir tracer le paraphe ne constitue pas un défaut de volonté mais une amnésie partielle et momentanée. Le paraphe est une superfétation au nom propre, qui nous le fait distinguer d'autres semblables, on peut donc admettre l'amnésie de ce signe.

Chez ce malade la représentation acquise existe, mais le mot et le paraphe viennent à manquer ; or, qu'est-ce que le

---

(1) *Maladies de la volonté,* par Billod, p. 173.

mot si ce n'est le dessin phonétique de la représentation comme le paraphe en est le dessin graphique, ces représentations de la représentation s'effacent par moment. Et ce qui prouve bien que nous avons affaire à une faiblesse de la représentation acquise, c'est que P... se rend au sacre de Pie IX. Il s'agissait pour lui de voir une chose qu'il ne verrait jamais plus probablement ; la représentation qu'il se fait de la cérémonie est assez forte pour le pousser dehors. Mais dix jours après il ne bouge pas, la représentation est faible. Par contre nous voyons que P... s'élance d'une malle-poste en marche qui venait de passer sur le corps d'une femme, c'est qu'il s'agit là de l'action de deux représentations : l'une acquise, l'autre instinctive. La première forme un tableau dramatique, une femme écrasée, une mère, peut-être des orphelins, du sang, la mort, la seconde est due à l'instinct de la conservation de l'espèce qui l'emporte sur celui de l'individu. En résumé, nous voyons que ces deux observations dépendent de la représentation acquise qui dans le premier cas est vive, accentuée, obsédante, tandis qu'elle est terne, *floue* et comme effacée dans le second. Ne pas pouvoir vouloir est, croyons-nous, une locution vicieuse car ce dernier malade en ne sortant pas faisait acte de volonté.

Le nombre des délirants entreprenant des voyages ou s'enfuyant est très grand. Ce sont des *Dipsomanes* s'échappant quand ils sentent venir leur crise, ils ont conscience de leur état et ils se cachent soit dans un quartier éloigné de celui qu'ils habitent, soit dans une autre ville que la leur. La crise passée, ils reprennent leurs travaux. La mémoire et le jugement subsistent, la première leur apprend que l'accès va arriver, le second qu'ils doivent se cacher.

Viennent ensuite les *Claustrophobes* qui s'enfuient éperdus pour ne pas mourir étouffés dans un lieu qu'ils sentent se

resserrer peu à peu sur eux. La représentation instinctive de la conservation est très vive chez ces malades.

M. le docteur Raggi, de Bologne, raconte l'histoire d'un peintre de 30 ans qui se rendit un jour dans une salle fermée pour prendre part à un concours de peinture. Il se met au travail et, excité par les éloges de ses camarades, il était sur le point de mettre fin à son œuvre. Tout à coup, avec l'aspect d'un homme dominé par une préoccupation tyrannique, il se dirige vers la porte de sortie, qui était naturellement fermée à clef. Ne pouvant l'ouvrir, il perd l'esprit, court çà et là comme pour échapper à un péril imminent, puis apercevant la fenêtre, il l'ouvre, descend par le toit d'une maison voisine et, de maison en maison, il arrive jusqu'au mur du jardin de l'établissement, d'où il trouve heureusement moyen de descendre. Une fois sa liberté acquise, il devient tranquille comme d'habitude (1). A citer encore les *Erotomanes* qu'on peut classer dans les délirants par instinct de la conservation et qui voyagent pour le satisfaire.

OBSERVATION IV

Due à LEGRAND DU SAULLE.

Sommaire : Erotomane. — Voyages. — Poursuite après un jeune homme.

Sophie appartient à une famille d'ouvriers où la morale la plus sévère a été la règle constante, et cependant, bien avant l'âge de la puberté, on remarquait chez elle une précocité qui obligeait à une surveillance active, et qui même était allée assez loin pour que son père dût lui faire sentir toute son autorité. Menstruée avant l'âge de 15 ans, Sophie sentit se développer en elle des besoins plus précis et mieux déterminés, et dès qu'elle put se soustraire à la surveillance de

(1) *In* Ann. Méd. Psychologiques, *de la Claustrophobie*, par B. Ball, 1879. — 6e série, t. 2.

ses parents, elle saisit la première occasion qui se présenta de goûter un plaisir qui, suivant sa propre expression, dépassa de beaucoup ce qu'elle s'en était promis. A partir de ce moment, le besoin devint plus énergique, et ses parents lui devinrent d'autant plus odieux que leur présence s'opposait à ce que ses rapports sexuels fussent aussi fréquents. Elle vint s'installer dans une autre ville, où elle put tout à son aise multiplier les relations qui constituent dès lors le mobile de son existence. Si, d'un côté, la satiété résulte des rapprochements fréquents avec le même individu, la promiscuité avec plusieurs la trouve constamment insatiable, et elle raconte elle-même comment dans la même journée elle passait successivement dans les bras de 3 ou 4 hommes, vis-à-vis desquels elle déployait une ardeur sans cesse renaissante. Autant son bonheur était grand quand elle était satisfaite, autant elle souffrait quand elle devait se résigner à une privation de courte durée. Après quelques mois, elle dut changer de résidence pour fuir ses parents qui avaient découvert sa retraite. Elle alla à Lyon où elle se livra aux mêmes désordres avec un entrain d'autant plus marqué qu'elle y avait pour compagnes deux jeunes parentes, mais elle quitta bientôt celles-ci, parce qu'elles apportaient dans cette débauche un sentimentalisme qui lui déplaisait.

Pour un moment, cette situation semble se modifier sous l'influence d'une grossesse, et sa liaison avec un jeune homme prit alors un caractère tel, que cette affection mutuelle les conduisit à se marier. Cette union fut heureuse pendant près de 3 ans ; toute trace du passé semblait effacée, lorsque Sophie se fit de nouveau remarquer par une lésion profonde de ses sentiments affectifs ; on la vit de nouveau quitter son domicile, parcourir le pays, reprendre ses premières habitudes, céder à ses premiers entraînements. Un jour, elle rencontre un jeune homme auquel elle n'adresse pas la parole ; elle lui écrit plus tard pour lui exprimer le regret de ne pas s'être rencontrée avec lui pendant la nuit. Des enfants, qu'elle avait vivement désirés sur l'assurance que l'allaitement serait une source de nouvelles jouissances, considérés pour elle comme une entrave à la satisfaction de son instinct, sont de sa part l'objet des plus mauvais traitements qui compromettent leur existence ; elle vend diverses pièces de son mobilier pour satisfaire ses goûts de voyage, et c'est après l'avoir poursuivie pendant plusieurs jours dans ce vagabondage d'un nouveau genre

qu'on se décida à l'isoler. Ces faits embrassent une période de plus de 6 ans (1).

Sophie quitte ses parentes qui étaient trop sentimentales. Le sentimentalisme s'acquiert et exclut généralement l'acte brutal provoqué par le besoin instinctif. Pourtant elle est surprise un jour, elle aime et se marie. Mais la représentation instinctive l'emporte bientôt, et elle court de nouveau le pays à la poursuite d'un jeune homme.

La *Pellagre* peut être aussi la cause de fugues accomplies sous l'influence du délire que provoque cette maladie. Nous relatons ci-dessous une observation fort intéressante que nous donnons entièrement, car elle peut servir aussi au diagnostic différentiel entre la manie et l'entérite chronique.

OBSERVATION V

due à M. H. Landouzy.

Sommaire : Pellagre. — Tentatives de suicide. — Fugues. — Manies.

Parmi les derniers malades entrés depuis trois mois, vous avez surtout remarqué une femme d'une grande aisance, propriétaire à la campagne, âgée de 47 ans, d'une constitution robuste, envoyée à la clinique, le 17 mai dernier, par notre très distingué confrère M. Bourguignon.

Cette femme, née à Isle, mariée à 22 ans, toujours très bien portante, devint enceinte pour la première fois à l'âge de 40 ans, et, vivement attristée alors par une fausse couche, elle commença seulement à avoir quelques accès de violence et de manie, pour lesquels on l'envoya à l'asile d'aliénés de Châlons.

Sortie bien portante, elle avait très bien passé l'automne et l'hiver, lorsqu'en mars 1862, elle devint très exaltée, quittant sa maison et son village plusieurs jours, sans qu'on sache ce qu'elle devenait et restant

(1) *La folie devant les tribunaux,* Legrand du Saulle ; Paris, 1864, p. 50.

jusqu'à sept jours couchée dans un champ de seigle sans boire ni manger. Replacée alors à l'asile d'aliénés, elle essaya de se suicider en se portant des coups de couteau dont vous avez vu vous-mêmes les traces encore très manifestes.

Reprise par son mari. elle recommençe à fuir, à errer à chaque instant autour du village, et, le 5 mai, elle reste perdue pendant 8 jours sans qu'on ait pu suivre ses traces.

Une fois retrouvée elle est conduite à M. Bourguignon, qui nous a déjà envoyé une douzaine de belles observations de pellagre, et qui reconnaissant immédiatement l'erythème spécial m'amène lui-même la malade. Envoyée à la clinique, où elle est d'abord assez gaie, elle est bientôt prise de diarrhée, de tristesse, parvient à se cacher toute l'après-midi, dans un grenier, et à gagner de là le toit extérieur, où un militaire et un couvreur peuvent enfin la saisir après une heure de difficultés.

Placée dans la salle St-Charles, d'où elle cherche sans cesse à s'évader, elle est enfin, de guerre lasse, enfermée dans une cellule de force, où après quelques heures on la trouve pendue aux barreaux de la lucarne avec les draps de son lit dont elle avait fait des cordes. Le lendemain, vous vous rappelez qu'en sortant de chez le photographe où elle avait été très calme, elle parvint à enfermer dans sa cellule deux religieuses qui préparaient le corset de force, et que, cachée dans une grande armoire de l'hopital, elle y resta deux jours, entiers sans boire ni manger. Son mari fut prié de ne pas la laisser à l'hôpital d'où elle sortit avec un érythème en voie de telle diminution que dans quinze jours il n'en restera pas trace.

Eh bien ! Messieurs, que dans un ou deux mois cette pellagreuse ce type de pellagre cutanée, entéritique et encéphalique, si j'ose ainsi dire, parvienne encore à quitter sa maison, et qu'elle soit recueillie dans un hôpital avec l'aliénation et la diarrhée, quels médecins diagnostiqueront le vrai mal, le mal de la rosa ? aucune dermatose. Si c'est la lypémanie qui prédomine, ou diagnostiquera la manie ou la démence selon les signes actuels ; si c'est la diarrhée ou la dyssenterie, on diagnostiquera une entérite chronique, mais personne ne pensera à la pellagre, car il n'y a plus chez elle ni *pella agra* ni *mal de la rosa !* Qu'elle soit, par exemple, envoyée en hiver dans un asile d'aliénés pour la lypémanie, on ne verra que de la démence. Au printemps,

la dermatose reviendra comme cela a lieu depuis cinq ans, et on rangera ce cas parmi ceux de la pellagre produits par l'aliénation, tandis que c'est très évidemment une aliénation produite par la pellagre (1).

Peut-on classer dans le délire religieux les élans de la foi, et dans ce cas où commence le délire? Et cependant n'était-ce pas du délire religieux que la croisade de ces 30,000 enfants qui se dirigeant vers la Palestine arrivèrent à Marseille après avoir traversé toute la France et furent tout étonnés de voir que la mer ne se retirait pas devant eux pour leur livrer passage (2)?

La *Lycanthropie* est encore une cause de fugues. On connaît le cas des deux malheureux Burgot et Michel Verdun qui furent arrêtés à Poligny et brûlés vifs. Ils vaguaient dans la campagne commettant des homicides. « Il leur arrive, dit Calmeil, de s'échapper nus ou à demi-nus de leurs habitations pour aller ensuite vaguer ou vagabonder au milieu des champs ou sur les grands chemins (3). »

Le procès qui se déroula en 1824 devant la cour de Versailles nous apprend encore que *l'Anthropophagie* peut être aussi une cause de fugues. Antoine Léger, âgé de 29 ans, quitta un jour de juin 1823 la maison paternelle, gagna un bois, y chercha une retraite et découvrit enfin, après une semaine de cette vie errante, une grotte au milieu des rochers. Il s'y installa. Un jour ayant rencontré une petite fille, il l'entraîna dans le bois, la tua, et la dévora (4).

---

(1) *De la pellagre sporadique,* quatrième leçon clinique, H. Landouzy ; août, 1883, p. 6.

(2) Essai d'une théorie du délire religieux, par le Dr Ideler, traduit par Morel.

(3) Dict. encycl. des sciences méd., art. *lycanthropie,* par Calmeil.

(4) *La folie devant les tribunaux,* par Legrand du Saulle, 1864, p. 316.

L'Alcoolisme peut encore produire le délire accompagné de voyages. Chez ces malades il y a déchéance de presque toutes les facultés : mémoire, jugement, volonté. Ils offrent quelques points de ressemblance avec les épileptiques dont ils ont les faiblesses psychiques, et comme eux accomplissent des fugues inconscientes. Marcel cite le cas d'un alcoolique qui, à la suite d'un reproche insignifiant, s'en alla mécontent se reposer sur les hauteurs de Montmartre, où il s'endormit et ne se réveilla qu'à 11 heures du soir. Il passa la nuit à se promener le long du canal Saint-Martin, sans idée fixe, ni tristesse, regrettant seulement d'avoir quitté la maison. Le lendemain, il vit quelques amis à qui il ne parla pas de ce qu'il avait fait ; le soir, il alla trouver sa sœur que sa femme avait mise au courant ; on l'invita à prendre quelque chose, il refusa et ne mangea pas de la soirée. Il passa encore la nuit sur les bords du canal, où il dormit une partie du temps ; à son réveil, il alla se suicider dans une baignoire (1).

Les *Pyrexies* diverses sont aussi la cause de fugues pendant le délire qu'elles provoquent. Pourtant les départs sont rares, les malades étant retenus dans leur chambre ou dans la salle d'hôpital par ceux qui sont préposés à leur garde.

Enfin il est des malades qui fuient ou qui voyagent sans trop savoir pourquoi. A peine dans un endroit ils ont besoin d'aller ailleurs, n'étant jamais contents de la position qui leur est faite. Dagonet cite un cas de pseudomonomanie chez un individu qui vint se livrer lui-même à la police parce qu'il avait envie d'étrangler un enfant. Avant d'en

---

(4) *De la folie causée par l'abus des boissons alcooliques,* par Cl. N. S. Marcel, Th., Paris, 1847, p. 21.

arriver là, il avait couru le monde. Embarqué comme mousse, il se dégoûte du métier de marin, reprend ses études, s'engage dans les zouaves. De retour chez lui, il part pour Marseille, et à peine arrivé revient à Paris cheminant à la poursuite de l'inconnu. Il va se battre en Pologne, part pour Buenos-Ayres, revient en France, part pour l'Algérie et l'Egypte. Il est placé ensuite dans une compagnie de chemin de fer, l'abandonne pour revenir à Alger, rentre chez son père, va en Belgique, passe en Irlande pour soutenir le fénianisme, rentre à Paris, part pour l'Afrique, revient en France, où on le prend comme maître d'étude dans une pension; là il est pris d'une envie irrésistible d'étouffer un enfant et va se constituer prisonnier avant d'avoir commis le crime (1).

Nous n'en finirions pas si nous voulions passer en revue toutes les fugues ou tous les voyages accomplis dans les diverses formes de délire. Nous nous arrêtons donc aux quelques exemples précédents.

En résumé nous venons de voir que chez les délirants une représentation revêt peu à peu une importance plus grande et l'emporte sur toute la série d'autres représentations. L'équilibre étant rompu le jugement est dévoyé. Le délirant ramène toutes ses actions à l'idée principale qui le poursuit et pour laquelle il accomplit des voyages ou commet des fugues. Les causes du délire sont nombreuses. Elles sont psychiques ou anatomo-pathologiques, et dans ce cas elles provoquent quelquefois des hallucinations.

La conservation de la mémoire existe. Il arrive cependant qu'elle est affaiblie comme chez les alcooliques et les

(1) *Un aliéné provoquant son isolement dans un asile*, lettre de M. le Dr Dagonet à M. Delasiauve, in *Journal de Médecine mentale*, 1869, t. 9, p. 356.

paralytiques généraux. Il n'est pas rare de voir le délire accompagné d'hallucination comme chez les *lypémaniaques* par exemple, dont les organes des sens sont les premiers en cause. Certains de ces malades marchent beaucoup parce qu'ils croient avoir toujours froid aux pieds. Plus tard l'hallucination et les conceptions délirantes semblent s'effacer et les mouvements se transforment en véritables tics.

CHAPITRE III

FUGUES ET VOYAGES ACCOMPLIS PAR LES HALLUCINÉS ET LES DÉMENTS

D'après Lélut, le mot *hallucination* viendrait de ἀλύω, ἀλῶ, *incertitude, inquiétude, dévergondage d'esprit.*

Pour tous les aliénistes, l'hallucination est une perception sans objet.

L'hallucination est liée à des cas nombreux de folie, mais l'homme sain en est quelquefois atteint. Il peut se rendre compte de la fausseté de sa perception; mais si l'hallucination persiste, elle finit presque toujours par porter atteinte à son intelligence. L'halluciné est un délirant sensoriel.

Tous les organes des sens peuvent nous induire en erreur. L'œil, par exemple, nous trompe souvent, car la représentation qu'il aide à former n'est pas quelquefois ce qu'elle est réellement. Un bâton vu dans l'eau nous paraît brisé, la raison le redresse. La délibération, aidée de la mémoire, nous fait établir que dans pareille circonstance nous avons vu qu'il en était autrement, et par analogie nous déterminons la position réelle du bâton dans le milieu liquide, et nous affirmons qu'il n'est pas brisé.

Nous arrivons à la vérité par un détour, guidés par l'expérimentation qui est un résidu d'une série de représentations et de jugements se rapportant à un phénomène analogue. Chez l'halluciné, la représentation acquise est violente, aussi le jugement qu'elle sert à établir est-il faussé. Tous les actes se rapportant au premier peuvent être marqués au coin du

jugement le plus sûr, car tout acte peut être raisonné; il n'y en a qu'un qui soit entaché d'erreur et cela suffit c'est la petite pierre détachée du flanc de la montagne formant le noyau d'une avalanche qui détruit tout sur son passage.

Nous ne citerons que quelques observations de fugues accomplies par les hallucinés.

OBSERVATION VI

Due à Foville fils

Sommaire : Hallucination de l'ouïe. — Voyages en Angleterre, en Allemagne, en France, pour se faire reconnaître fils de Napoléon III.

F..., 37 ans, entre à l'asile des Quatre-Mares, le 12 février 1873, venant de l'hospice d'Épinal, où il vient de faire un séjour de plusieurs mois. Pas de dispositions héréditaires. Marié, 3 enfants, mis en prison pour banqueroute, en sort au bout de 15 mois pour aller habiter le Havre avec son père. En 1870, F... perd son père, et, à partir de cette époque, sa conduite change complètement; il fait des dépenses considérables; il est condamné à 6 mois de prison pour vagabondage. A sa nouvelle sortie, il croit s'apercevoir que tout le monde le regarde quand il passe dans la rue. On le prend pour quelque grand personnage : Dieu, le Pape, le Christ ou encore le comte de Chambord, mais des voix lui affirment qu'il est fils de Napoléon III. Mais comme la France républicaine ne peut garder Napoléon IV sur son territoire et ne le laissera pas monter sur le trône, il passe en Angleterre et va à Chislehurst; il veut voir son père, on lui interdit naturellement l'entrée du château, et voyant qu'ils ont affaire à un fou, les gens de service lui disent qu'il ne serait pas en sûreté en cet endroit et l'exhortent à la prudence. Il part pour Londres, renouvelle en vain ses tentatives de présentation à Napoléon III, et comprenant qu'il ne peut arriver au pouvoir sans la protection de l'Empereur d'Allemagne, il traverse de nouveau la Manche et débarque à Calais, sans papier et sans argent. On était alors dans l'été de 1872. Il s'engage comme journalier dans une ferme du département du Nord pour faire la moisson et y amasse quelque

argent; puis il passe en Belgique, traverse ce pays à pied, tantôt mendiant, tantôt travaillant; il parcourt de même, sans savoir un mot d'allemand, les provinces rhénanes; séjourne quelque temps à Francfort-sur-le-Mein, et de cette ville se dirige vers Berlin, plein de confiance dans son prochain triomphe. Au bout de deux jours de marche, il est arrêté, reconnu aliéné et conduit par les autorités allemandes à la frontière française, vers Pont-à-Mousson. Cet échec, loin de le rebuter, est pour lui un trait de lumière; il comprend qu'au lieu d'aller à Berlin, c'est à Rome qu'il doit se rendre pour être reconnu et sacré par le Pape et Victor-Emmanuel réunis. Immédiatement, sans aucune ressource il part vers le Sud; mais cette fois, il ne devait pas aller bien loin; il est arrêté dans le département des Vosges, placé à l'hospice d'Épinal comme aliéné et transféré à Quatre-Mares.

Un an se passe pendant lequel F... ne manifeste aucun délire. Il demande à sortir de l'asile où il s'est acquitté régulièrement des travaux quotidiens. F... désire aller en Suisse où il pourra gagner sa vie ce qu'il ne peut faire en France. On examine avec soin l'état mental de ce malade, il n'offre rien d'anormal; on lui permet donc de sortir de l'asile le 30 juillet 1874, muni d'une certaine somme d'argent pour faire son voyage.

Dans le courant de septembre, F... est de retour à Rouen... Il est sans le sou et réduit à la mendicité, demandant de lui fournir les moyens de faire un nouveau voyage à l'étranger.

Il raconte qu'en quittant la France, il y a deux mois, et en se rendant en Suisse, son but réel était d'aller se faire reconnaître par l'impératrice Eugénie, alors au château d'Arenenberg, comme le fils de Napoléon III. Il avait bien pu dissimuler ce désir et affecter d'avoir oublié toutes ses hautes prétentions, mais, au fond, ses idées n'ont jamais changé; il est trop certain de ses droits pour jamais les abandonner.

Il a effectivement accompli son projet; il s'est rendu au château d'Arenenberg, y a obtenu une aumône et un repas, mais il n'a pu pénétrer jusqu'à l'impératrice. Ses démarches se sont renouvelées à plusieurs reprises, puis la police suisse prévenue sans doute, l'a arrêté et l'a reconduit jusqu'à la frontière française. Il n'avait plus rien et a dû revenir de Pontarlier à Rouen, mendiant son pain sur sa route.

Ces épreuves sont loin de décourager F... Il est soutenu par les voix qu'il a recommencé à entendre depuis qu'il a quitté l'asile et qui lui annoncent qu'il sera bientôt reconnu comme *Napoléon-Docteur-Dieu*. Elles le poussent à entreprendre de nouvelles pérégrinations pour obtenir le rang qui lui appartient.

Depuis que F... est rentré à l'asile, il est redevenu calme et docile, a repris son travail dans les bureaux de l'économat et ne parle pas de ses idées délirantes (1).

Dans cette observation nous voyons la représentation l'emporter sur le jugement. Des voix disent à F. qu'il est le fils de Napoléon III, et il le croit, bien que son âge lui interdise pareille illusion. Le jugement lié à l'idée première est dominé par la représentation qui est violente. Il ne peut y avoir de discussion possible quand on voit ou qu'on entend une chose. Un Portugais disait à M. Leuret : « Vous dites que je me » trompe, parce que vous ne comprenez pas comment ces » voix que j'entends arrivent jusqu'à moi, mais je ne com- » prends pas plus que vous comment cela se fait : ce que je » sais bien, c'est qu'elles y arrivent puisque je les entends ; » elles sont pour moi aussi distinctes que votre voix, et si » vous voulez que j'admette la réalité de vos paroles, laissez- » moi admettre aussi la réalité des paroles qui me viennent, » je ne sais d'où, car la réalité des unes et des autres est » également sensible pour moi (2) ».

Quoi d'étonnant après cela que l'halluciné se voyant incompris localise sur une ou plusieurs personnes la colère qui lui vient de la persécution ou du dédain dont il se croit l'objet de la part de ceux qui l'approchent? Il poursuit alors son

---

(1) *In* Ann. méd. Psychologiques, *Des aliénés voyageurs ou migrateurs*, par Foville fils, 1875, t. 14.

(2) In *Fragments psychologiques sur la folie*, par F. Leuret ; Paris, 1834, p. 203.

idée avec une logique surprenante. Un persécuté, dit-on, devient presque toujours un persécuteur, pourtant de quelle longanimité ne fait-il pas preuve ? Quel est l'homme sain d'esprit qui consentirait à devenir la victime d'un autre homme sans protester immédiatement et sans lui demander aussitôt raison de sa conduite ? Agir autrement serait de la lâcheté. Que faitle persécuté ? Il voyage, il s'échappe, il fuit, toujours poursuivi, toujours malheureux, insulté dans toutes les langues comme ce professeur de collège qui passe en Angleterre, où il se trouve bien ; mais il a le malheur d'apprendre l'anglais, et aussitôt plus de repos, les voix l'insultent en anglais; il va à Lisbonne et n'apprend pas le portugais, mais il est de nouveau poursuivi par les voix, et il parcourt les contrées les plus lointaines cherchant en vain le repos (1).

Les hallucinations de l'odorat forcent aussi le malade à fuir. Leuret rapporte le cas d'une dame, âgée de 27 ans, arrivée au dernier degré de la phtisie qui, frappée par l'odeur du charbon, croyait qu'on voulait l'asphyxier, accusant la propriétaire et la dénonçant à ses amis. Elle quitta son logement, mais l'odeur du charbon la poursuivit partout. La phtisie fit des progrès et la malade mourut au bout de trois mois (2).

L'apparition de Dieu, de la Vierge ou du Diable entre pour une bonne part dans le nombre des hallucinations de la vue.

MM. les docteurs Mauriac et Verdale citent le cas d'une extatique qui sortait souvent la nuit une fourche à la main, elle croyait voir le diable et le poursuivait à travers les bois. L'hallucination du voyage existait chez les sorciers qui croyaient se rendre au sabbat alors qu'ils restaient tranquillement chez eux.

(1) *Loc. cit.* Foville fils, p. 36.

(2) *Fragments psychologiques sur la folie*, par F. Leuret ; Paris, 1834, p. 199.

« Il y a plus de 2,000 enfants en Labour (1), dit Pierre de Lancre, conseiller au parlement de Bordeaux, qui vont chaque nuit au sabbat... l'église catholique, apostolique et romaine qui ne peut errer les punit de mort. »

R. Whytt cite le cas d'un malade qui se croyait transporté dans les airs dès qu'il fermait les yeux même sans dormir; il peut être rapproché de celui de ce monomaniaque qui croyait être conduit toutes les nuits dans les souterrains de l'Opéra.

En résumé, nous voyons que la représentation acquise domine tous les phénomènes psychiques chez les hallucinés. Le jugement est dévoyé et la délibération influencée par la violence ou la répétition d'une représentation d'origine directement sensorielle.

L'halluciné croit agir avec d'autant plus de raison que l'aberration intellectuelle est plus prononcée, d'où les fugues ou les voyages qui ne sont que la conséquence du défaut d'intégrité d'un ou de plusieurs sens. On cite le cas d'une hallucination de l'ouïe étant survenue graduellement avec l'aggravation d'une lésion de l'appareil auditif.

Notons pour être complet les fugues accomplies par les *Déments* (imbéciles, idiots, crétins). Chez ces malades, le déterminisme n'est plus le même que chez les délirants et les hallucinés. Il y a chez eux comme une oblitération des facultés psychiques avec prédominance de la représentation instinctive, de l'espèce sur l'individu. La fugue est presque toujours inconsciente, non comme chez les épileptiques où elle est brutale, irraisonnée, peut-être réflexe, mais un peu comme chez les alcoolisés, avec un voile jeté sur la mémoire, le jugement et la délibération.

(1) *Laburdum opidum*, aujourd'hui département des Basses-Pyrénées. — De Lancre et Espagnet furent envoyés en Labour par les ministres d'Henri IV, au printemps de 1609 ; ils condamnèrent au feu plus de 80 démoniaques. Le diable, d'après de Lancre, avait poussé l'audace jusqu'à tenir ses assises aux portes de Bordeaux et au carrefour du Palais-Galien.

In *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, etc. In-4, Paris, 1613 ; préface, p. 6, par de Lancre.

CHAPITRE IV

FUGUES ET VOYAGES ACCOMPLIS PAR LES IMPULSIFS

Le type de *l'Impulsif* est l'épileptique qui, sous l'empire d'une poussée, accomplit automatiquement des actes dont il ne garde aucun souvenir après la crise. Les impulsions sont nombreuses dans l'épilepsie ; nous ne voulons nous occuper ici que de celles qui ont rapport aux voyages.

L'épilepsie, disait Trousseau, est la maladie que l'on méconnaît le plus souvent. Si la grande attaque est facile à diagnostiquer, il n'en est pas de même des accès d'épilepsie larvée ; aussi classerons-nous par ordre de faits les trois observations suivantes.

Nous devons l'observation de B. à l'obligeance de notre ami M. le docteur Rolland, médecin des asiles John Bost, à Laforce (Dordogne).

OBSERVATION VII

INÉDITE

Sommaire : Epilepsie. — Première crise à 17 ans. — Convulsions durant 2 heures à 2 heures 1/2, avec intervalles de quelques minutes. — Nombreux voyages. — Instabilité dans le caractère.— Incendie volontaire.— Internement dans un asile d'aliénés.

B... (Paul-Henri), né à Lyon le 4 avril 1857, entré aux Asiles de Laforce, section des épileptiques, le 13 novembre 1885, service du docteur Rolland.

Antécédents. — Père âgé de 76 ans, tisseur de soie, caractère très doux, excessivement calme, très sobre, Quelquefois et assez souvent maux de tête. Mère 62 ans, bien portante, pas d'antécédents nerveux.—

Pas de consanguinité ; pas d'alcoliques, de névropathes, d'aliénés, dé difformes dans la famille.

Douze enfants ; un garçon mort très jeune de convulsions. Les autres vivent encore et sont bien portants.

Notre malade. — A l'âge de 2 ans 1/2 violentes convulsions avec perte de connaissance.

Rien de parliculier jusqu'à l'âge de 17 ans ; il va à l'école primaire, fait beaucoup de progrès, intelligent, laborieux. Vers l'âge de 17 ans, il eut une contrariété assez vive avec son frère dans la rue, et eut une crise en rentrant à la maison ; d'autres crises suivirent cette première, presque toutes causées par des contrariétés, ou après un travail de bureau prolongé, surtout après des calculs excessifs. Une crise est survenue après un excès de boisson (rhum) et de tabac ; le malade ne fume pas habituellement.

Description d'une crise. — *Aura* : battements exagérés du cœur qui sont très visibles sur le thorax ; quelques secondes après perte subite de connaissance et chûte en arrière, « véritable tombée théâtrale » ; au bout d'une minute environ, la conscience revient, mais incomplètement ; sensation épigastrique suivie de constriction à la gorge ; le malade porte ses mains du côté du cœur et a l'air de ressentir de fortes douleurs ; après quelques secondes, la conscience disparaît complètement. Convulsions toniques ou généralisées durant 2 heures ou 2 heures 1/2, à des intervalles de 10 minutes, un quart d'heure, arrêt des convulsions pendant une minute environ, puis elles recommencent, dans ces derniers accès, ce qui manquait complètement dans les premiers, rotation de la tête à gauche, en haut et en arrière. Pendant la crise le sens de l'ouïe seul n'est pas complètement aboli, vague sensation acoustique, sans perception bien nette des sons. Les convulsions sont suivies de *coma,* durant un quart d'heure environ.

Au réveil le malade a une minute ou deux d'égarement, au bout desquelles il se remet complètement, la conscience complètement revenue ; la douleur précordiale persiste encore pendant quelques heures. Grande fatigue générale, violents maux de tête durant près de 24 heures.

Après sa première crise, son caractère changea, il devint tout à fait instable, il ne put fixer une attention soutenue sur aucun sujet ; comme il avait une certaine instruction, c'était surtout un travail de

bureau qu'il exerçait; or, il ne put rester plus d'un mois dans le même bureau. Puis ce travail de bureau ne lui convint plus; il essaya de vendre des ouvrages de librairie par livraison, ensuite à placer des machines à coudre, etc., etc. Un jour, après une crise, il disparut de son domicile et parcourut pendant plusieurs jours les rues de Lyon en se livrant à une foule d'excentricités qui attirèrent sur lui l'attention de la police. Impossible de donner l'adresse de ses parents. Reconnu par un sapeur-pompier (il existe un poste de secours en face de la maison de ses parents), il fut réclamé par sa famille; mais son état d'excitation continuant toujours, il fut interné pendant un mois à l'asile d'aliénés du Rhône, à Bronn. Au bout d'un mois, il revient complètement à lui, est tout étonné de ne pas être dans sa famille; encore plus étonné d'être dans l'asile. Il n'a aucune conscience de ce qui s'est passé depuis sa crise. Il rentre chez lui, a plusieurs autres crises, assez espacées cependant, tous les 6 ou 8 mois environ. Dans l'intervalle de deux accès, il quitte furtivement la maison paternelle; part pour Paris depuis Lyon et s'y rend à pied; là il végète pendant quelque temps, essaye de gagner sa vie en nettoyant des devantures de magasins, puis en faisant quelques commissions, et finit par se lier avec quelques mauvais sujets, quelques *alphonses* de bas étage. Il rentre ensuite chez ses parents à qui il avait demandé avec instance de le rapatrier.

Il se marie quelque temps après, à 22 ans, n'a aucune occupation suivie; essaye de rentrer dans un bureau pour le quitter un mois après; six crises depuis son mariage. Querelles domestiques, sa femme le quitte avec un petit garçon de 5 ans. Il avait eu un autre enfant mort à 6 mois en nourrice, c'était « un très bel enfant », il serait mort faute de soins.

A la suite d'un accès, il est admis dans le service du docteur Bouveret, à Lyon; celui-ci observe plusieurs crises d'hystéro-épilepsie. Les accès étant assez éloignés, comme nous l'avons déjà dit, le malade est renvoyé de l'hôpital et rentre aux asiles de Laforce.

État actuel. — B... a l'air d'un jeune homme distingué. Il parle et il agit avec assez de distinction. Il se trouve enchanté d'être dans un asile où il a le ferme espoir de guérir. Ne pouvant trouver dans l'asile une occupation en rapport avec ses goûts et ses habitudes, il entreprend de faire de la vannerie fine. Il se met à l'ouvrage avec

beaucoup d'ardeur pendant quelques jours; puis peu à peu cette ardeur s'évanouit; il travaille plus mollement, une demi-journée, puis quelques heures, puis quelques instants seulement, puis il cesse complètement d'aller à l'atelier; il passe ses journées à ne rien faire; quelquefois cependant il se livre à la lecture. En vain veut-on essayer de l'occuper dans la maison, à la lingerie, ou à d'autres travaux manuels, très peu pénibles; il essaye de se livrer à ces nouvelles occupations, puis après deux ou trois jours il les abandonne complètement; il revient pendant quelque temps à la vannerie, mais l'abandonne bien vite.

Voyant qu'il est incapable de se livrer d'une façon suivie à aucun travail sérieux, on le laisse absolument libre de ses actions. Il se promène, cause, passe d'un sujet à un autre, d'une affaire à une autre affaire.

Le 20 décembre 1885, il paraît douloureusement impressionné par la mort d'un pensionnaire âgé de 4 ans et demi, qui lui rappelle son enfant; il n'a pas de crise, mais a des malaises, des battements de cœur, de l'inappétence pendant quelques jours; puis il reprend son train de vie ordinaire; voyant qu'il n'a pas de crises, il pense à retourner à Lyon auprès de son enfant et de ses parents. Il s'en ouvre à ceux-ci qui lui conseillent d'attendre encore, qu'il ne peut être guéri, faisant tous leurs efforts pour le faire patienter. B... consent à rester encore quelques mois à l'asile; puis ce temps écoulé, il écrit à sa sœur une longue lettre de douze pages, dans un style exalté et tout à fait mystique, et où tout en disant qu'il n'est plus fou, qu'il n'est plus malade, il prouve surabondamment qu'il est toujours malade; il prie, il supplie qu'on le laisse rentrer dans sa famille. Cette lettre reste sans réponse; le temps après lequel il attendait une réponse écoulé, il devint sombre, peu communicatif, et le 21 février, à 7 heures et demie du soir, il s'évade de l'asile, en emportant des vêtements de rechange à peu près neufs et une paire de bottines absolument neuves. Toutes les recherches faites dans le but de le retrouver sont inutiles.

Il se dirige à pied sur Bordeaux (70 kilomètres); c'était l'époque des foires; il passe deux jours dans cette ville, puis repart et prend la route de Paris, toujours à pied, car il n'avait que quelques francs. Cette somme une fois dépensée, il vend les habits de rechange qu'il

avait emportés et écrit à sa famille, depuis Angoulême, une lettre dans laquelle il la supplie de lui envoyer de l'argent pour rentrer à Lyon, et au lieu de prendre à Angoulême la route de Lyon, il continue sur Tours, où il prie ses parents de lui adresser leur réponse, poste restante. La réponse n'étant pas satisfaisante, il continue sa route et arrive à Orléans dans la plus grande détresse, sans un sou, les pieds déchirés et meurtris, car il a fait plus que la route ordinaire. Il a une frayeur démesurée d'être pris comme vagabond et d'aller sur les bancs de la police correctionnelle. D'Orléans, il écrit au directeur de l'asile une lettre de repentir et d'excuses pour le supplier de le reprendre. Par considération pour sa famille, la direction des asiles décide de le reprendre et charge une personne amie d'Orléans de le rapatrier par chemin de fer. Le lendemain, B. rentre à l'asile; grandes protestations de repentir, etc.; pendant une quinzaine de jours tout va bien, il est calme et ne parle plus de rentrer chez lui; sur ces entrefaites, un pensionnaire avec qui il était très lié est sur le point de quitter l'asile et de rentrer dans sa famille. Les idées de départ envahissent aussitôt le cerveau de B. Nouvelles lettres à sa famille, nouveaux refus de la part de celle-ci. Exaspéré, il profite d'un moment où il était seul et non surveillé pour mettre, le 29 mai, le feu à un tas de paille qui se trouve dans une porcherie inhabitée et à proximité d'une grange à bestiaux, d'un grenier à fourrage et des dortoirs de l'asile. L'alerte est aussitôt donnée, et B. impassible, dit en voyant éteindre le feu : « C'est moi qui ai fait le coup; je recommencerai, n'accusez personne. » Il espérait probablement être renvoyé après cet acte; il l'a été en effet, mais dans l'asile d'aliénés de L. où il est actuellement.

Réflexions.— Convulsions dans la première enfance, accès d'hystéro-épilepsie à 17 ans après une vive contrariété, instabilité mentale et impulsions migratrices, telle est la note des symptômes observés avant son entrée aux asiles.

Son dernier accès date du mois d'octobre 1885 à Lyon. Depuis cette époque il n'a plus eu de crises, mais son instabilité mentale s'accentue; puis les impulsions migratrices le reprennent; il quitte l'asile sous le prétexte qu'il voulait absolument revoir ses parents à Lyon, et il se dirige de Laforce sur Bordeaux ; il quitte Bordeaux et prend la route de Paris, arrive à Angoulême d'où il écrit à ses parents de le rapatrier

à Lyon, et au lieu d'attendre leur réponse à Angoulême, il continue sa route sur Tours où il prie qu'on lui adresse les fonds pour rentrer à Lyon ; puis il quitte Tours et se dirige sur Orléans d'où il écrit au directeur de l'Asile : la réponse ne se fait pas attendre, il est embarqué immédiatement dans le premier train de Bordeaux, et peut arriver à Laforce 21 jours après son évasion ; mais il n'hésite nullement à nous dire que si la réponse avait tardé tant soit peu à Orléans, il continuait sur Paris.

Comme nous lui faisions remarquer qu'il ne prenait pas en agissant ainsi le chemin le plus court pour Lyon, où il avait le grand désir de se rendre, il nous répond qu'il le savait fort bien, mais qu'une impulsion irrésistible et plus forte que sa volonté le faisait toujours marcher en avant. Enfin tentative d'incendie ; nous ne croyons pas cependant que le malade eût sérieusement l'intention de faire beaucoup de mal ; il espérait, par ce moyen, arriver plus tôt à ses fins, et se faire renvoyer de l'asile.

B... est-il aliéné ? le gardera-t-on dans un asile d'aliénés ? Nous croyons pouvoir répondre négativement. B... n'est pas entièrement responsable : il est malade moralement ; aussi n'avons-nous pas cru devoir le faire emprisonner ; mais sa place ne nous paraît pas être dans un asile d'aliénés. Où le mettre donc ? Nous l'ignorons ; la société devrait créer des établissements spéciaux pour ces dégénérés, dans la plupart des cas parfaitement susceptibles d'être améliorés.

Rapprochons de cette observation celle du malade suivant cité par Legrand du Saulle.

Un sieur K..., journalier, âgé de 44 ans, d'une sobriété exemplaire, marié, père de deux enfants, déclare qu'il a des *lubies*.

« Je suis, dit-il, bien tranquille quelque part et j'y gagne honnêtement ma vie; quand une lubie me prend, n'importe à quel moment, à mon travail, à souper ou dans mon lit, j'abandonne tout, femme, enfant, outils, argent, effets, et j'enfile le chemin qui est tout droit devant moi. Pendant tout le temps que cela me tient, je ne peux pas me raisonner.» Et il rapporte alors qu'il a erré en Savoie et en Suisse,

qu'il a été une fois éloigné de chez lui pendant 31 mois, par suite de circonstances curieuses à connaître : excellent ouvrier, il trouvait toujours de l'ouvrage et il se mettait en demeure d'amasser un pécule pour pouvoir prendre le chemin de fer et rentrer auprès des siens ; mais avant qu'il possédât une somme suffisante pour son voyage, il était repris de son même accident intellectuel, partait et perdait tout (1).

Les cas de fugues ou de voyages accomplis par les épileptiques sont tellement nombreux, que nous résumons les quelques observations suivantes :

Un jeune homme éprouvait une sensation particulière à l'estomac, avant ses fugues. Lorsqu'il retrouvait sa lucidité d'esprit, au bout de quelques heures et parfois de quelques jours, il était fort surpris d'être harassé de fatigue, très loin de chez lui, en chemin de fer ou en prison, ses vêtements étant en désordre, couverts de poussière ou de boue et ne se souvenant de rien, les poches pleines d'objets divers, tels que foulards, sifflets, cure-dents, etc., etc. (2).

C'est encore un cocher très honnête et très sobre, qui abandonna sa voiture pour marcher droit devant lui, et se trouva couché à terre dans le bois de Vincennes quand il revint à la raison (3).

Un garçon de 20 ans, sobre et travailleur, mais bizarre, irascible, original, qui s'échappe et va généralement du côté du bois de Meudon, d'où il revient tout courbaturé au bout de 24, 36 ou 48 heures, et ne sais ni ce qu'il a fait, ce qu'il a mangé, ni où il est allé (4).

Un mécanicien âgé de 32 ans, très sobre, très intelligent,

(1) *Traité de médecine légale*, par Legrand du Saulle, 1886, 2e éd., p. 813.

(2) *Loc. cit.*, Legrand du Saulle, 1886, 2e éd., p. 808.

(3) *Loc. cit.*, Legrand du Saulle, 1886, 2e éd., p. 812.

(4) *Loc. cit.*, p. 810.

qui disparaît pendant 1, 2 et 3 jours, reprend son travail, l'abandonne tout à coup, se dirige vers la gare Saint-Lazare, prend un billet de chemin de fer pour le Havre, où il s'embarque pour Trouville, et se fait arrêter chez le concierge de M. Thiers, alors Président de la République. Il n'accuse qu'un moment d'absence. Il n'a jamais eu de vertige, de convulsions, ni d'incontinence nocturne d'urine (1).

Peut-être faudrait-il ranger dans cette catégorie, ce négociant qui courait à travers le monde et se retrouva à Bombay alors qu'il croyait être à Paris. Le procès d'un autre négociant excita une attention et un étonnement considérables. Après avoir commis tous les excès possibles dans une maison publique de Moscou, ce négociant ne recouvra la connaissance qu'à Kiew, sans savoir comment ni pourquoi il y était arrivé seul et sans aucune ressource (2).

OBSERVATION VIII

Personnelle

Sommaire : Héréditaire. — Masturbation. — Attaques d'épilepsie. — Pisse au lit. — Double tentative de suicide. — Désertion avec vol d'effets militaires. — Religiosité. — Amnésie partielle. — Anesthésie généralisée.

Bernard L..., caporal au 34e de ligne, en garnison à Mont-de-Marsan, est envoyé à la prison militaire de Bordeaux pour désertion à l'intérieur et faux en écritures commis au préjudice de son capitaine, au nom de qui il s'était fait remettre par un soldat de son régiment la somme de 30 fr. Son état mental ayant inspiré quelques doutes sur sa responsabilité, ce soldat a été envoyé à l'hôpital militaire de notre ville, où il m'a été permis de prendre son observation grâce à l'extrême obligeance de M. le médecin major, le docteur Ferron.

(1) *Loc. cit.*, Legrand du Saulle, 1886, 2e éd., p. 815.

(2) *Des aberrations du sens génésique chez l'homme*, par Reuss, *In Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1886, p. 143.

11 juillet 1886. — Hérédité : Père, très sobre, vit encore, n'a jamais présenté de trouble du côté du système nerveux. Mère morte folle dans une maison particulière. Un cousin germain au père de Bernard était un peu *dérangé* mentalement. Sa tante, âgée de 75 ans environ, n'a pas la tête bien solide.

Le malade. — Commémoratifs : Bernard est un jumeau, il s'adonne aux manœuvres solitaires depuis l'âge de 12 ans. Il sent bien que cela lui fait mal, car il éprouve tous les jours des éblouissements durant 5 minutes et qui le feraient tomber s'il fermait les yeux en ce moment. C'est en vain qu'il lutte contre ce vice. Le sentiment de la propreté est intermittent. Il nous dit avoir embrassé l'avant-veille un de ses compagnons de lit atteint de la gale, et cela pour lui faire plaisir sans éprouver à son égard aucun sentiment contre nature. Il a sucé ses doigts jusqu'à l'âge de 14 ans et ronge encore ses ongles. Il aime les liqueurs fortes, surtout l'eau-de-vie. Il fuit les femmes. Il lui faut beaucoup d'air.

Il aime les travaux d'aiguille et les parfums.

Inspection. — Bernard est un garçon de 19 ans, de taille plutôt petite que moyenne ; il est presqu'imberbe, brun, ses yeux sont noirs et vifs, il est bien constitué. Légère distrophie unguéale de l'orteil droit.

Palpation, Percussion, auscultation. — Rien à signaler du côté des poumons, du cœur, du foie, des reins, etc.

Système nerveux. — Les réflexes pectoraux, abdominaux et rotuliens sont conservés. Le réflexe testiculaire est aboli, une forte pression digitale des testicules équivalente à 2,100 grammes n'est pas ressentie. Le même poids placé au bout d'un nœud coulant qui serre les testicules est parfaitemeut supporté par Bernard, qui a trouvé là, dit-il, un moyen de gagner des paris. Pas de trépidation épileptoïde de la cuisse et de la jambe, agoraphobie. Bernard est obligé de marcher au milieu de la chaussée, s'il passe sur un pont il voit glisser le parapet. Court-il un peu trop, il éjacule ; il attribue la spermatorrhée dont il est atteint à ses abus d'onanisme. Il pisse au lit ; quand il urine, il est obligé d'attendre 3 à 4 minutes, car il éprouve un spasme musculaire qui retient dans l'urètre un volume de 2 ou 3 centimètres cubes de liquide. Il éprouve un sentiment de lourdeur qui presse sur tout son corps. Bernard est épileptique ; d'après les renseignements

qui nous ont été fournis par son oncle, il se raidissait et avait les yeux hagards au début des attaques, il ne sentait pas venir le mal, il perdait connaissance, et à son réveil il ne se souvenait de rien. Il tombait soit en avant, soit en arrière, il grinçait des dents, ses yeux roulaient dans l'orbite, sa respiration était un peu gênée, il bavait, mais la bave n'était pas sanguinolente. Ces attaques ont duré jusqu'à l'âge de 16 ans, puis elles ont disparu sans aucun traitement ; les parents auraient consulté des sorciers et des empiriques. Bernard, nous dit M. le Dr Guilhem, médecin-major au 34e de ligne, n'a jamais eu d'attaque au régiment, et n'a pu dire comment ses crises le prenaient autrefois. D'autre part, il a toujours été considéré par ses chefs comme *très intelligent,* il calligraphie et apprend très facilement sa théorie.

Fonctions de nutrition. — Rien à signaler de ce côté.

Sensibilité spéciale. — La situation dans laquelle se trouvait notre malade ne nous a pas permis de pousser nos recherches cliniques aussi loin que nous l'aurions désiré.

Vue. — La vue est bonne, pas d'amblyopie, de diplopie, de daltonisme, de nystagmus. Si Bernard regarde fixement un objet pendant quelque temps, il le voit se rapprocher peu à peu de lui. Pas de photophobie, la couleur rouge l'énerve.

Ouïe. — Il entend des bourdonnements dont la durée va de quelques minutes à 1 heure environ. Rien du côté du pavillon de l'oreille, pas d'hématome.

Le *tact* et l'*odorat* sont conservés.

Goût. — Le goût est oblitéré quand Bernard s'adonne trop violemment à ses manœuvres solitaires, alors sa bouche est pâteuse comme s'il avait fait des excès de boisson la veille. Rien à signaler au voile du palais et à la denture.

Zone hyperesthésique. — La pression exercée sur le sterno-cléido-mastoïdien à 4 ou 5 centimètres environ au-dessous de son point d'insertion mastoïdienne et au point d'émergence du nerf sus-orbitaire procure un chatouillement très agréable, surtout quand Bernard ferme fortement les yeux.

Il compare la sensation qu'il éprouve au chatouillement que ferait une plume d'oie passée légèrement à la naissance du nez et à la partie inférieure du front.

Zones anesthésiques. — Anesthésie cutanée généralisée des régions cervicales, mammaires, abdominales, dorsales, de la cuisse, de la jambe, des pieds, des bras et des mains; pourtant la partie interne des pieds sur une ligne allant du talon jusqu'au gros orteil et ayant un centimètre de largeur, a conservé la sensibilité ; il en est de même de la partie supérieure et externe des oreilles; par contre les lobules sont insensibles, on peut les percer sans que le malade éprouve la moindre douleur.

Troubles vaso-moteurs. — Bernard sue beaucoup quand il est triste. Il se congestionne très facilement. Les artères temporales battent facilement et font saillie.

Sensibilité morale. — Les sentiments affectifs sont assez développés, Bernard pense souvent à sa mère dont il garde un morceau de ciment de sa tombe dans son porte-monnaie. A l'âge de 15 ans, une femme mourut dans la maison qu'il habitait ; il en éprouva une grande peur, aussi quitta-t-il le logis pendant 2 jours. 15 jours plus tard il rêva à cette femme, il crut la voir, elle poussa un grand cri qui le réveilla en sursaut. Pendant longtemps il songea à la morte toutes les nuits.

Il a des cauchemars, il rêve qu'il tombe, qu'on le poursuit, tout lui fait peur.

Sentiments passionnels. — Le désir tend à se satisfaire tout de suite. Bernard n'aime pas les femmes; nous savons qu'il s'adonne à l'onanisme et qu'il aime les liqueurs fortes. Sa passion a amené une dépravation du sens génésique. Il refoule les testicules et la verge entre les cuisses qu'il serre ensuite l'une contre l'autre, il se regarde ainsi dans une glace. Cet acte lui procure une extrême jouissance, il se croit femme, il entre alors en érection et se masturbe.

Fonctions d'expression. — Notre sujet parle avec volubilité, sa voix est saccadée par moment; il prononce vivement le mot « oui ». Sa figure est tantôt mobile, tantôt comme couverte d'un masque. L'esprit est tantôt vif et alerte, tantôt lourd et paresseux. Ses mouvements sont brusques, il semble mû par un ressort.

Intelligence. — Nous avons déjà dit que Bernard est très intelligent, mais il lui arrive parfois d'être comme hébété. Comme je le questionnais, je le vis fixer tout à coup son livret militaire et ne plus répondre à mes questions.

— Que faites-vous, lui dis-je? Mutisme absolu. Je l'appelle, il reste immobile, le regard fixe, et tout à coup, comme sortant d'un rêve :

— Ah pardon, me dit-il, vous êtes là?

— A quoi donc pensiez-vous?

— A rien. Cela m'arrive souvent. Ainsi chez moi, pendant le repas, je deviens tout à coup muet; quelquefois je suis emporté dans un beau rêve, je me vois riche et tout puissant, je cesse de manger tenant la cuillère entre la bouche et l'assiette, je suis un grand seigneur, cette illusion vient peu à peu, surtout si je vois une nappe propre ou si le linge sent bon, je suis entraîné ainsi au faîte des grandeurs, je suis roi, empereur.

Bernard a des principes religieux, son style est déclamatoire comme on va en juger d'après le résumé d'une longue, bien longue lettre qu'il écrivit à M. le Dr Ferron au sujet de sa désertion.

Monsieur,

Encouragé par vos bonnes paroles, et par l'accueil favorable que vous avez fait à ma précédente, je suis tout à fait disposé à vous faire connaître les principaux détails de ma vie..... Je commence : 11 ans, le souvenir qui fait le plus d'impression à mon esprit, c'est le jour de la distribution des prix.... jour à jamais mémorable pour moi.... Ce jour-là et un autre me font revenir au bonheur.... l'autre jour ! quel est-il? Vous le devinez, je vois cela d'ici, vous ne le dites pas mais vous le pensez en vous-même; 12 ans, ce doit être le jour de sa première communion. Eh bien ! oui, c'est cela même, vous ne vous y êtes pas trompé.... ces deux jours, ce sont pour moi mon étoile, mon ange tutélaire.... J'ai fait mes débuts à Bayonne au bureau des Contributions indirectes; j'étais avec un receveur, un modèle de piété.... mais ma famille qui ne voulait faire de moi un monsieur me sortit de là.... L'histoire ou plutôt le roman que je vous raconte m'a été raconté à moi-même par amis, parents et connaissances qui me disaient cela dans l'intention de me vexer; quant à moi, je ne m'en souviens nullement; qu'on s'adresse plutôt aux Bayonnais.... Je tombai de ma maladie à tout bout de champ... Après quelque petit séjour chez mon frère, un certain soir on vit passer à travers les rues de Biarritz, quoi donc? O malheur ! un jeune homme de 16 ans porté par 4 hommes

sur un brancard.... Qu'avait ce jeune homme, que s'était-il passé ?.... Il s'était jeté avec résolution du haut en bas d'un wagon... On le crut mort, on vint avec une machine le chercher, on le conduisit à la gare.... Il reçut les derniers sacrements.... Et savez-vous quel était ce jeune homme de 16 ans ? C'était moi, oui moi, L..., caporal au 34e.... Figurez-vous, Monsieur le Médecin-Major, il y a 2 ans, le même jeune homme, c'est-à-dire moi en personne, parcourait les rues de notre aimable ville, en criant partout d'un côté et d'autre qu'il avait gagné un lot de 10,000 fr. à la loterie Espagnole. Un entrepreneur de la ville avec lequel j'avais travaillé n'y croyait pas plus que si on lui eût dit qu'il allait mourir le soir même, mais je ne sais comment, par quelles circonstances il m'emmena chez un notaire, et là, ce qu'on fit, je n'en sais rien. De là s'ensuivit une enquête, et outre de la scène qui venait de se passer, il paraît que je fis des faux que je ne sais pas expliquer de quelle manière ils furent faits, mais pour une forte somme ; quoi qu'il en soit, je fus arrêté et mis à la disposition du Parquet, qui me garda en détention pendant 25 jours.... Il y eut une ordonnance de non-lieu rendue en ma faveur.... Mais le roman ne s'achevait pas ainsi, je revins chez mon oncle, et là, on me parla d'engagement volontaire.... Je fus embrouillé, *scellé*, empaqueté et envoyé à Mont-de-Marsan.... Quand je pense à toutes ces circonstances, c'est alors que je boirais une bouteille de bromure de potassium. Je suis crispé, je reste des heures entières à penser. Je fixe un objet quelconque pendant très longtemps et je le fixerais toujours si on ne me réveillait pas de cette sorte d'abattement par un fort bruit ou par une secousse quelconque.... Je ne suis plus heureux que lorsque, après avoir lavé mes fautes par le Sacrement de la Pénitence, j'ai le bonheur d'aller recevoir le grand Dieu, si bon, si aimable et si digne d'être loué. C'est ma seule joie et ma seule consolation. Et si ce n'était LUI j'aurais bientôt fini avec une existence qui n'est pour moi que parsemée de périls et de chagrins. Mais je crois en lui et j'accepte tout ce qu'il m'a envoyé comme une épreuve de laquelle, il faut espérer, j'en sortirais victorieux. C'est la grâce que je souhaite.

Bernard croit qu'on lui en veut, il se dit persécuté. « Vous irez trouver un Bayonnais, vous lui demanderez :

— Connaissez-vous L... le Petit-Maçon ?

— Oui, Monsieur, il a été un moment où l'on ne parlait que de lui.

— Pourquoi donc ? C'est un gentil garçon, il me semble.

— Je ne vous conteste pas ça ; mais voyez-vous, Monsieur, il..... et alors sur votre invitation il se mettrait à vous raconter tout cela avec un zèle et une animation extraordinaires.

Ce *tout cela* consiste dans le récit que Bernard a fait dans cette lettre, qu'il termine ainsi : « Je pourrais ajouter une nouvelle phrase à mon roman auquel je donnerais volontiers pour titre : *Les Tribulations de la vie.* »

L...

La mémoire n'est pas fidèle. Bernard se rappelle avoir passé un examen pour l'admission à la 18e section, mais il ignore absolument si c'était pour l'emploi de commis, d'ouvrier ou de secrétaire d'état-major. Il est obligé de garder par écrit afin de se le rappeler le nom de son oncle qui pourtant l'a élevé. Il croit souvent avoir vu une chose qu'il voit cependant pour la première fois. Il est obsédé par des mots ou des airs de musique qui reviennent à chaque instant et l'empêchent même de dormir.

Volonté. — Comme nous disions à notre sujet que la volonté se fortifiait par un travail quotidien, et lui conseillions de vouloir chaque jour un peu plus que la veille, il saisit vivement son porte-monnaie et en sortit un petit morceau de papier sur lequel il avait écrit ces mots au crayon : « J'ai achevé de me branler le 29 mars 1886 dans la cellule de Mont-de-Marsan. »

— Vous voyez, je lutte, nous dit-il, je prie beaucoup, et cependant je suis fatalement entraîné à cet acte que je réprouve d'autant plus que je sais bien que tout mon mal vient de là.

Ce morceau de papier enveloppait un morceau de ciment gros comme une noisette.

— Qu'est-ce que cela ? lui demandons-nous.

— Un morceau de ciment provenant du tombeau de ma mère.

— Pourquoi avez-vous déserté ?

— Je l'ignore. J'éprouve tout à coup un besoin irrésistible de marcher, je ne peux rester en place, marcher beaucoup me soulage. Ce besoin m'a pris très jeune. A l'âge de 10 ans, je partis de Saint-Martin-de-Hynx pour aller à Bayonne ; je fis cette course qui est de

25 kilomètres en 4 heures. Avant de m'engager j'allai de Bayonne à Biarritz. Maintenant je ferai bien 70 kilomètres par jour pendant 4 jours. Je marche très vite ; quand je vois un chemin droit devant moi, il faut que je parte. Mais j'ai grand'peur des fossés et des abords des cimetières, je vois des spectres, je cours et puis je me mets à rire de ma frayeur, quand je suis loin. Le sentiment qui m'a poussé à la désertion est très vague. Je suis parti un matin sans trop savoir pourquoi ; je voulais marcher. Il me semble avoir dormi tout le temps. Je suis allé de Mont-de-Marsan à Buglosse où j'ai travaillé sur la ligne du chemin de fer. Je suis resté 3 ou 4 jours dans cette ville, puis je suis parti tout à coup et suis arrivé à Bayonne, chez mon oncle, qui m'apprit que j'étais déserteur. Je protestai en lui affirmant que j'étais libre. Pourtant les gendarmes vinrent me chercher, la maison de mon oncle est située en face de la gendarmerie. Je ne sais ce qu'ils me dirent, et s'ils m'appliquèrent les menottes. Arrivé au régiment, mon capitaine m'apprit que j'avais commis un faux en écriture à son préjudice ; j'avais, paraît-il, emprunté 30 fr, en son nom. J'ignore avoir commis cette mauvaise action, je le crois pourtant puisque tout le monde me l'assure et que je suis en prison.

— Qu'avez-vous fait de votre équipement militaire ?

— J'ai changé d'habits, mais j'ignore où et comment ; je crois même avoir pris une voiture, mais je ne sais pourquoi.

M. le capitaine Raté qui a été victime du vol nous a écrit que Bernard avait emprunté de l'argent le jour même de son départ du régiment ; qu'il n'avait pas d'argent sur lui et avait dû commettre le faux pour s'en aller ; que l'emprunt paraît avoir été fait avec réflexion ; qu'il est parti de Mont-de-Marsan en tenue civile, après s'être débarrassé de ses effets militaires dans une auberge. Et enfin que, quelques jours avant sa fugue, il s'était ennivré, et *avait eu l'air tout à fait idiot après l'ivresse.*

D'autre part, l'oncle de Bernard nous a appris qu'il est arrivé chez lui en tenue d'ouvrier (chapeau de paille, veston et pantalon bleus, brodequins). Il était 7 ou 8 heures du soir quand il arriva chez son oncle, à qui il dit avoir laissé l'uniforme à Mont-de-Marsan, et avoir une permission de 4 jours. Le soir de son arrivée, il partit pour Biarritz voir son frère pour rentrer le lendemain, *assez déconfit*, et l'oncle

ajoute qu'il n'a rien remarqué d'extraordinaire chez son neveu pendant le temps qu'il demeura chez lui.

— Savez-vous que l'accusation qui pèse sur vous est très grave ?

— Je n'y pense pas le moins du monde. Je serai puni, tant pis ; je ne veux pas me préoccuper de ce qu'on fera de moi. Il faut bien vivre d'un côté ou de l'autre.

Bernard aime la lecture, mais il ne peut captiver son esprit si le sujet demande tant soit peu d'attention, alors il saute 4, 5, 6 pages et même plus. Il aime à lire la Bible, s'attachant surtout au côté épisodique. Il se rappelle avec plaisir l'histoire de Ruth et d'Esther, mais il n'a jamais pu lire le livre de Job. Il ne relit jamais les lettres qu'il écrit.

Le 13 juillet, Bernard nous apprend qu'il n'a pu résister à la tentation et qu'il s'est livré plusieurs fois à son vice.

Il éprouve des crampes dans le bras droit, il souffre beaucoup de la tête, sa bouche est pâteuse, il n'a pas dormi de la nuit précédente, il a eu le cauchemar, il sent un chatouillement fort agréable sur le front quand il ferme les yeux. Nous lui adressons des reproches sévères sur le peu de volonté qu'il a montrée. Il nous promet de lutter de nouveau, car il saura bien être le maître d'une passion honteuse, qui l'épuise et le rend idiot par moments. Il est homme après tout !

30 juillet. — Une ordonnance de non lieu ayant été rendue, Bernard sort de la prison militaire et vient nous voir avant de rentrer au régiment. Son exaltation est extrême. « Je suis un malheureux, nous dit-il, depuis votre dernière visite je me suis livré *17 fois* à mes habitudes solitaires. Plus que jamais j'ai des idées de suicide. Tout à l'heure en passant sur le pont j'ai voulu me jeter à l'eau. Vous entendrez parler de moi avant demain ; et il se frappait violemment la poitrine, puis il saisissait ses cheveux à pleines mains essayant de les arracher. Puis c'était le nez qu'il malaxait, qu'il pinçait, qu'il tordait, qu'il écrasait. Une autre idée me poursuit, ajouta-t-il, aller à Buglosse et pas du tout à Mont-de-Marsan. J'ai voulu voir une femme, mais je n'ai pu l'aborder, « *elle me dégoûtait autant qu'un oignon pourri.* » Tenez, mieux vaut en finir tout de suite. Je ne guérirai jamais.

Le surlendemain nous recevions une lettre de B... commençant par les initiales J. M. J. et qu'il terminait en disant qu'il ne pouvait con-

tinuer à écrire, quelque chose l'entraînant autre part. Il ne savait quoi.

Les lettres J. M. J. étaient probablement les initiales de Jésus Marie Joseph.

Quelques jours plus tard, M. le Dr Guilhem voulait bien nous apprendre que le résultat de l'enquête concluait à la réforme.

Bernard est un héréditaire, il se livre à la masturbation; sujet à des attaques d'épilepsie dans sa jeunesse; il pisse encore au lit. L'anesthésie cutanée est presque absolue, par deux fois il a essayé de se suicider. La mémoire est infidèle bien que l'esprit soit vif. Bernard ne se rend pas compte de la situation dans laquelle il se trouve. Quelques jours avant sa désertion il s'était enivré et avait eu l'air idiot. Cette crise peut être rapprochée de celle qu'éprouva B. après un excès de rhum (Observation VII); sa fugue cependant ne ressemble pas complètement à celle des épileptiques, qu partent tout à coup sans se préoccuper d'assurer leurs moyens d'existence. Le souvenir de l'acte est vague chez notre sujet qui croit avoir dormi tout le temps et ne peut se rendre compte de ce qui lui est arrivé pendant l'accès.

En résumé, chez tous les sujets que nous venons de passer en revue, nous voyons que la représentation acquise, presque supprimée pendant la durée de la crise, fait place à la représentation instinctive. Certainement les épileptiques doivent voir et entendre pendant leur accès, car s'il en était autrement ils ne pourraient se diriger et vivre; mais la représentation de ces actes est tellement affaiblie qu'il n'en reste plus trace quand ils reviennent à la raison. Un fait important à noter, c'est que les épileptiques marchent presque toujours droit devant eux, ce qui prouve que la représentation de lieu est à peine sensible. Nous avons déjà dit que chez l'homme sain, la direction est établie par la représen-

tation exacte des lieux divers dans lesquels il se trouve en relation pendant la marche. La mémoire lui apprend à s'orienter. La différence qui existe entre l'épileptique et le paralytique général par exemple, c'est que celui-ci possède la représentation exacte du lieu où il se trouve; mais sa mémoire étant affaiblie, il ne peut établir la série de jugements qui aident à l'orientation et il erre non en ligne droite mais généralement en ligne brisée, ce qui prouve qu'à chaque point de départ de la ligne il y a un commencement d'orientation aussitôt supprimé par défaut de jugement provenant de l'abolition de la mémoire des lieux. Chez l'épileptique, la représentation acquise est presque abolie, la mémoire du lieu n'existe pas, le jugement est nul pendant le temps que dure la crise. Rien d'étonnant qu'après l'accès les malades aient oublié par où ils ont passé puisqu'ils ne l'ont jamais su. Après l'accès, la représentation réfléchie reprend sa force et avec elle la mémoire et le jugement s'établissent de nouveau. Les épileptiques sont des instables, ils ne peuvent se livrer longtemps au même travail. Leur caractère offre un mélange de faiblesse et de ténacité, de douceur et de méchanceté, mais la faiblesse l'emporte de beaucoup. Ils sont versatiles, et la moindre cause les empêche d'exécuter leurs projets. B... (Obs. VII) veut aller à Lyon depuis Angoulême, mais il pousse toujours plus loin vers Paris, malgré lui, à pied et pourtant il redoute d'être pris comme vagabond, car une impulsion irrésistible le fait aller toujours en avant.

CHAPITRE V

FUGUES ET VOYAGES ACCOMPLIS PAR LES CAPTIVÉS

Captiver, dit Littré *c'est retenir prisonnier, soumettre, maîtriser, séduire, gagner. Etre captivé, c'est être tenu attaché et comme captif*, de *captivus, captif.*

Nous rangeons sous le nom de *captivés* toute une catégorie de malades qui accomplissent des actes pathologiques sous l'influence d'un désir impérieux et conscient qui s'impose à leur volonté et la maîtrise. L'expérimentation psychologique faite sur les sujets artificiellement placés à l'état de sommeil hypnotique permet de comprendre dans une certaine mesure le mécanisme et la captivité pathologiques. Tout le monde sait maintenant qu'un ordre donné alors est exécuté au moment même ou après le réveil. Cependant il y a des exceptions, comme à toute règle d'ailleurs. Il peut arriver que le sujet endormi se refuse à obéir à l'injonction et soit pris d'une convulsion (1). Au réveil il peut aussi ne pas accomplir l'acte qu'on lui a suggéré. Nous verrons que chez notre malade Albert, l'idée d'obéir a existé par deux fois, mais que l'acte n'a pu être accompli.

Le déterminisme de l'acte post-hypnotique chez le sujet endormi artificiellement et chez notre malade Albert est à peu près le même. Chez tous les deux l'acte est accompli sous l'empire d'une idée dont ils sont les captifs. Mais cette idée est imposée directement au premier par une personne qui

---

(1) *Des suggestions hypnotiques :* (Leçons recueillies par M. Davezac), par le Dr Pitres, Bordeaux 1884, p. 59.

agit. Il y a déplacement de volonté, ou plutôt effacement d'une volonté devant une autre. Chez le second, personne n'intervient activement, l'idée venue à propos d'un rien s'accumule peu à peu, se renforce jusqu'à ce que devenue puissante elle force notre sujet à partir. Il paraît conserver cependant la conscience de son acte, car il attend généralement d'avoir de l'argent avant de s'en aller.

Si le déterminisme est à peu près semblable, le mécanisme diffère cependant entre les deux types de *captivés* dont nous venons de parler.

Nous ne connaissons pas de cas de suggestion post-hypnotique ayant entraîné le sujet à accomplir des voyages. L'expérience pourrait être faite et sans nul doute elle réussirait.

Passons maintenant à l'observation d'Albert, si intéressante à divers titres.

OBSERVATION IX

INÉDITE

Sommaire : Héréditaire. — Caractère très doux. — Intelligence moyenne. — Bonne mémoire. — Violentes migraines dès l'enfance. — Fièvres intermittentes. — Vomissements. — Chûte du haut d'un arbre, à 8 ans.— Première fugue à 12 ans.— Engagé à 18 ans, pisse au lit (?) au régiment. — Diarrhée aiguë. — Céphalalgie. — Deux désertions. — Nombreux voyages (Allemagne, Autriche, Russie, Algérie, etc.) — Condamnation aux travaux publics.— Perforation du tympan gauche. — Anesthésie et analgésie à l'entrée dans le service.— Amnésie partielle.— Masturbation invétérée. — Sommeil facilement provoqué.— Arrêt de la masturbation par la suggestion.

Albert D..., né à Bordeaux le 10 mars 1860, est entré à l'hôpital, le 3 mai 1886, dans le service de M. le professeur Pitres.

HÉRÉDITÉ.— *Père :* Le père d'Albert, mort à 61 ans d'un ramollissement cérébral, était un bon ouvrier gaziste, très sobre et très estimé à la compagnie du gaz à Bordeaux, où il avait été employé pendant 35 ans. Ayant possédé une assez

jolie position de fortune, il l'avait perdue, mais cette perte ne l'avait pas trop affecté. Il était hypocondriaque.

— Père D..., lui disait-on, vous avez mauvaise mine, vous devez être malade.

— Vous croyez, répondait-il ? Ça se pourrait bien... en effet... je souffre, et il rentrait chez lui se mettre au lit. Dans les derniers temps de sa vie, il s'adonna aux plaisirs de l'amour avec excès, il sortait fréquemment de chez lui, puis il tomba dans l'imbécillité et le gâtisme. Symptômes de la paralysie générale.

Mère : La mère d'Albert est morte à l'âge de 50 ans d'une fluxion de poitrine.

Frères : Deux frères très vigoureux, un directeur d'une usine à gaz dans une ville du Midi, et sur lequel nous n'avons pas de renseignement exact ; l'autre, ouvrier gaziste dans notre ville, très estimé de la compagnie qui l'emploie, il est hypochondriaque et souffre de céphalalgie. Sa sœur se porte bien.

Le malade, commémoratifs : A l'âge de huit ans, Albert tomba « tout droit » d'un arbre sur lequel il avait grimpé, il perdit connaissance, on le porta chez lui ; en arrivant il vomit et garda le lit pendant six jours avec des compresses froides sur la tête. Des migraines très violentes le prirent à peu près à cette époque, avec accompagnement de fièvres intermittentes qui auraient duré pendant un an. Les migraines se faisaient sentir tous les trois jours, puis tous les quinze jours, puis tous les mois, tous les deux mois et enfin tous les trois mois à mesure qu'il avançait en âge. Il souffrait alors horriblement, il entendait de forts bourdonnements qui le rendaient sourd et l'obligeaient à fermer les yeux malgré lui. Les vomissements ou le sommeil faisaient cesser la céphalalgie qui durait 4 à 5 heures. Aujourd'hui Albert ne vomit plus,

mais il a des névralgies dentaires contre lesquelles il s'est fait arracher plusieurs dents sans succès.

A l'âge de 18 ans, il s'engage volontairement; quinze jours après son arrivée au régiment, il dit avoir pissé au lit, avoir été pris de forts vomissements et d'un tel besoin d'aller à selle qu'il faisait dans ses vêtements. Il entre à l'hôpital militaire de Valenciennes et y séjourne trois mois et demi pour diarrhée chronique et anémie. Traitement : ratanhia, bismuth, lavements, électrisation du ventre et de l'anus. Il obtient un congé de convalescence de trois mois, mais à son retour, il entre de nouveau à l'hôpital militaire de Condé; maux de tête et fièvre, eau glacée sur la tête. La maladie dure deux mois.

Nous devons à l'extrême obligeance de M. le professeur Morache, directeur du service de santé militaire du 18e corps d'armée, d'avoir pu consulter le dossier militaire d'Albert où nous relevons ce qui suit :

Albert a été incorporé le 23 avril 1878, *constitution bonne, tempérament sanguin*. Trois entrées aux hôpitaux pour *diarrhée aiguë,* du 4 juillet 1878 au 19 juillet, du 24 juillet au 7 août. Il obtint alors un congé de convalescence de 3 mois. Entré de nouveau à l'hôpital, du 11 novembre 1878 au 3 janvier 1879, Albert a toujours été traité pour diarrhée aiguë aux hôpitaux de Valenciennes et de Condé. *On ne s'est jamais aperçu qu'il pissât au lit.*

Albert est très sobre. Il dit n'avoir connu que trois femmes dans sa vie; mais, en revanche, il a des habitudes solitaires invétérées, s'y livrant trois et quatre fois et même davantage presque toutes les nuits quand il s'ennuie et cela depuis l'âge de 12 ans.

Avant d'arriver à l'observation clinique de notre malade, laissons-le raconter ses voyages, dont le récit tient dn roman

et témoigne aussi d'une mémoire fidèle, ainsi que d'un esprit d'observateur assez prononcé.

A l'âge de 12 ans, dit-il, étant apprenti chez M. L..., fabricant d'appareils à gaz à Bordeaux, je quittai brusquement cette ville. Des voisins qui, paraît-il, m'avaient vu me promener longtemps devant la porte, dirent à mon père que j'avais pris la direction d'Arcachon. Mon frère partit aussitôt à ma recherche et me retrouva à La Teste, engagé comme employé chez un marchand de parapluies ambulant avec qui j'avais dû faire la route.

— Que fais-tu là, me dit mon frère en me frappant sur l'épaule?

Je reçus comme une secousse et fus bien étonné quand j'appris que j'étais l'apprenti d'un marchand ambulant. Mon frère me ramena à la maison, où l'on me parla quelques jours après d'un héritage que mon père devait faire à Valence-d'Agen.

Un mois après, je me trouvai dans cette ville, sans savoir comment. Un ami de ma famille voulut bien me diriger sur Bordeaux.

Un jour, M. L... m'envoya avec un camarade chercher du coke à la Compagnie du gaz; il m'avait confié 100 fr. Le lendemain, je fus étonné de me trouver en chemin de fer j'entends crier « Tours », on me demande mon billet, je regarde, j'en avais un pour Paris. Avais-je de l'argent ? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit on me trouva couché, un soir, sur un banc de la gare d'Orléans, à Paris. N'ayant pu dire comment il se faisait que je fusse là, on m'envoya au dépôt, puis à Mazas, où l'on me retint 15 jours. Informations prises à Bordeaux, on consentit à me rendre à ma famille; mais celle-ci qui avait été obligée de rembourser les 100 fr. à mon patron ne voulut pas faire les frais de mon voyage de retour,

aussi je reçus une feuille de route pour revenir à pied d'étape en étape, touchant 1 fr. 50 de secours par 50 kilomètres. J'arrivai ainsi jusqu'aux environs d'Angoulême. On était en pleines vendanges, je m'engageai comme domestique chez M. Michel B..., à Lagroue, commune de Marsac, où je restai pendant 2 mois gagnant 1 fr. 50 par jour ; les gendarmes me voyant travailler ne m'inquiétèrent pas ; je revins à Bordeaux avec 50 fr. d'économie. J'entrai à la Compagnie du gaz où mon père et mon frère travaillaient comme ouvriers. Tout alla bien pendant quelques mois, quand un beau jour je me trouve à Barbezieux, j'y suis arrêté et emprisonné, car je n'avais pas de papiers. On prend des renseignements à Bordeaux, et on me lâche en me donnant de nouveaux papiers pour Paris où je voulais aller n'osant plus revenir dans ma famille.

Arrivé à Châtellerault, nouvel arrêt, j'ai encore perdu mes papiers, on m'en donne et je passe par Poitiers, Tours et Orléans, où le commissaire de police, me fait comprendre que j'avais tort de vagabonder et que je ferais mieux de rentrer chez moi ; j'accepte et je reçois un passe-port gratuit pour Bordeaux. Mon père et mes patrons croyant que Paris m'attirait résolurent de m'y envoyer. C'est ainsi que j'entrai comme employé chez M. L..., rue Martel ; je m'étais logé à l'Hôtel de Lyon, passage des Petites-Ecuries, je me trouvai très heureux. Je travaillai avec courage pendant 15 jours ; je touche ma paie et je pars brusquement, je me retrouve à Joinville-le-Pont. Je n'osai plus revenir chez mon patron, aussi je continuai ma route traversant successivement Champigny, Meaux, Longjumeau, Provins et Vitry-le-Français où je demande un billet de logement qu'on se hâte de me donner... en prison. J'avais perdu mes papiers. On prend des renseignements, la liberté m'est rendue 15 jours plus tard, alors je me dirige vers Châlons-sur-Marne, Chaumont, Vesoul,

Dijon, Mâcon et Villefranche. Je visitai Lyon que je trouvai fort beau, la place de la Perrache surtout, j'y vis le chemin de fer funiculaire ; je passai à Grenoble où j'admirai les belles promenades qui bordent l'Isère, mais à Annecy je fus pris de nouveau, mis en prison, étant toujours sans papiers, puis remis en liberté avec un certificat et un secours de route qui me permit de regagner Bordeaux en passant par Lyon, Saint-Etienne, Le Puy, Mauriac, Tulle, Brives, Périgueux, Coutras et Libourne.

J'entre de nouveau à l'usine à gaz où je travaille de tout cœur pendant trois mois, quand un beau jour je me trouve sur une place qui m'était inconnue ; je m'informe, j'étais sur la place de la Préfecture, à Pau.

Suis-je assez malheureux, m'écriai-je ! Encore une nouvelle fugue ! Enfin, tant pis, puisque j'y suis je vais chercher une place. J'avais 5 fr. sur moi, je couchai pour 5 sous par nuit chez un chiffonnier. J'écrivis à mon père qui m'envoya 10 fr. et un certificat de la Compagnie du gaz de Bordeaux. J'obtins du travail à l'arsenal de Tarbes. Mais un soir, ayant touché l'argent qui m'était dû, je pars et me retrouve à Bagnères-de-Bigorre ; je vais à Lourdes où je prends le train pour Tarbes et Toulouse, où j'arrivai à 1 heure du matin. J'entends crier : « les voyageurs pour Cette et Marseille en voiture ! » et j'enfile un wagon. Le lendemain, j'arrivais à Marseille à 6 heures du soir. Là, j'entendis parler beaucoup de l'Afrique, je résolus de m'y rendre. J'échangeai un costume neuf que mon père m'avait envoyé à Tarbes contre un vieux, de plus le brocanteur avec qui j'avais affaire me donna 5 fr., et le lendemain je prenais passage sur le pont du « *Maréchal-Canrobert* » pour 15 fr. J'étais sans le sou, je gagnai ma nourriture comme marmiton. Vainement je cherchai du travail à Alger, j'allai alors jusqu'à St-Eugène, Mustapha supérieur et Blidah,

d'où je revins sans avoir rien trouvé. Je m'arrêtai à la Trappe de Staouël où l'on fabrique de l'eau de roses ; j'y fus nourri et logé, et quand je partis on me donna 40 sous. De retour à Alger j'errais sur la place du Gouvernement et devant la caserne des Isolés, quand un zouave me voyant fort malheureux me donna une gamelle et deux biscuits, en me conseillant de rentrer en France. Je m'adressai donc au commandant du « *Moïse* » qui me renvoya au maître d'hôtel. Je revins en France en fourbissant les cuivres de la cuisine, je gagnai même 5 francs à ce travail, plus 40 sous qu'un monsieur me donna pour un service que je lui avais rendu. J'allai à Aix, c'était l'époque des moissons ; un matin que je montais du blé, des gendarmes me demandèrent mes papiers ; comme toujours je n'en avais pas, ils m'arrêtèrent, on me mit en prison d'où je sortis un mois plus tard avec itinéraire forcé et secours de route, et je regagnai Bordeaux en passant par Arles, Nîmes, Montpellier, Pézenas, Cette, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary, Toulouse, Montauban, Castel-Sarrazin, Moissac, Agen et La Réole où mon frère vint me chercher. Ma mère mourut quelques jours après mon retour ; j'étais revenu à l'usine à gaz. J'étais calme depuis longtemps quand un beau jour je me réveillai en chemin de fer. J'étais à Puyoo.

— Allons, me dis-je, encore une escapade. Quel malheur !

J'avais heureusement de l'argent, je pris le train pour Orthez et Oloron, où je cherchai en vain du travail. Je revins donc à pied par Navarens, Orthez, Dax, Mont-de-Marsan et Roquefort. Ayant appris qu'il y avait du travail à Labouheyre, je m'y rendis après 2 jours de marche dans les landes ; j'y travaillai 2 mois, quand je fus rappelé à Bordeaux par mon père. Un de mes frères allait subir le sort, et comme mon amour pour les voyages n'était que trop connu, on me

proposa de m'engager pour l'exempter du service militaire. J'acceptai, mais je fus réformé au conseil de révision; la décision qu'on avait prise à mon égard m'avait bien affecté, je m'étais remis difficilement au travail, aussi quelques jours après, je me trouvais à Mont-de-Marsan. Cette fois, j'avais mes papiers, et cela me donna l'idée d'aller me présenter au recrutement, où je fus déclaré bon pour le service. Je m'engageai donc volontairement le 19 avril 1878, et 3 jours après, le 22 avril, j'étais incorporé au 127e de ligne à Valenciennes. Je commençai à mouiller mes draps dès les premiers jours du mois de mai, on me retira le matelas du lit, puis je fis dans mes vêtements, on m'envoya à l'hôpital, où je restai en traitement pendant 3 mois et demi, au bout desquels j'obtins une convalescence de 3 mois que je passai chez moi, à Bordeaux, à la campagne. En face de ma demeure habitait un ami d'enfance, Baptiste; je lui fis part de mes impressions de voyage, et surtout de la vie agréable qu'un soldat peut mener à Valenciennes; Baptiste, émerveillé, s'engagea pour me suivre. Aussi arrivons-nous tous deux dans cette ville. Je fus obligé de quitter mon ami, qui, incorporé au 16e dragons ne put me suivre à Condé, où je fus envoyé avec un détachement du 127e de ligne. Je m'ennuyai beaucoup de ne pas voir mon ami, j'avais de grands maux de tête, aussi m'envoya-t-on à l'hôpital. A peine en étais-je sorti, qu'un jour, comme je me promenais dans la cour de la caserne, on vint m'avertir qu'un civil me demandait. C'était Baptiste qui, s'ennuyant autant que moi, avait déserté et venait me proposer d'en faire autant. Je n'hésite pas un instant, et je passe la frontière, avec mes effets et mes armes, que je troque à Percewaltz contre un costume d'ouvrier et 2 fr. Nous passons alors par Tournai, Bruges, Ostende, Gand et Bruxelles où, ne trouvant pas de travail, nous vivons d'aumônes.

Nous allons à Charleroi, où pendant trois jours nous déchargeons des wagons de minerai, nous quittons cette ville ayant chacun 3 fr. dans la poche. Arrivés à Liège, la Société française nous donne 1 kilogramme de pain et 20 sous, ce qui nous permet de gagner Verviers. Là, nous apprenons qu'en Hollande on embarque secrètement pour les Indes. Nous partons donc pour Amsterdam, nous étions en plein hiver de 1879, hiver très rigoureux, nous manquions de pain, de chaussures et de vêtements, aussi Baptiste était-il bien fatigué ; quant à moi, éprouvant le besoin de marcher, je laissais mon ami se traîner sur le chemin et je passais devant faisant 4 et 5 kilomètres pour revenir sur mes pas le rejoindre. Nous arrivâmes enfin à Maëstricht. Mon ami ne pouvant aller plus loin entra à l'hôpital; hélas, quand je vins pour le voir, le lendemain, j'appris que le pauvre garçon était mort de fatigue. Cette mort m'attrista beaucoup; d'autre part, n'ayant pas le sou et ne trouvant pas de travail, la police hollandaise me renvoya à la frontière belge.

Je revins donc à Bruxelles où je trouvai de l'occupation dans une fabrique de céruse où les ouvriers ne peuvent travailler que fort peu de temps à cause de l'intoxication saturnine. Le médecin attaché à l'établissement passe du reste la visite tous les jours. J'avais toujours caressé le projet d'aller en Autriche. J'écrivis donc à mon beau-frère que je partais pour Vienne et qu'il voulût bien m'envoyer un peu d'argent. Je pars aussitôt pour Aix-la-Chapelle, Dusseldorf où le consul français me donne 5 marks ; Cologne, Bonn où la police me donne un itinéraire avec secours ; Audernach, Coblentz où je fus bien malade, rendant tout ce que j'avalais ; je couchai pour 20 pfennigs au refuge des voyageurs, sorte d'asile placé sous le contrôle de l'État, puis je gagnai Mayence où un Bruxellois me donna 3 marks,

une chemise et des souliers, de là je me rendis à Cassel, Darmstadt, Francfort où je reçus un secours du consul, Hanau, Aschaffenbourg et Wurzbourg où mon beau-frère m'avait envoyé une lettre poste restante selon ce que nous avions convenu avant mon départ de Bruxelles, plus un mandat de 32 marks. J'atteignis Nuremberg, où je pris un billet de quatrième pour Ratisbonne d'où je gagnai à pied Passau, sur la frontière Autrichienne. J'arrivai vite à Lintz, puis à Amstette. Là on me demanda mes papiers. Je les avais perdus, aussi m'envoya-t-on vite en prison où je souffris beaucoup. Au bout de huit jours le médecin me reconnaissant malade me fit transporter à l'hôpital de Watof-an-der-Hisp où je fus traité, pendant un mois et demi, à la glace sur la tête et au sulfate de quinine. Quand je fus guéri on m'envoya de nouveau en prison afin d'y attendre le passage d'un convoi de prisonniers qui nous mit à la frontière, à Salzbourg. Cependant j'avais une idée fixe : aller à Vienne, aussi je revins à Lintz par un chemin détourné. J'y rencontrai un commis-voyageur belge qui me donna un florin et me conseilla de descendre le Danube sur un train de bois. C'est en ramant pour avoir du pain que je fis mon entrée dans la capitale autrichienne. Je couchai à l'asile le soir de mon arrivée, et le lendemain je me présentais chez M. D..., directeur de l'usine à gaz de Gaswerk-Tabor. Ce Monsieur avait été l'ancien directeur de l'usine à gaz de Bordeaux, il avait connu mon père et mon frère, aussi me reçut-il et me donna-t-il du travail dans son établissement. Nous possédons la lettre que M. D... écrivit au beau-frère d'Albert ; nous y relevons cette phrase :

Vienne le 4 avril 1880.

. . . .

J'ai souvent été trompé ici par des gens se disant Français, que j'hésite à le croire (Albert), d'autant plus que ce malheureux garçon est si misérable que je ne le reconnais pas. Il me montre une lettre que vous lui avez écrite à Wurzbourg, datée de Bordeaux, le 26 décembre 1879.........

Quelques semaines après, M. D... répondait au beau-frère d'Albert qui avait donné à son patron de bons renseignements sur lui, la lettre suivante témoignant de la bonne volonté que notre malade portait à son travail.

Vienne, le 30 avril 1880.

Monsieur,

J'ai reçu votre honorée du 6 avril, dont je vous remercie beaucoup. J'ai appris avec plaisir que le jeune D... est un honnête et bon garçon, et, en effet, depuis qu'il est ici, je n'ai qu'à le louer en tout. J'espère qu'il continuera ainsi.

Malheureusement les choses ne se passèrent pas comme le désirait M. D..., car un beau jour Albert se trouve sur un bateau à vapeur. Au moment du débarquement le capitaine lui demande ce qu'il faisait là, et ce qui l'attire à Buda-Pesth. Grand étonnement de notre voyageur, qui ignorait s'être embarqué. Vite il se rend chez le consul de France qui lui donne un billet de quatrième pour rentrer à Vienne, où il travaille avec courage, lorsqu'un jour il reçoit une lettre de son beau-frère l'invitant à bénéficier de l'amnistie accordée aux déserteurs et de rentrer en France. Aussitôt Albert se rend chez l'ambassadeur qui lui accorde un billet de chemin de fer, et il rentre au régiment, à Valenciennes, le 21 septembre 1880.

Je suis donc reversé, dit Albert, au 127e de ligne, mais comme j'avais déserté avec mon équipement, ma masse était loin d'être complète, aussi me mit-on à la cuisine afin de gagner un peu d'argent. Je m'ennuyais beaucoup, car je portais des vêtements graisseux. A cette époque, je subis la seule punition que j'aie jamais eue au régiment, à part la condamnation aux travaux publics. Mon livret porte *pour avoir découché,* mais je voulais déserter; seulement à la frontière un douanier m'avait ramené jusqu'à Valenciennes, car les idées de voyage me tourmentaient beaucoup. Donc un dimanche après avoir préparé le *rata,* je prie un de mes camarades de me remplacer; je me mets en grande tenue, je gagne Condé, et 2 heures après je passe la frontière pour la seconde fois. Je traverse Bon-Seconrs et Percewaltz, sans toutefois vendre mes vêtements, que je dépose chez un commissaire de police à Mons. Mon beau-frère m'envoie 30 francs à Bruxelles et m'engage à travailler. Arrivé à Liège j'entre pour 2 mois à l'hôpital des Anglais, puis je traverse Verviers, Aix-la-Chapelle, Cologne et je remonte le Rhin. J'admire le tombeau du général Hoche à Andemach, puis allant à Mayence je suis la route taillée dans la montagne, me rappelant que l'année précédente j'avais failli y être écrasé par une avalanche. Je passe sur le beau pont suspendu qui est jeté sur le Rhin dans cette ville, et le souvenir de mon passage du fleuve à pied me revint à la mémoire, car la glace ayant craqué sous mes pas j'avais failli être englouti. Puis vient Cassel où j'avais été malade pendant 2 mois, Cassel dont la façade de l'Hôtel de Ville magnifiquement sculptée ressemble à une église et où se trouve le château où Napoléon III fut retenu prisonnier. Je revis Francfort avec ses magnifiques squares sur les bords du Mein; Hanau où je restai un mois à l'hôpital; Frederick-

dorf village fondé par les protestants émigrés de France lors de la révocation de l'édit de Nantes. Je reçus des secours dans cette charmante bourgade, où tous les Français malheureux sont reçus en amis, on me donna à manger dans une pension de jeunes filles et j'y reçus 10 marcks. Enfin marchant toujours, je traversai Ratisbonne, Passau, Lintz, et j'arrivai à Vienne où j'entrai de nouveau à l'usine à gaz.

Je fus tranquille pendant quelque temps; j'assistai le 1er mai 1881 au mariage de la princesse Stéphanie avec l'archiduc Rodolphe, quand je me trouvai brusquement à Budweis vers le milieu du mois de juin. Pouvais-je revenir à Vienne! Certes je n'aurais jamais plus osé me représenter devant M. D... aussi me décidai-je à gagner le consulat français le plus voisin. A Pragues, les étudiants français firent une quête; je reçus 8 florins et une chemise. A Leipzig, le consul me donna 5 florins, mon voyage en quatrième de Leipzig à Berlin m'en coûta trois. Arrivé dans cette ville je m'adressai à l'ambassade et à la Société française; on me donna de quoi me rapatrier, mais au lieu de me diriger vers la France je me trouvai à Posen. Que vais-je faire maintenant? me dis-je, les consuls ne voudront plus s'occuper de toi, va donc et marche au hasard! Posen est une ville pauvre; on s'y nourrit de pommes de terre bouillies ou sautées dans la graisse, et pour 10 pfg., on peut faire un repas. Je trouvai que les hommes étaient sales; leur costume se composé de culottes, de hautes bottes, d'un veston de velours garnis d'anciennes monnaies en guise de boutons, et de chapeaux en feutre noir; quelques-uns n'ont pas de chaussure, un grand manteau couvre leur misère.

Je quittai Posen et errai longtemps à l'aventure. Un jour que j'étais égaré dans les champs, des paysans me dirent :

— Puisque tu es Français, va donc à ce château là-bas, on t'y donnera de l'argent et du pain.

Je m'y rendis, l'intendant me dit d'entrer. A peine étais-je dans le parc qu'un énorme chien s'élança sur moi, me roula par terre, et me laboura le bras et le poignet droit avec ses crocs et ses griffes. On accourut à mon secours, mais j'étais blessé et le maître du domaine m'envoya à ses frais à l'hôpital de Varsovie où je fus soigné pendant une quinzaine de jours. Quand je fus guéri, des juifs me conseillèrent d'aller jusqu'à Moscou en me disant qu'il y avait beaucoup de Français, et que sûrement je trouverais de l'ouvrage dans cette ville. Je partis donc, faisant le voyage de Varsovie à Moscou dans des fourgons où je soignai des bestiaux. J'arrivai à Moscou quelques jours après l'assassinat du tzar. La ville était très animée. Quant à moi, n'ayant pas mangé et étant sans travail, je ne savais que devenir. Le gouvernement russe se chargea de me loger et de me nourrir pendant quelque temps, et voici comment. J'étais en train d'admirer la statue de Pierre-le-Grand, au milieu d'une grande place, quand des agents de police coiffés de casques à pointe éprouvèrent le besoin d'entrer en conversation avec moi. Fort embarrassé, car j'ignore la langue russe, je leur fis comprendre tout mon ennui de ne pouvoir leur répondre convenablement et d'employer une mimique que je cherchai pourtant à rendre très expressive. Peut-être comprirent-ils tout de travers, peut-être aussi furent-ils scandalisés de mon procédé, toujours est-il qu'ils me saisirent malgré mes protestations et m'amenèrent devant un Monsieur qui, ne connaissant pas le français, fit venir un interprète. J'étais devant un commissaire de police.

— Vos papiers ! Où sont vos papiers ?... me dit-il.

— Je n'en ai pas.

— Quels sont vos moyens d'existence?

— Nombreux, Monsieur le Commissaire, je voyage beaucoup ; quand j'ai de l'argent, je m'en sers; quand je n'en ai pas j'en demande; quand on ne m'en donne pas, je meurs de faim.

— Pourquoi vous trouvez-vous à Moscou?

— Je serais bien embarrassé de vous le dire. Voici comment cela arrive. J'ai de grands maux de tête, je m'ennuie, je sens le besoin de marcher, et je pars, je vais toujours tout droit et quand je reviens à moi, je suis loin ; la preuve, c'est que parti de Valenciennes il y a quelques mois je suis ici maintenant.

— Plus de doute, s'écria le Monsieur, nous en tenons un, et sa figure s'épanouit de joie.

— Allons ne cherchez pas à feindre me dit l'interprète, on vous connaît.

— Vous me connaissez ! quelle chance! alors vous tâcherez de me procurer un peu de travail?

— Mais, parbleu! plus je le regarde, plus sa ressemblance est frappante. Enfin nous le tenons. Qu'on l'emmène.

Et l'on me saisit, on me pousse; on m'entraîne, je proteste. Enfin que me veut-on ?

— En prison le nihiliste ! crie le Monsieur.

Et oui ! j'étais nihiliste sans le savoir. Mon signalement répondait à celui d'un homme qu'on recherchait. Et voilà comment le gouvernement russe me fournit pendant trois mois et demi le gîte et le couvert en compagnie de plusieurs étudiants et de femmes. Ils savaient bien que je n'étais pas nihiliste ceux-là ! Une dame prisonnière qui avait fait ses études en France et qui parlait bien notre langue me secourut un peu et m'encouragea, car, je l'avoue, la perspective du nœud coulant ou des glaces de la Sibérie ne me souriait pas du tout.

Dans le courant du quatrième mois la cour de la prison se remplit de soldats. On appela les prisonniers un à un. Quatre sortirent des rangs, la tête rasée, on allait les pendre. Je n'étais pas à l'aise. Mon Dieu, me disais-je, pourvu que je ne sois pas pendu ! On en appela une cinquantaine pour être envoyés en Sibérie. Allons, me dis-je en riant quand je vis que je n'avais plus à redouter la corde, le gouvernement russe ayant appris tes goûts pour les voyages va t'en faire faire un là-bas, bien loin, bien loin. J'en étais là de mes réflexions quand l'interprète s'approchant de moi vint me lire une ordonnance d'après laquelle la France ne me réclamant pas, mais me reconnaissant comme citoyen français, on allait me conduire à la frontière turque !

Décidément j'étais servi à souhait, et on allait me faire voir du pays. On m'incorpora dans un convoi de prisonniers, qui en laissait ou en prenait en route. Je supportai alors des souffrances atroces ; nous marchions par quatre les mains liées derrière le dos, on ne nous détachait qu'aux heures des repas. Les étapes étaient quelquefois de 50 kilomètres, il fallait marcher vite, sans quoi les Cosaques, mettant leur chevaux au galop, venaient nous donner de grands coups de plat de sabre dans les jarrets. Quand nous arrivions dans une ville, ça allait à moitié mal ; on nous logeait dans la prison où nous étions à peu près nourris ; malheureusement nous couchions le plus souvent dans l'isbah des gardes. Ces gardes sont chargés d'assurer le service de la poste, et s'occupent en même temps de l'entretien des routes et des forêts. L'isbah est divisée en deux chambres, l'une dans laquelle logeaient le garde et les Cosaques, l'autre où l'on nous enfermait. Nous y couchions pêle-mêle, hommes et femmes, avec des tziganes qu'on expulsait. Les malheureuses tziganes étaient enveloppées d'un grand manteau dans lequel elles

portaient leurs enfants ; elles étaient fort belles, mais d'une saletérepoussante; le matin, elles faisaient leur toilettedevant nous, puis elles se livraient devant tous, à qui en voulait, pour un morceau de pain, une cigarette ou un peu de schnaps. Parfois même à la halte de midi et malgré la fatigue de la route, prisonniers et prisonnières s'accouplaient en plein air, personne n'y trouvait à redire pas même les Cosaques qui nous regardaient. Une nuit des compagnons de route voyant que j'avais été privé depuis le départ du plaisir auquel ils se livraient si facilement voulurent me le faire partager. L'adversité rend meilleur.

— Il lui faut de la femme aussi, dirent-ils.

— Je m'en charge, répondit une belle tzigane. Et elle se coucha près de moi. Elle était bien en chair, longtemps elle me cajola, m'excita, se roula sur moi, rien n'y fit. De guerre lasse elle m'abandonna... Alors, tout seul, je me procurai le plaisir qu'elle avait été impuissante à me donner, et que, d'ailleurs, je m'accordais plusieurs fois par jour.

Une de ces malheureuses allait accoucher, on la laissa dans une ville ; une autre mourut au milieu de nous, en prison, dans des convulsions horribles, se roulant par terre et écumant de rage, ses membres paraissaient recroquevillés. Elle dut être tuée par l'alcool qu'on nous donnait ; il était tellement fort et mauvais que je ne pouvais le boire. Enfin après plusieurs semaines de marche, nous arrivâmes près d'un poteau portant les armes turques. Là, le chef des Cosaques nous faisant former le cercle, nous lut un décret impérial d'après lequel celui d'entre nous qui rentrerait sur le territoire russe serait renvoyé en Sibérie, puis de la main il nous fit signe de partir. Je couchai la nuit suivante dans la cabane d'un pauvre pêcheur à qui je demandai un abri par signes, puis je marchai pendant de longues semaines mendiant mon

pain et couchant où je pouvais. Enfin j'arrivai à une grande ville, bâtie au bord de la mer. J'étais à Constantinople. Je vis sur la devanture d'un magasin : « *Ici on parle français.* » J'entrai et on m'apprit qu'il existait un asile international dans la ville. Je m'y rendis. On y prit mon nom, on me donna 1 kilog de pain et un cachet correspondant au numéro d'un lit. J'étais couvert de vermine, on me fit pendre moi-même mes vêtements dans une chambre où l'on brûlait du soufre ; on me mit au bain, puis on me donna une longue chemise de flanelle. A huit heures du soir, on ferma les portes de l'asile. Un prêtre vint faire la prière pour laquelle on se déchausse, on lève les mains et on baise la terre. Le lendemain on me fit raser, je cirai mes souliers, je mangeai une soupe à la farine et on me rendit mes vêtements. Dans la journée j'allai chez le consul de France qui m'ayant engagé à revenir à Vienne, me remit un billet de chemin de fer pour cette ville, 3 florins autrichiens, et une note priant les employés du chemin de fer de s'occuper de moi, car j'ignorais le turc. Le trajet dura 48 heures ; j'entrai à Vienne par la gare de Pradstrass. Je courus chez M. D... qui fut on ne peut plus étonné de me voir et ne voulut rien croire de mes aventures. Il voulut bien me reprendre comme employé, et je me remis sérieusement au travail.

Un dimanche j'assistais sur le Prado au défilé du Tir International; quand les Français passèrent, j'entendis crier partout « Vive la France ! » Un de ceux qui criaient était près de moi, nous causâmes, il était déserteur ; artilleur à Besançon, il était passé en Suisse qu'il avait traversée et dont il me parla souvent dans la suite. Dès lors l'idée de la Suisse et de ses montagnes ne me quitta plus.

Quelque temps après j'étais à Klostenburg. Des dominicains français m'y donnèrent la soupe. Je n'osais plus revenir

à Vienne ; je partis donc pour Rufstein et Munich, où le consul de France me donna un billet de chemin de fer pour Gunzburg et Stuttgard ; là je reçus du consul 12 marcks et partis pour Carlsruhe, Kehl et Strasbourg. A Schelestadt, un capitaine d'infanterie bavarois, marié à une parisienne, me conseilla de rentrer en France et me donna 5 marcks. Arrêté une nuit sur un banc à Colmar, on me mit en prison, mais on me relâcha le lendemain quand j'eus fait voir que j'avais de l'argent. A Mulhouse, un contre-maître, dont le fils était parti en France pour ne pas servir l'Allemagne, consentit à m'employer, car j'avais l'autorisation du commissaire de police de rester pendant 15 jours dans cette ville. Je poussai la brouette, portant des tuiles et gagnant un peu d'argent. Puis j'entrai en Suisse. Je visitai successivement Interlaken, Genève, le canton de Vaux, Schaffouse et Bâle. Là, me sentant si malheureux et me voyant si près de la France, je me rendis chez notre consul le 5 septembre 1882 et lui déclarai que je voulais me constituer prisonnier. J'en reçus des secours et des papiers. Le 25 septembre suivant, je me remettais entre les mains de la gendarmerie à Delle, d'où l'on m'expédia sur la prison militaire de Lille après être passé par Valenciennes. »

Arrivé à Lille, Albert subit un interrogatoire ; il prétend ne pas savoir pourquoi il a déserté, on le presse de questions et il finit par répondre ces mots : « Je suis parti parce que mes camarades me faisaient trop de misères. » Le 24 novembre 1882, il est condamné à 3 ans de travaux publics pour désertion avec effets et armes. Son avocat, nous dit-il, plaida l'irresponsabilité, se basant sur les bons antécédents et surtout sur les maux de tête qu'éprouvait son client. D'autre part, son défenseur, à qui nous nous sommes adressé directement, dit ne pas se rappeler cette affaire qu'il n'a pas même trouvée

inscrite dans ses notes, ce qui prouve qu'Albert fut jugé sommairement sans enquête sérieuse préalable, ses deux désertions l'ayant classé par avance dans la catégorie des incorrigibles et non des irresponsables. Il est cependant probable que son avocat plaida l'irresponsabilité pour la forme sans être plus qu'il ne faut convaincu lui-même de l'innocence de son client.

Albert fut donc envoyé en Afrique au camp des Portes-de-Fer. On lui fit raser les cheveux ce qui le fit souffrir horriblement surtout lorsque le rasoir passait sur la zône hyperesthésique dont nous avons parlé. C'est à la douleur qu'il éprouvait qu'il rattache la perforation du tympan de son oreille gauche. Il souffre de violents maux de tête qui nécessitent son transport à l'ambulance de Bordj-Bou-Aneridj où il reste 2 mois, après avoir passé 8 jours au camp dans cet intervalle.

Dispensé du séjour au camp on l'envoie au dépôt à Bougie où il entre à l'hôpital à deux reprises, la première fois pendant cinq mois, la seconde pendant trois.

Le 14 juillet, il est gracié en considération de sa bonne conduite. Pendant les marches, il était toujours en tête de la colonne. Au moment d'être incorporé au 11e de ligne, on l'envoie à l'hôpital de Sétif, pour y être proposé pour la réforme, qu'il obtient enfin à Bône pour la perforation du tympan gauche.

Rentré à Bordeaux, Albert travaille de nouveau à la Compagnie du gaz. Ses patrons sont très contents de lui, les certificats que nous possédons nous le prouvent, sa famille est enchantée d'avoir auprès d'elle son enfant prodigue, qui promet de bien se tenir. Et, en effet, il fait la connaissance d'une jeune fille, qu'il aime beaucoup, on fixe le jour du mariage. Albert va enfin goûter les joies de la

famille et se reposer de ses fugues qui l'ont fatigué, quand le 18 juin 1885 il disparaît. Le futur se retrouve à l'hôpital de Verdun (Meuse), dans les premiers jours de septembre, sans savoir comment il a pu arriver jusqu'à cette ville, ni ce qu'il avait pu faire depuis le mois de juin. Il fut très affecté de cette nouvelle escapade, surtout lorsqu'il pensa à sa fiancée qu'il avait quittée si brusquement et qu'il retrouverait peut-être mariée à son retour, ce qui arriva.

Une décision ministérielle en date du 9 décembre 1885 accordant à Albert un passe-port d'indigent avec secours de route, il arrive le 17 janvier 1886 à Bordeaux et rentre à l'hôpital Saint-André, salle 12, lit 39, dans le service de M. le professeur agrégé Lande. Nous l'y remarquons dans les premiers jours de février. M. Lande veut bien lui accorder le 24 février le transeat pour la salle 16 dans laquelle nous nous trouvons. Quand nous arrivons le lendemain pour interroger notre malade, nous apprenons qu'il est parti. Il avait profité de ce qu'on lui avait rendu ses vêtements pour se sauver de l'hôpital. Il se retrouve à Labouheyre, où le maire lui ayant donné un billet de logement lui conseille de rentrer à Bordeaux, mais il part le lendemain pour Pau, y séjourne à l'hôpital du 10 au 25 mars. A sa sortie il va à Tarbes, puis travaille à Ilos du 26 mars au 22 avril. Il rentre ce jour-là à l'hospice de Tarbes jusqu'au 28 avril, et vient enfin échouer à l'hôpital Saint-André à Bordeaux, le 3 mai 1886, dans le service de M. le professeur Pitres, où nous commençons à prendre l'observation clinique de ce nouveau Juif-Errant.

Entrons maintenant dans le domaine clinique.

Etat actuel. Inspection. — Albert est un garçon un peu maigre et grêle, mais assez bien musclé. Sa physionomie est tour à tour intelligente et hébétée. Au bras droit et au

PLANCHE 1

F. 1



F. 2

FRONTAL

0,068

0,055

OCCIPITAL

poignet on voit les cicatrices laissées par la morsure d'un chien. Pas de distrophie unguéale, microcéphalie légèrement prononcée. Albert est gaucher.

Palpation. — Tous les réflexes sont normaux, le réflexe testiculaire n'est pas bien accentué.

Percussion et auscultation. Rien du côté de la poitrine, du cœur, du foie, de l'estomac et des reins.

Mensuration. — Circonférence horizontale du crâne, 0^m 52 ; d'un tragus à l'autre par le front, 0^m 29; d'une oreille à l'autre par l'obélion, 0^m 20; de la racine du nez à la protubéranse occipitale externe, 0^m 35 ; diamètre antéro-postérieur, 0^m 165 ; diamètre bi-pariétal, 0^m 16; l'indice céphalique n'a pu être pris.

La réduction au *dixième* du tour de tête d'Albert, prise au moyen d'un conformateur à 0^m 04 au-dessus de la racine du nez et à environ la même distance au-dessous de la pointe de l'occipital, donne : Diamètre antéro-postérieur, 0^m 068; diamètre transverse d'un pariétal à l'autre, 0^m 055. (Pl. I, fig. 2).

Le sommet de l'occipital chevauche sur la suture interpariétale ; on peut enfoncer facilement l'index et le médius réunis dans la suture lambdoïde. La pointe de l'occipital est proéminente, les deux bords supérieurs de la suture occipito-pariétale sont enfoncés. (Pl. I, fig. 1).

Taille 1^m68; longueur du buste : *en avant:* de la fourchette du sternum à l'apophyse xyphoïde, 0^m19; de l'apophyse xyphoïde au pubis, 0^m32 ; *en arrière:* de la proéminente au coccyx, 0^m59; largeur des épaules 0^m47 ; largeur de la poitrine d'une acromion à l'autre, 0^m40 ; tour de poitrine, 0^m 80; dans l'inspiration, 0^m85; dans l'expiration, 0^m79; tour du cou en passant par la pomme d'Adam, 0^m33 ; longueur du cou, de la protubérance occipitale externe à l'apophyse proéminente 0^m13; tour du bassin par une ligne passant par les deux crêtes

iliaques antérieures et supérieures, 0^m78; longueur des jambes de la crête iliaque antérieure et supérieure au talon, 0^m97; longueur du bras de l'acromion au sommet du médius, 0^m75; longueur des mains, 0^m19; longueur des pieds, 0^m24; force au dynamomètre, main droite, 52; main gauche, 65.

Fonctions de nutrition. — L'appétit est généralement bon, les selles sont régulières et quotidiennes. La digestion facile. Les urines sont normales, franchement acides. Albert sue des mains et des pieds; il est obligé de changer souvent de chaussettes en été. La sueur se localise aussi à la figure et surtout au front. Rien ou presque rien au thorax. Le poids moyen du corps est de 57 kilogrammes.

Sensibilité spéciale. — VUE : Albert a un champ visuel rétréci concentriquement (P. II, fig. 1 prise le 2 novembre 1886, fig. 2 prise le 8 février 1887. L'accommodation se fait bien. Les pupilles sont un peu déformées et oblongues, le fond de l'œil est normal.

Œil droit : il ne reconnaît ni le rose, ni le violet, le vert clair, le jaune clair ni le lilas.

Œil gauche : il ne reconnaît pas le violet et le rose.

Des deux yeux. Il ne reconnaît pas le marron, le vert clair, le violet, le violet clair, la couleur brique et le rose. En général il a perdu la notion de toutes les teintes claires. La couleur rose n'est reconnue d'aucun œil ni des deux à la fois.

Nous lui présentons une carte rose.

— Quelle est la couleur de cette carte?

— Elle est bleue.

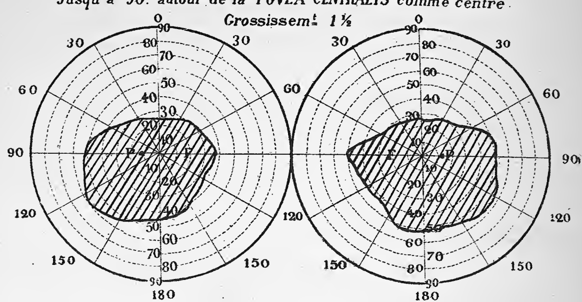
— Vraiment?

— Non, elle est blanche?

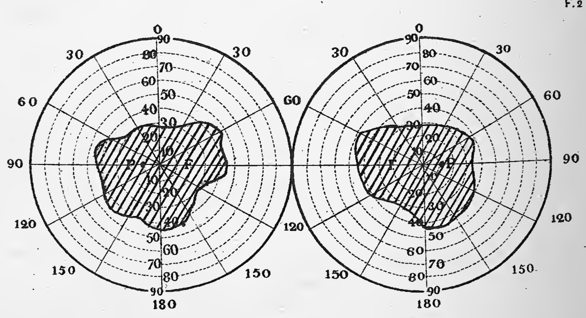
— En êtes-vous bien sûr, regardez bien.

— Je ne sais pas.

F. 1


ŒIL GAUCHE
ŒIL DROIT
CHAMP VISUEL D'ALBERT
Jusqu'à 90° autour de la FOVEA CENTRALIS comme centre.
Grossissem^t 1 ½

F. 2



— Si elle n'est ni bleue ni blanche, quelle couleur a-t-elle donc?

— Elle est rose.

— Ah! c'est la couleur rose, cela? J'avais complètement oublié ce ton. Je voyais bien une couleur, mais j'ignorais son nom.

— Vous ne l'aviez donc jamais vue?

— Pardon, mais j'en avais perdu la mémoire.

Le lendemain, comme nous passions devant une affiche rose placardée au milieu d'autres affiches de différentes couleurs, nous lui demandons ce qu'il voit.

— Je vois du vert, du bleu, du rouge.

— Et celle-là, lui dis-je en lui désignant l'affiche rose, quelle couleur a-t-elle?

Albert réfléchit un moment; puis me regardant en souriant, c'est du rose, vous me l'avez appris hier.

A peine avions-nous fait quelques centaines de pas, le hasard voulut que nous passions de nouveau devant d'autres affiches. Je répétai la même expérience.

— Quelle est la couleur de cette affiche? (elle était rose).

Albert cherche longtemps, mais en vain cette fois, il a oublié la couleur rose, il ne la reconnaît plus. Il me dit alors avoir des absences de couleurs et n'en reconnaître quelquefois aucune, *il oublie leur nom.* Il a toujours reconnu le rouge, le blanc et le noir. Cette amnésie dure un temps plus ou moins long.

L'examen du larynx, de la bouche, du nez et des oreilles a été pratiqué par notre ami M. le docteur Lichtwitz.

OUIE. — *Oreille droite* : le tympan est déprimé, le manche du marteau est horizontal, l'apophyse externe est saillante.

Oreille gauche : trace d'une ancienne perforation de la

membrane de Shrapnell (partie supérieure du tympan). Le reste du tympan est terne, un peu refoulé en arrière.

Le *Tact* est normal.

L'ODORAT. — *Narine droite :* les cornets inférieurs et moyens sont considérablement atrophiés.

La *narine gauche* est normale. La sensibilité existe dans le nez au contact, à la piqûre et à la brûlure. Le malade sent peu les mauvaises odeurs *(assa fœtida)* de la narine droite. Il les sent bien de la narine gauche. Il reconnaît les odeurs agréables des deux narines (*essence de violette, de verveine, de rose blanche* etc.)

La trompe d'Eustache droite n'est pas libre, la gauche l'est assez.

GOUT. — Le goût est conservé, bonne denture. La muqueuse buccale possède une sensibilité normale, les réflexes sont conservés. Sur la paroi postérieure du pharynx et surtout sur les parties latérales on voit des granulations.

Les cordes vocales sont normales, leur motilité existe à la phonation et à la respiration. Le larynx est normal. La voûte palatine est ogivale étroite et enfoncée en haut et en avant. Pas de cicatrices sur la langue, pas de mouvements vermiculaires des lèvres, pas d'embarras de la parole.

Zônes hyperesthésiques. — La pression au creux épigastrique provoque de l'étouffement. Une zône très douloureuse, large à peu près comme la paume de la main, existe au sommet de la tête entre les sutures sagittale et lambdoïde et s'étendant à environ deux travers de doigt de chaque côté de la suture interpariétale. L'application simple de la main est fort douloureuse au malade qui attribue cette hyperesthésie au rasement des cheveux qu'il a subi aux travaux publics en Afrique.

Zônes anesthésiques. — A son entrée dans le service on pouvait traverser sa langue avec une aiguille sans qu'il éprouvât la moindre douleur. Il en était de même de sa peau, anesthésie et analgésie généralisées.

Un traitement bromuré a ramené la sensibilité.

Troubles vaso-moteurs.— Albert se congestionne facilement. Sa figure devient rouge, les oreilles sont écarlates, les artères temporales font saillie et battent fortement ainsi que la faciale et la carotide externe. Quand il baisse la tête pour se chausser ou qu'il la relève pour se faire raser, il a des éblouissements qui durent environ 5 minutes.

Pas de paralysie cutanée vaso-motrice, cependant il semble y en avoir un peu au thorax; l'ongle passé sur les pectoraux y provoque une légère traînée rose clair.

Sensibilité morale. — Les *sentiments affectifs* sont très développés. Nous verrons par la suite quel attachement possède Albert pour le souvenir de sa mère. Son caractère est très doux, il pleure facilement, il est bon. Les fêtes, les joies honnêtes, les jeunes filles dansant sous le regard maternel, excitent en lui des idées d'une douceur triste qui le font pleurer de joie. « Si ma pauvre mère vivait, je pourrais partager ces plaisirs, se dit-il en ces moments, tandis que j'en suis éloigné. Qui voudrait de moi, maintenant ? » Ce sentiment n'est pas dicté par un esprit de rébellion ou de haine, de dépit ou de colère, mais par une douce tristesse aiguisée d'une goutte de fatalisme qui lui fait supporter son sort avec une calme résignation. Les rires et les amusements des filles publiques le dégoûtent tellement qu'il frapperait ces femmes s'il le pouvait. Au théâtre, le drame lui plaît beaucoup, mais il n'y pleure jamais, quelque pathétique que soit la scène.

Pas d'idées expansives.

Sentiments passionnels. — Albert ne fume ni ne boit, il

n'est ni joueur ni coureur d'aventures, mais il ne fait pas d'efforts pour arrêter les élans passionnels qui le poussent à l'onanisme. Nous savons, en effet, qu'il se livre depuis son jeune âge à des actes solitaires. Comme presque tous les vieux onanistes, il est timide auprès d'une femme. Mais à peine au lit il évoque l'image d'une femme qu'il aura vue dans la journée et il se masturbe en entreprenant avec elle un voyage imaginaire.

Il nous dit être tombé en poussant un cri et comme évanoui à côté de la première femme qu'il a connue lors de son premier coït en Autriche, à Vienne. Aujourd'hui cependant les idées sont moins érotiques, le traitement bromuré ayant été appliqué.

Fonctions d'expression. — Ce qui frappe surtout quand on observe Albert de profil, c'est la forme allongée de sa tête qui donne l'impression d'un cylindre, impression due probablement à la maigreur du visage, à la légère proéminence des os malaires, au long cou et surtout à l'aplatissement de la courbure occipitale. Son regard est tour à tour éveillé ou atone avec chûte de la lèvre inférieure.

Fonction psychique. — Nous dirons dans le courant de cette étude ce que devient la volonté chez Albert.

Intelligence. — Bien qu'ayant fréquenté l'école jusqu'à l'âge de 12 ans, Albert sait à peine lire et pas du tout écrire. Son intelligence subit des hauts et des bas, tantôt elle est vive et alerte, tantôt bornée et obtuse. Albert a appris à lire pendant le peu de temps qu'il a passé au régiment.

Pendant son séjour en Allemagne il a appris à parler la langue de ce pays d'une façon fort convenable. Certaines expressions et la prononciation de certains mots prouvent qu'il a habité le nord de ce pays.

Mémoire. — Notre malade pourrait fournir une excellente

observation à un travail sur les maladies de la mémoire. La sienne est d'une sûreté étonnante en même temps que d'une faiblesse incompréhensible.

Nous demandons à Albert, le jour de son entrée dans le service, l'âge qu'il a.

— Peut-être bien 29 ans ! répondit-il

— Pourquoi peut-être bien ?

— Parce que je n'en suis pas sûr du tout, mon passeport, dit 29 ans.

Nous savons qu'il est né en 1860 et que, par conséquent, il ne peut avoir que 26 ans.

— Vous avez 26 ans, lui disons-nous.

— Ah ! merci, je suis bien content de savoir mon âge.

Le lendemain, nous lui posons la même question.

— Je sais bien que vous me l'avez dit hier, nous répond-il, mais je ne me le rappelle plus.

Nous le lui apprenons de nouveau, et maintenant, quand nous en reparlons, il nous répond : J'ai 26 ans, je le sais parce que vous me l'avez dit.

Entre deux fugues, Albert ayant fait la connaissance d'une jeune ouvrière, l'avait demandée en mariage et avait obtenu sa main. Etant reçu dans la maison où travaillait la jeune fille, rue St-Antoine, à Bordeaux, il lui promit un jour de venir la chercher vers 4 heures du soir pour aller faire ensemble un tour de promenade.

En attendant cette heure, Albert, qui ne travaillait pas ce jour-là, dit à sa fiancée qu'il allait se reposer au Jardin-Public.

Alors il descend la rue Ste-Catherine, aboutit au cours du Chapeau-Rouge, arrive sur les quais et un moment après il se trouve à La Bastide devant l'Alcazar où il entend qu'on fait de la musique: il y avait répétition, il entre..., et à 6 heures il frappe à la porte de sa fiancée. Il avait oublié

l'heure du rendez-vous ! Trois ou quatre jours après, il partait et se réveillait en prison à Verdun. Nous verrons, dans la suite, le crochet qu'il avait fait avant d'arriver dans cette ville.

A son retour, il fut prié par la jeune fille de ne plus se présenter chez elle.

Pendant ce voyage, il perdit sa montre et son livret militaire que nous retrouverons à la fin de cette observation. Quelquefois il suffit de donner une simple indication, un seul mot à Albert pour lui faire rappeler toute une série de faits.

— Avez-vous été en Afrique avant d'avoir été soldat ?

— Non, monsieur.

— En êtes-vous bien sûr ?

— Absolument sûr.

— Réfléchissez-y cette nuit, vous me donnerez la réponse demain.

Et le lendemain.

— Eh bien ! Albert, cette réponse ?

— Je ne me rappelle rien.

— Pourtant vous avez été marmiton...

— Marmiton ?... marmiton... attendez... cela me revient... je sais maintenant... c'est bien cela... je suis allé en Afrique avant d'être soldat... c'était à bord du « *Maréchal-Canrobert* ».. et parbleu, oui... je n'avais pas le sou pour payer mon passage que je gagnai en faisant le service de marmiton.

Nous avons dit qu'Albert porte une cicatrice au bras droit.

— D'où vous vient cette blessure ?

— Je l'ignore, je dois l'avoir toujours eue.

— C'est une morsure.

— Mordu, moi ?

— Mais, oui, par un gros chien.

— Un gros chien ?... Oui, je me rappelle maintenant,

c'était dans une grande propriété où j'étais entré pour demander du pain.

On peut rapprocher cette expérience de celle de la couleur rose. Il y a perte de mémoire passagère chez Albert avec durée plus ou moins longue. Voici un autre fait qui prouve que sa mémoire est cependant d'une exactitude étonnante.

Voulant savoir si les récits de ses voyages n'étaient pas faux ou tout au moins exagérés, je fis venir un jour Albert chez moi où j'avais donné rendez-vous à une dame amie de ma famille qui avait habité Frederichdorff, en qualité de professeur de français, dans une pension de jeunes demoiselles, et qui se trouvait, par une coïncidence heureuse, être dans cette petite ville au moment où Albert y passa lors d'une de ses pérégrinations à travers le nord de l'Europe. Disons en passant qu'il se sent toujours poussé vers le nord et qu'il n'aime pas le midi.

Alors il nous raconte qu'il est entré à Frederickdorff par une route de traverse en venant d'Hombourg. Cette route débouche au milieu du village. Il y a là une croix. Frédérickdorff est un village bâti en longueur sur les deux bords de la route ; il y a un café qui fait face à la rue principale.

« J'allai frapper, dit-il, à la porte d'une pension où je fus reçu et où on me donna à manger. Ce fut une dame brune, âgée d'une trentaine d'années environ, qui m'ouvrit et me fit servir ; *elle avait une épingle à cheveux à forme d'épée.* »

Cette observation était exacte ; toutes les dames de la maison portaient des épingles à cheveux ayant cette forme. C'était la mode à cette époque (1879-1880) à la pension, car Albert avait été reçu dans la maison qu'habitait notre amie, en ce moment.

La mémoire d'Albert ressemblerait assez à une plaque

photographique dont certaines parties seraient *floues,* tandis que d'autres seraient bien venues. Il faut l'entendre raconter ses voyages, Et pourtant c'est un garçon qui n'a pas reçu d'instruction ; il est très humoristique à l'occasion ; c'est ainsi qu'il nous décrit la rotondité de la femme du bourgmestre d'un village voisin de Frederichdorff ; qu'il nous parle des royaumes, des duchés, des provinces, qu'il a visités ; nous cite les fleuves qu'il a traversés, les villes dont il a admiré les monuments, nous donnant des détails très précis sur les mœurs et les costumes des habitants, ajoutant le fait historistique qui les rend célèbres.

Albert peut oublier son âge, qu'il a fait sa première communion, qu'il a été mordu, qu'il a été emprisonné comme nihiliste à Moscou, etc., etc., mais il se souviendra toujours des beaux paysages qu'il a vus et des monuments qu'il a admirés. Tout jeune, il aimait les récits de voyage, s'enquérant de ce qu'il y avait de remarquable dans tel ou tel pays, dans telle ou telle ville.

Albert éprouve, nous dit-il, une impulsion irrésistible de marche deux ou trois jours avant l'accès qui le force à partir. Son caractère change, il devient morose et taciturne, il éprouve un violent mal de tête accompagné de sueurs profuses, il a des bourdonnements d'oreille, des étourdissements et un tremblement nerveux qui le force à marcher. Il commet des étourderies ; c'est ainsi qu'à table il tend un couteau pour un verre si on lui sert à boire. Enfin sans qu'il puisse raisonner l'acte qu'il accomplit, il part tout à coup non sans boire avec avidité et à la suite deux ou trois verres d'orgeat ou d'un sirop quelconque qu'il se fait servir sur le premier comptoir qu'il rencontre. Albert, qui n'aime pas les liqueurs fortes à l'état de santé les déteste quand il est malade. Son existence est complète, il sent bien toutes les

parties de son corps, mais il lui semble qu'il n'arrivera jamais assez tôt aux objets dont il a besoin pour son départ, chapeau, souliers, etc.

« Je mettrais une robe de femme, dit-il, si je la trouvais immédiatement à ma portée pour aller plus vite. » Une fois parti, il ne sait plus ce qu'il fait, il est inconscient ; s'il pleut, il se mouille sans s'apercevoir qu'il tombe de l'eau ; il doit manger et boire selon toute probabilité, mais il n'en est pas sûr, la raison seule lui disant qu'il doit avoir bu et mangé durant les jours de crise et de marche pendant lesquels il veut être seul. Il ne se sent pas vivre, ou, s'il le sent, il ne s'en souvient pas. Il a un soin extrême de sa personne, il est toujours très propre, même pendant l'accès, alors que marchant à l'aventure par le soleil ou par la pluie, dans la poussière ou dans la boue, sur les routes ou dans les champs, il doit inévitablement se salir. Il gratte la boue avec ses doigts, et se lave à tous les ruisseaux qu'il rencontre. Albert porte sur lui un pantalon qu'il fit faire à Bordeaux quelques jours avant son départ pour Verdun; il est d'une propreté irréprochable, et pourtant Albert a fait à pied une bonne partie du voyage, couchant probablement où il pouvait.

Le goût est modifié. Dans l'état de crise, tout ce qu'il mange est fade, l'odorat reste normal, mais il a des illusions. En plein jour, les arbres prennent l'aspect fantastique de fantômes dont la vue lui donne le frisson. Quand il revient à lui tout lui semble « drôle » (*sic*), les arbres paraissent ne plus avoir de feuilles, la route sur laquelle il se trouve est un champ, et la prison dans laquelle il a été enfermé une chambre ordinaire. Ce n'est qu'une heure environ après le réveil, qu'il a la perception exacte du lieu dans lequel il se trouve. La fin de la crise est accompagnée de bâillements et de pleurs, l'abattement en est le dernier terme.

La volonté va en s'affaiblissant à mesure que la crise augmente d'intensité. Bien q e se levant tous les jours 3 heures avant celle de se rendre au travail, il aime alors à rester au lit le plus longtemps possible et ne se décide à s'habiller qu'au dernier moment. Sa volonté est incapable de réagir contre la mollesse qui l'envahit ou la timidité qui l'obsède; il nous raconte à ce sujet qu'il fut envoyé par son patron, quelques jours avant sa dernière fugue, dans un magasin de confections pour dames. Arrivé sur le seuil de la porte de l'atelier où il devait poser un bec de gaz, et où se trouvaient réunies toutes les ouvrières, il n'osa pas entrer, intimidé par la vue des jeunes filles. Il se retira en donnant pour raison que l'ouvrage ne pouvait se faire au milieu de tant de personnes.

Il revint à l'heure du déjeuner, quand il fut bien sûr d'être seul. Albert ne cherche pas à comprendre quand il n'a pas saisi du premier coup; s'il lit un journal, il s'occupe de ce qu'on y dit sur les pays étrangers qu'il a visités; il lira la chronique locale, le récit des accidents ou des crimes, mais jamais la politique ou les articles appelés « de fond. »

Il ne manque cependant pas de volonté, mais chez lui elle est paresseuse et affaiblie.

Quand l'idée du départ s'implante dans son esprit, il en est tellement captivé qu'aucun obstacle ne pourrait l'empêcher de mettre son projet à exécution.

Le 29 juin, Albert n'ayant pas eu de crise veut quitter l'hôpital afin de reprendre son travail. Il apprend de son patron que le travail n'allant pas il ne pourrait être occupé qu'à partir du mois de septembre. Albert va trouver son frère, qui ne veut pas le recevoir, le traitant de paresseux et d'indigne. Le lendemain, il revient à l'hôpital, il est triste, il pleure, il ne sait que devenir. M. le professeur Pitres, le

rassure en lui disant qu'il pourra attendre, s'il veut, le mois de septembre, dans son service. Cette faveur rend notre malade très heureux. Le 5 août, rien de particulier à signaler.

Le 6 août, Albert s'est promené, selon son habitude, dans les couloirs de l'hôpital ne montrant aucune agitation. Personne ne lui a parlé de voyage ni d'aucune ville. Il s'est couché avant 8 heures, paraissant très bien portant. Mais à 8 heures 1/2 il appelle un de ses voisins C... (de Liége), et lui demande s'il veut partir avec lui pour cette ville. C... ne répondant pas parce qu'il était étonné de l'accent peu naturel de la voix d'Albert, celui-ci s'adresse à d'autres voisins qui lui demandent ironiquement s'il veut partir tout de suite. A quoi il répond qu'il ne partira que le lendemain matin :

— Tu comprends, ajouta-t-il en s'adressant à C..., je ne peux pas toujours rester ici sans rien faire; là-bas il y a de l'ouvrage, on travaille beaucoup au gaz et, du reste, je dois y trouver une personne qui en arrivant me donnera 200 francs. Cela dit Albert se tait et reste tranquille jusqu'à minuit. Alors C..., l'entendant marmotter tout seul, vient s'asseoir auprès de son lit.

Albert avait les yeux grand ouverts et ne s'est pas aperçu du visiteur qui l'écoutait.

— Il irait, disait-il, au Consulat en passant par telle rue, devant telle église, il traverserait la Meuse sur tel pont pour aller à l'usine à gaz. Il racontait qu'il avait eu beaucoup de plaisir jadis à Liège, et il nommait les personnes qu'il y avait connues. Cet état a duré une heure, puis Albert s'est tu.

Le 7 août, Albert se lève à 8 heures, et de sa voix naturelle dit quelques paroles banales à ses voisins. Puis il se met à coudre son pantalon qui n'en avait pas besoin, et à poser une pièce à un endroit où il n'y avait pas de trou. Il se plaint de maux de tête assez vifs.

— Veux-tu venir avec moi à Liège? dit-il tout à coup à C...

— C'est trop loin pour y aller à pied, répond celui-ci.

— Oh! pas trop, réplique Albert, dans trois semaines nous y serions.

— Tu n'as ni vêtements, ni chaussures pour faire un si long voyage.

— Tu me prêteras ce qu'il faut.

Il prend les bottines de C... et les place sous son lit. Cela, fait il se débarbouille, fait quelques tours de promenade dans les couloirs selon son habitude et se recouche un peu avant 9 heures. A l'heure de la visite, nous le trouvons dans l'état suivant: la figure un peu fatiguée est rouge, le pouls est régulier : 84 pulsations; les pupilles et la langue sont normales. Albert est très altéré, et n'a pas faim.

— D'où vous viennent ces bottines? lui demandons-nous en lui montrant celles qu'il avait placées sous son lit.

— Je n'en sais rien.

— On vous les a prêtées?

— Je l'ignore.

— Vous les avez prises alors?

— Je ne sais pas. Et il nous raconte que dans la nuit il est allé à Liège, qu'il y a trouvé un monsieur qui lui a donné une lettre pour aller chercher du secours dans une église, et qu'il est revenu.

Albert avait déjà conté son voyage à M. Bitot, externe de service, qui l'avait vu avant la visite, lui affirmant nettement être allé à Liège.

— Mais il est impossible d'aller à Liège et de revenir dans l'espace d'une nuit, même en chemin de fer.

— C'est vrai, c'est impossible, cependant je n'ai pas rêvé, je n'ai pas fermé l'œil de toute la nuit.

— Avez-vous envie de partir maintenant?

— Non, j'ai seulement besoin de marcher, mais tout à l'heure j'avais une grande envie de m'en aller, j'ai failli vous quitter et partir pour Liège.

La sensibilité cutanée sur les membres et le torse est normale, mais la pression et la friction sont douloureuses au sommet de la tête. Pas de zônes idéogènes.

En résumé : à 9 heures, l'hallucination avait laissé une impression trop vive pour que la raison ait pu la rectifier... A 10 heures 25 minutes, celle-ci fait comprendre à Albert qu'il n'a pu aller à Liège et en revenir dans si peu de temps. Il décrit cette ville, mais il ne se rappelle nullement en avoir parlé pendant la nuit. Il déjeune, la rougeur de la face disparaît, et la tête se dégage.

A 11 heures et demie, en quittant l'hôpital nous rencontrons Albert qui se promène très vite d'un bout à l'autre du grand couloir.

Il marche précipitamment, la tête basse, sans regarder les personnes qui se trouvent sur son passage. Il évite les obstacles. Nous l'arrêtons, il nous reconnaît ; il nous dit que de marcher ainsi le soulage beaucoup. Nous revenons à 4 heures du soir à l'hôpital, Albert se promène encore avec la même vivacité. On nous apprend qu'il est revenu à deux ou trois reprises dans la salle, une fois il s'est assis auprès de son lit et a lu le journal un instant. Deux fois il a demandé à C... comment il devait s'y prendre pour avoir des vêtements. Celui-ci lui ayant répondu qu'il lui était impossible de les avoir avant le lendemain matin, Albert n'a pas hésité et n'a fait aucune démarche dans ce sens auprès de la sœur ou du directeur de l'hôpital.

— Pourquoi marchez-vous autant, lui demandons-nous ?

— J'ai grand mal à la tête répondit-il. Je serais bien plus à l'aise sur une grande route où je pourrais marcher librement.

— Etes vous fatigué ?

— Pas le moins du monde. Du reste, je ne suis jamais fatigué, je fais 70 kilomètres dans la journée. La marche dégage ma tête et ne fatigue jamais mon corps.

Il ne parle plus de Liège.

Le 7 août, à la visite du matin, Albert est revenu à son état normal. Il avait dormi pendant la nuit ; il a eu plusieurs cauchemars, il s'est querellé avec ses parents et des inconnus. Il ne voyageait pas, mais il voyait des loups, des lions, etc., Il a vu aussi une femme et il lui a sacrifié. Après cela il s'est endormi.

Il a uriné 3 ou 4 fois pendant la nuit, ce qui ne lui arrive que très exceptionnellement ; nous savons qu'il avait beaucoup bu pendant la journée précédente. Le matin, Albert ne souffre plus de la tête qui est dégagée, et ne ressent plus le besoin de partir sur-le-champ. Cependant comme il serait heureux de pouvoir marcher sur une grande route !

— Je voudrais aller loin, bien loin, avec quelqu'un pour me surveiller et me ramener au besoin. Si vous vouliez, dit-il à M. le professeur Pitres, j'irais à Libourne et en reviendrais ; il n'y a en tout que 64 kilomètres.

— A tant faire vous pourriez pousser jusqu'à Liège, lui disons-nous.

— Je n'ai plus envie d'y aller, répond Albert.

Sur l'assurance qu'il pourra aller le lendemain dimanche se promener à Libourne, Albert devient gai. Comme il va marcher ! Pendant la nuit, il ne dort pas de joie.

Le 8 août, dimanche, Albert se lève à 4 heures du matin, il nettoie ses vêtements, et part à 5 heures après avoir mangé un morceau de pain et bu un verre de vin.

M. Bitot, ayant affaire ce jour-là à Libourne, voulut bien attendre Albert à son arrivée et le faire déjeuner avec lui.

Albert nous raconte que jusqu'au septième kilomètre sa gaîté avait été sans égale. A cet endroit devait avoir lieu la fête locale des environs, les marchands forains installaient leurs marchandises, les saltimbanques montaient leurs baraques, on annonçait la fête par des salves d'artillerie; ces incidents inattendus surprirent agréablement Albert et augmentèrent encore sa gaîté. Il ne s'arrêta pas pourtant et continua son chemin; mais à un kilomètre plus loin, il fut pris d'un grand frisson, qui le saisit de la tête aux pieds, frisson très violent qui fut suivi d'une sueur abondante. Alors il s'assit tout à coup sur le bord de la route.

— Je voyais, nous dit-il, les feuilles des arbres fanées, toute la nature comme envahie par le brouillard, la route était désolée, je n'avais plus de forces, je souffrais, et je me mis à pleurer. Puis surgirent des idées de tristesse. Je pensai à ma pauvre mère, me disant que si elle avait vécu je serais allé à la fête ; je me dis ensuite que le voyage que je faisais allait être la cause de mon malheur ; en ce moment je ne pensais ni à M. Pitres, ni au but de mon voyage, ni à vous, ni à qui que ce fût de l'hôpital. Une bonne femme voyant mes pleurs et ma détresse m'offrit d'entrer chez elle pour me réconforter. Je refusai, elle m'apporta un verre d'eau sucrée ; j'ignore si je l'ai remerciée. Après avoir bu, j'essuyai mon visage, je me levai brusquement et repartis aussitôt sans savoir où j'allais ni quelle était la cause de mon voyage. J'étais bien malheureux. Quand un kilomètre plus loin ma tristesse disparut tout à coup et je me retrouvai content, je me mis à chanter, me rappelant parfaitement la promesse que j'avais faite d'aller à Libourne.

Sur son chemin Albert admire les paysages qui s'offrent à sa vue, les vignes et les châteaux, etc., etc., et arrive à 10 heures à Libourne, où M. Bitot le trouve au rendez-vous

donné, ne souffrant plus de la tête et prêt à recommencer sa marche. Aprés un bon repas, Albert repart à 2 heures et demie avec la recommandation de ne pas trop se presser car la température était élevée. Il s'arrête 1 heure à la fête locale dont nous avons parlé plus haut, et arrive à 9 heures du soir à l'hôpital où il s'est couché sans demander à manger. Il a parfaitement dormi.

Le 9 août, Albert est enchanté d'avoir fait une petite promenade de 64 kilomètres ; il trouve seulement qu'elle a été un peu courte. La gaîté est revenue, plus de céphalalgie.

Le 18 août, un malade voisin de lit d'Albert, lisant le journal devant lui, dit que le train de plaisir pour Arcachon avait porté beaucoup de monde dans cette ville le dimanche précédent.

Le 19 août, Albert éprouve un grand ennui, il marche beaucoup dans les galeries. Pendant la nuit du 19 au 20, il rêve qu'il est sur la route d'Arcachon, il croit réellement marcher au milieu de la forêt de pins.

Le 20 août, marche forcée dans les couloirs, tristesse, ennui, pas d'hallucination pendant la nuit, il repose même assez bien.

Le 21 août, marche forcée, plus de tristesse, car on lui a promis de le laisser aller à Arcachon le lendemain dimanche. La nuit est bonne. Albert ne dort pas de joie. Pas d'hallucination ; il lui tarde que le jour arrive pour partir le plus tôt possible.

Le 22 août, départ de l'hôpital St-André à 6 heures du matin. Pas d'illusion en route comme dans le voyage précédent. Albert arrive à 11 heures environ à Facture (47 kilomètres), il y déjeune et se présente à 3 heures 1/2 devant le maire de la Teste afin de faire constater par son visa qu'il a été dans cet endroit. Cette formalité ayant été remplie, Albert

va dîner chez un de ses parents, parqueur dans cette ville, puis va se promener à Arcachon (6 kilomètres), où il passe la soirée, revient à la Teste, y couche et en repart le lendemain 23 août, à 3 heures du matin. Arrêt de 3 heures à Pierroton et arrivée à 3 heures de l'après-midi à Bordeaux. Albert entre à 4 heures 1/2 à l'hôpital, délassé et heureux d'avoir pu se trouver sur une grande route. Quelques jours après il est atteint d'une fièvre typhoïde ; il en guérit, et entre le 20 septembre à la Compagnie du gaz où il se trouve en ce moment.

Le 14 novembre, Albert m'avoue qu'il a eu une poussée mélancolique dans les journées du 11 et du 12 novembre. Mais, ajoute-t-il, je suis content de moi, j'ai pu lutter contre cet envahissement, grâce au travail opiniâtre auquel je me suis livré. C'est la *première fois,* dit-il avec un sentiment de joie, qu'il a pu chasser les idées noires. Il me fait constater qu'il perd ses cheveux. Pas de syphilis. Malgré tous ses efforts, Albert a conservé ses habitudes solitaires. Il sent et redoute son isolement, n'aimant pas à fréquenter ses compagnons de travail qu'il trouve trop grossiers.

Le 17 novembre, la passion l'a emporté sur la volonté ; Albert m'avoue s'être livré deux fois pendant la nuit précédente aux manœuvres solitaires. Aujourd'hui sa mémoire est confuse, ce qui arrive toujours quand il abuse de la masturbation. C'est ainsi qu'il a oublié la clé à la porte de sa chambre, ses effets à l'atelier, et pendant la journée les commissions que son patron lui a données à faire ; il lui est même arrivé de se présenter chez une personne autre que celle chez qui il devait aller pour travailler.

Pourtant ce soir, jour de paie à l'atelier, il a voulu régler immédiatement sa propriétaire ; il avait hâte d'arriver chez lui. Il avoue que c'est la première fois que cela lui arrive ;

il aime à garder l'argent dans sa poche le plus longtemps possible ne songeant pas à payer ses dettes.

Le 30 novembre, Albert souffre de la tête, il éprouve une poussée de marche ; il va à l'hôpital pour faire part de son état à M. le professeur Pitres, qui lui ordonne une potion bromurée.

Le 2 décembre, la logeuse d'Albert me dit qu'il est tranquille, et qu'il n'a pas manifesté le desir de partir. Sur ces entrefaites, Albert arrive pour déjeuner; il est gai, il chante, il est agréablement surpris de me trouver là. Quand nous avons été seuls dans sa chambre, il me dit qu'il a eu une envie folle de partir dans les journées du 30 novembre et du 1er décembre.

— J'étais allé à la gare du Midi avec un compagnon pour mon service lorsque je vis s'embarquer des jeunes gens qui allaient rejoindre leur régiment, à Niort. Je ne pouvais plus y tenir. Je souffrais de la tête, j'enviais le sort de ces conscrits qui allaient voir du pays ; aussi ma tristesse augmenta quand je les vis partir. Le lendemain, 1er décembre, mon mal à la tête ayant été très violent et ma mélancolie plus grande encore, je sentais le besoin de marcher beaucoup, d'aller bien loin. J'éprouvais par moment des poussées qui m'entraînaient vers la rue ; je ne savais plus ce que je faisais, prenant les pinces pour le marteau et tout à l'avenant. J'ai bien lutté toute la journée, puis peu à peu l'obsession est passée. Cependant à la sortie du travail, le soir, j'avais besoin de marcher ; alors j'ai couru dans la ville à grands pas, et j'arrivai chez moi rétabli. Aujourd'hui ça va mieux, mais ma tête est toujours endolorie. Puis baissant la voix, il m'avoue s'être livré à son vice deux fois par nuit depuis notre dernière entrevue, et trois fois dans la nuit du 29 au 30 novembre, autant dans celle du 30 novembre au 1er dé-

cembre, et enfin quatre fois dans la nuit précédente. Son imagination est devenue de nouveau ardente, et la femme qu'il ne voyait que passer dans ses rêves alors qu'il était à l'hôpital et soumis au traitement bromuré prend forme aujourd'hui. Albert n'a pas pris la potion bromurée qui lui avait été ordonnée par M. le professeur Pitres quelques jours avant.

Le 9 décembre, la logeuse d'Albert me dit qu'il souffre beaucoup de la tête, qu'il se couche de bonne heure ; elle me donne d'excellents renseignements sur notre malade, qui est un ami de son fils. Elle a beaucoup connu la famille d'Albert, qu'elle a pris en piété. Elle dit qu'il est méfiant, cachant la moindre des choses qu'il possède.

Le 14 décembre, Albert va voir M. Pitres à la visite du matin, au service, car il sent venir une poussée de départ. Il n'accepte pas de rentrer à l'hôpital.

Le 25 décembre, Albert est un peu plus gai ; il voudrait tant se marier ! mais il a peur de partir au moment où il le voudrait le moins. Il n'est pas sûr de lui-même. En ce moment il a jeté ses vues sur une jeune ouvrière, mais il n'ose s'aventurer trop loin, craignant d'agir envers elle comme avec l'autre. Je lui dis qu'il y aurait peut-être un moyen de le rendre plus stable et de l'obliger à rester à Bordeaux : la suggestion. Je lui explique en quelques mots ce qu'est la suggestion dans laquelle il pourrait aussi trouver un remède. Il ne demande pas mieux de se prêter à cet essai de thérapeutique nouvelle, car il veut guérir avant tout. Il est 5 heures 20 minutes de l'après-midi. Une lampe à pétrole étant allumée, je me mets en pleine lumière, regardant en face Albert que j'ai placé dans la pénombre. Au bout d'une minute, clignottement des yeux. Je presse légèrement sur les paupières en faisant glisser mes pouces sur les

globes occulaires. A 5 heures 25 mintes, Albert est endormi : somnambulisme.

— Où êtes-vous, lui dis-je ?

— Je ne sais pas, répond-il doucement.

Alors je lui impose les trois ordres suivants :

1° Vous ne vous masturberez plus.

2° Vous ne partirez plus de Bordeaux.

3° Vous viendrez me voir chez moi dimanche prochain, à 10 heures du matin.

— M'avez-vous entendu ?

— Oui.

Je répète de nouveau avec un ton d'autorité. Albert dort tranquillement, il ronfle, la tête reposant sur le dos du fauteuil.

Je souffle dans l'œil droit. Albert se réveille peu à peu.

— Où suis-je, me dit-il ? Tiens, je ne croyais pas être ici ! c'est drôle tout de même.

— Qu'avez-vous donc ?

— Je ne sais. Mais pourquoi suis-je venu dans ce cabinet ?

— Nous causions, lui dis-je. Vous venez d'avoir probablement un moment d'absence. Il n'y a rien de changé, vous le voyez bien. Et sur le seuil de la porte, j'ajoute d'un ton indifférent :

— Etes-vous de garde dimanche prochain ?

— Non, je le suis demain, et il me quitte. Notre entrevue a duré à peine quinze minutes.

Le 3 janvier : Albert n'étant pas venu hier dimanche chez moi, je me rends à son logement à l'heure où je sais le trouver. A peine me voit-il qu'il me tend la main, me souhaitant une bonne année. Puis il ajoute :

— Est-ce que je vous avais promis d'aller vous voir hier chez vous ?

— Non, pourquoi donc ?

— Parce que tout hier j'ai été poursuivi par l'idée que vous deviez m'attendre, et que je vous obligeais ainsi à rester chez vous. Si je n'avais pas été de garde, je serais venu certainement vous voir.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que je n'ai pas pensé à vous de toute la semaine, que le jour de l'an j'étais libre, qu'il était de mon devoir de venir vous souhaiter une bonne année, que je ne l'ai pas fait, et que hier dimanche, en me levant, la pensée d'aller vous voir, parce que vous deviez m'attendre, m'est venue et ne m'a quitté que le soir.

— Avez-vous été sage depuis notre dernière entrevue ?

— C'est une victoire, je n'ai plus de désirs. Je ne me suis plus livré à mon vilain penchant et n'ai pas envie de recommencer.

— Voulez-vous partir de Bordeaux ?

— Pas de sitôt ! Si je pouvais rester je me marierais. Puis revenant sur sa première idée, il ajoute: c'est drôle pourtant, je croyais bien vous avoir promis d'aller vous voir hier.

— Eh bien ! venez dimanche prochain, lui dis-je.

Il est inutile d'ajouter que je m'étais abstenu de voir Albert depuis le 25 décembre :

Dimanche 9 janvier : Albert arrive chez moi un peu avant l'heure indiquée. Le mieux continue, il ne se livre plus à ses manœuvres solitaires ; il est gai, causeur, plein d'espoir dans l'avenir.

— Si cela continue, me dit-il, je pourrai me marier ; mais il faut que je reste un an sans avoir envie de partir.

Il accepte d'être endormi. Quelques secondes suffisent pour le mettre en état de somnambulisme. (Rotation des mains l'une autour de l'autre. Impossibilité d'ouvrir les yeux. Rigidité des bras tendus au commandement. Jambe

gauche levée et impossibilité de la baisser. Impossibilité de marcher, etc.)

Je ferai remarquer que la tonicité musculaire ne se produit pas immédiatement après l'ordre donné. Il s'écoule quelques secondes, 3 ou 4 environ, avant que la rigidité survienne. Commandement faible, régidité peu sensible, commandement impérieux, rigidité très accusée. Ma main posée sur le biceps saisissait fort bien l'augmentation graduelle de la tonicité de ce muscle. Pas de contracture spontanée comme dans un acte volontaire, mais relativement lent. L'impulsion volontaire provoquée semblait arriver au muscle par ondes successives. La conscience et la volonté d'Albert paraissaient donc exister; il devait analyser l'ordre reçu avant de le transmettre à ses muscles. Il en est de même quand je l'interroge, il ne répond qu'au bout d'un moment.

Voulant savoir si dans son état de somnambulisme il se rappelait ce qu'il avait fait à l'état de veille, et voulant, d'autre part, vérifier la vérité de ses récits, je lui demande s'il connaît Moscou.

— Parfaitement.

— Y êtes-vous allé? qu'y faisiez-vous?

— Rien. Comme j'étais sur la place de Pierre-le-Grand, j'ai été arrêté et mis en prison pour nihilisme.

J'ai contrôlé ainsi tous les récits d'Albert.

Je suggère de nouveau à Albert.

1° De ne plus se masturber;

2° De ne plus quitter Bordeaux;

3° D'aller se verser, à son réveil, un verre de vin étendu d'eau dans ma cuisine et de le boire;

4° D'aller demain lundi, à 10 heures et demie du matin, dans la salle de clinique de M. le professeur Pitres, à qui il

enlevera la grecque de dessus sa tête pour la poser sur la sienne;

5° Qu'il ne sera pas étonné en se réveillant, qu'il ne souffrira pas de la tête, qu'il se trouvera dans mon salon, que rien n'est changé.

Je réveille Albert par le commandement. Il ouvre peu à peu ses paupières, il me regarde, son étonnement est à peine sensible, il parle du temps qu'il fait comme s'il continuait une conversation; tout cela sans transition brusque. Tout à coup, je le vois inquiet, il se lève un peu sur sa chaise, se rasseoit, me regarde, tourne sa tête vers la porte, puis continue à parler. De nouveau il se lève et d'un air très embarrassé :

— Mlle votre sœur est-elle là ?

— Oui, pourquoi ?

— C'est que j'ai soif.

— Eh bien ! allez boire.

Pourtant il n'ose avancer; puis poussé par la suggestion, il ouvre la porte du salon, et se dirige vers la cuisine.

— Etes-vous là, mademoiselle, demande-t-il à ma sœur, qui était dans une chambre attenante; je voudrais bien boire. Et alors il se dirige vers le dressoir, débouche une bouteille de vin, se verse une pleine rasade étendue d'eau, et l'avale d'un trait.

— C'est bon de boire tout de même quand on a soif, dit-il. Pourtant il ne fait pas un temps à boire froid.

Lundi 10 janvier, Albert ne vient pas au service de M. Pitres. Je vais chez lui accompagné d'un ami, étudiant en médecine. Nous le trouvons à table, très pressé, car il a beaucoup de travail, et une heure seulement pour déjeuner. Il nous apprend, sans que nous le lui ayons demandé, qu'il n'a pu venir ce matin à la clinique; et comme je manifestais

l'étonnement de ce qu'il me dit cela, il ajoute : Il y a longtemps que je n'ai vu M. Pitres ; je serais bien allé le voir ce matin si je l'avais pu.

Dimanche 23 janvier : J'essaie vainement d'endormir Albert qui s'est masturbé deux fois pendant la nuit précédente. Il souffre beaucoup de la tête. Il ressent le besoin de marcher. Peut-être se pourrait-il que la présence des personnes que j'avais priées de venir pour servir de témoins à l'expérience ait impressionné notre sujet.

Mercredi 26 janvier : Albert est endormi chez lui, et bien qu'il soit pressé, ayant à peine le temps de déjeuner, le sommeil arrive dans quelques secondes. Je lui suggère : 1° l'idée de venir ce soir chez M. le professeur Pitres à 9 heures, de m'enlever un cigare de la bouche et de le mettre dans sa poche; 2° celle de ne plus se masturber.

9 heures du soir. Il vient au rendez-vous et accomplit l'acte suggéré. Je l'endors devant M. le professeur Pitres. État de somnambulisme. Anesthésie cutanée absolue. Nouvelle suggestion de ne plus se masturber.

Dimanche 30 janvier : Albert ne s'est plus masturbé. Je l'endors à part. Comme je l'avais laissé un instant seul avec les personnes qui m'assistaient, ayant eu affaire dans la pièce voisine, je l'entends m'appeler avec une expression de frayeur mêlée de joie; j'accours. Alors il me saisit vivement les deux mains !

— Je me rappelle ! je me rappelle ! Je sais où est ma montre. Je la vois. Tenez, vous ne la voyez donc pas? Oh ! phénomène étrange !... Ma tête se dégage. Je domine toute ma vie en ce moment !... Que de choses !... Que de choses !... Quand je suis parti de Bordeaux et que je me suis retrouvé à Verdun, j'avais en poche 60 fr., mon livret militaire et une montre en argent. J'ai pris le chemin de fer jusqu'à

Paris. Aux abords de la gare de l'Est existe un mont-de-piété situé dans une impasse; j'y ai laissé ma montre. On monte trois marches pour entrer dans cette maison, le corridor peut avoir 60 centimètres de large sur 3 mètres de longueur; au bout, se trouve une porte donnant sur un appartement où on prête sur gage. A droite, en entrant, se trouve un bureau avec balustrade en bois. Le premier commis, reçoit l'objet et le vérifie. Le second, plus loin, prend mon nom, repasse mon livret au premier qui me donne 10 fr.

Celui-ci est un jeune homme de 25 à 30 ans, portant moustache, brun, ayant une raie sur le côté de la tête, taille moyenne, assez gros, paletot noir, voix douce, accent de la capitale, il a des balances en cuivre à côté du comptoir, le socle de la balance est en bois noir.

Le second commis est un gros homme de 40 ans, blond, petit, habillé de gris, avec pointillé de noir. Il possède une chaîne de montre, courte, plate, en nickel, large de 0m 005 environ.

On me rend le livret militaire. Alors je pars de Paris et me rends à Bruxelles; coût du billet en troisième classe, 20 fr. N'ayant plus le sou, je reviens à pied de Bruxelles à Paris, où je couche pendant trois nuits à l'asile de Vaugirard. Je pars et passe par Meaux, Longjumeau, Vitry-le-Français où je suis arrêté par la police n'ayant pas de papiers ; j'ai perdu mon livret dans une ferme où j'ai couché. On me donne un certificat, et j'arrive à Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc et Verdun où je suis arrêté sur la place Chevert ; on m'envoie à l'hôpital, j'y suis soigné par MM. les docteurs Paris et Verdun.

Nous savons le reste. Mais ce que nous ignorions absolument, c'est le crochet qu'a fait Albert avant d'arriver à Verdun. Il l'ignore lui-même à l'état de veille.

— Vous avez pissé au lit en Afrique, lui dis-je.

— Oui, plus j'étais fatigué, plus je pissais sur l'alfa; cela ne m'arrivait qu'après les grandes fatigues. Je me masturbais alors 7 et 8 fois par nuit.

Avant de le réveiller, même suggestion thérapeutique. Réveil.

Maintenant il ignore absolument où sont passés sa montre et son livret militaire. Il ne sait pas la route qu'il a suivie pour aller de Bordeaux à Verdun; il ne sait qu'une chose, c'est qu'il s'est réveillé dans cette dernière ville. Comme je l'ai prié de réfléchir et de bien concentrer ses idées sur ces deux questions, il me répond : « Vous savez bien que c'est inutile; j'ai assez cherché comme cela, je ne le saurai jamais, ce n'est plus la peine d'en parler. »

Un ami, que nous avons prié de contrôler, à Paris, le dire d'Albert au sujet du mont-de-piété, en a confirmé la description faite par notre malade.

Dimanche 6 février : J'essaie en vain d'hypnotiser Albert devant un ami docteur ; sa présence suffit pour l'empêcher de s'endormir. Il souffre un peu de la tête.

Lundi 7 février, le mal de tête est passé. *Albert ne s'est masturbé que 2 fois depuis le* 25 *décembre* 1886.

C'est la première fois qu'il y a eu un tel arrêt. La gaîté est revenue, les maux de tête sont plus rares et ne durent presque pas, alors qu'avant ils le tourmentaient pendant plusieurs jours. Il n'a plus envie de partir de Bordeaux où il espère se marier, enfin !

Résumons en quelques lignes les divers phénomènes que présente notre malade.

Albert est un héréditaire; c'est un faible d'esprit, mais intelligent; s'il a appris à lire au régiment pendant le peu de temps qu'il y a passé, il ne sait écrire. Tout jeune il fit une

chute sur la tête et souffrit de céphalalgies intenses; ses goûts de voyage le prirent à l'âge de 12 ans, époque à laquelle il fit sa première escapade. Elles ont été tellement nombreuses depuis que notre sujet pourrait rendre des points au Juif-Errant. Tous ses départs sont précédés d'un changement dans le caractère : il est morose, triste, il souffre de la tête, il a des sueurs profuses, des bourdonnements d'oreille, des étourdissements, tous les symptômes de congestion cérébrale; il devient étourdi, il est altéré. Mais la cause première de tous ces symptômes est dans une idée fixe qui s'implante peu à peu dans son esprit, qui l'envahit et le tourmente. Cette idée est toujours celle d'un voyage à faire, et, détail intéressant à noter, le plus souvent vers le Nord de l'Europe. Elle vient d'un nom de ville ou de pays prononcé devant lui.

Le nommé C..., de Liège, malade du service, ayant parlé de cette ville, Albert en rêve une nuit et veut partir; il a les yeux ouverts, il ne voit pas C... qui l'écoute, qui lui parle, et à qui il répond.

Il voit Liège, il s'y trouve et en décrit les beautés. Quand il se réveille, il dit y être allé. Le rêve a été si puissant qu'il a laissé l'impression de la réalité.

Une autre fois, il veut partir pour Libourne, il croit être sur la route. Le rêve a laissé une trace si profonde qu'Albert ne peut tenir en place; il faut qu'il parte, et de fait il va jusqu'à cette ville et en revient dans la même journée.

Quelques jours après, un malade voisin de son lit ayant lu sur un journal que le train de plaisir du dimanche précédent avait amené beaucoup de monde à Arcachon, Albert ne tient plus en place tant qu'il ne lui a pas été permis d'aller faire une promenade jusqu'à cette ville, soit 120 kilomètres, aller et retour, qu'il accomplit en deux jours. Plus tard ayant

repris son travail de plombier, et se trouvant à la gare du Midi, il voit des recrues qui se rendent à leur régiment, et aussitôt l'envie de partir le saisit, l'idée de voyage le tourmente, et ce n'est qu'à grand'peine qu'il se soustrait à l'obsession.

Tous ces faits sont probants. Albert part sous l'empire d'une idée fixe qui l'étreint et *le captive*. Il s'en va et semble dormir pendant un certain temps. A son réveil, il se trouve loin du point de départ, alors il travaille, gagne sa vie comme il peut jusqu'à ce qu'une autre crise l'emporte plus loin. Remarquons qu'il attend généralement d'avoir de l'argent pour s'en aller. Son voyage à Verdun est typique. Il ignore lui-même encore à l'état de veille le crochet qu'il a fait avant d'être arrêté dans cette ville. Il nous a raconté son voyage pendant son sommeil provoqué, ce qui nous permet d'admettre qu'il était dans un état analogue pendant tout le temps de sa fugue. Cet état ressemble beaucoup à du somnambulisme, bien que notre sujet n'ait jamais présenté les symptômes de cette névrose. Au réveil, nous dit-il, tout lui semble étrange, il reste quelquefois une heure avant de reprendre possession de lui-même et de reconnaître l'endroit où il se trouve ; la crise cesse par des bâillements, un grand abattement et des pleurs. Il oublie ce qu'il a fait, et ce n'est qu'à force de vouloir et avec le concours d'une grande tension d'esprit qu'il arrive à se rappeler quelques faits. Il ignore pourtant encore où il a laissé sa montre et son livret militaire.

Albert est hypnoptisable, mais il n'avait jamais été endormi avant le 25 décembre 1886. Il accepte parfaitement la suggestion, mais jusqu'ici il n'a put être hypnotisé que devant M. le professeur Pitres. La présence d'autre témoin l'empêche de s'endormir.

Nous savons qu'Albert a pissé sur sa couche en Afrique, mais *c'était après les journées de grande fatigue,* et après 7 ou 8 attouchements par nuit. Il n'est pas bien prouvé qu'il ait pissé au lit à Valenciennes. Les médecins du régiment, à qui la question a été posée, n'ont jamais considéré Albert comme un épileptique. Au dire des personnes qui l'approchent, il est défiant et il cache tout ce qu'il possède; mais ces symptômes sont insuffisants, croyons-nous, pour établir que nous avons affaire à un épileptique même larvé, bien que notre malade avoue avoir poussé un cri et être tombé comme évanoui à côté de la première femme qu'il a connue. Mais les fugues ne commencent pas chez ces malades comme chez le nôtre.

Les épileptiques même larvés partent tout à coup, ils ont des *lubies,* tandis que chez Albert il y a comme une accumulation d'idée qui, arrivée à une inténsité donnée, le pousse au loin.

Albert a beaucoup de ressemblance avec les hypnotiques suggerés; comme eux il semble accomplir ses fugues sous l'empire d'nne suggestion venue du dehors et pourtant, outre qu'il ne puisse pas toujours être endormi, il n'agit jamais sous l'ordre de quelqu'un quand il part. Il semble s'hypnotiser lui-même par l'idée qui s'implante avec ténacité dans son esprit et subir ensuite sa suggestion.

Il a encore quelque analogie avec le somnambulisme sans en avoir l'identité. On ne l'a jamais vu s'endormir tout à coup ou se lever la nuit. Au retour de son dernier voyage, l'anesthésie qu'offrait notre malade avait quelque analogie avec celle qui existe chez lui pendant le sommeil provoqué.

C'est dans l'impossibilité où nous étions de le classer avec les épileptiques dont il n'offre décidément pas les caractères précis que nous le mettons sous la rubrique de *captivé*

avec les hypnotiques suggérés des quels il paraît le plus se rapprocher.

Avant de clore cette longue observation, nous ne pouvons oublier que ce pauvre garçon a subi la peine des travaux publics. Nous avons voulu nous renseigner, et nous avons appris que le conseil de guerre devant lequel il était passé avait à peine pris le temps d'écouter son avocat, qui demandait l'acquittement à raison des bons antécédents et surtout des fugues antérieures. L'instruction de l'affaire avait été plus que sommaire. Albert avait déserté deux fois, était-il besoin d'en savoir davantage ? Le code militaire n'y regarde pas de si près. Pourtant, le conseil avant de rendre son jugement fit sortir Albert de la salle. On examina le cas. Ce fut vite fait. Dans le doute, au lieu de s'abstenir, on établit une cote mal taillée, et il fut condamné à trois ans de travaux publics. Il alla donc coucher sur l'alfa, en Afrique ; mais ses notes furent si bonnes, qu'au bout d'un an et demi, n'ayant encouru la moindre punition, il fut gracié et réformé pour perforation du tympan de l'oreille gauche. Quand nous songeons à la vie accidentée qu'a menée ce pauvre garçon et à la quantité de fois qu'il a eu affaire à la justice qui le mettait régulièrement en prison, nous ne pouvons nous empêcher de protester contre la superbe et criminelle nullité du magistrat qui s'écriait : « Qu'avons-nous besoin du secours de la médecine pour apprécier les désordres de l'intelligence ? Si la folie est évidente, tout homme peut la reconnaître à ses extravagances ou à ses fureurs ; s'il y a doute, ce doute existe également pour le médecin ! (1). »

C'est la morale que nous voulons tirer de notre thèse.

---

(1) *Du degré de compétence du médecin dans les questions judiciaires relatives aux aliénations mentales;* Paris, 1830.

RESUME ET CONCLUSIONS

L'acte accompli par le malade ne prouve rien; le déterminisme de cet acte peut seul éclairer le diagnostic. Nous venons de voir que les fugues sont nombreuses. Quel en est le déterminisme? Nous avons pris pour l'établir cinq types bien définis, les *Délirants,* les *Hallucinés,* les *Déments,* les *Impulsifs* et les *Captivés.*

Le jugement est le premier faussé chez le *Délirant* qui part d'un principe absurde en raisonnant cependant fort juste quant aux actes secondaires. La représentation au début est normale; mais le jugement accordant à un fait plus de valeur qu'il ne doit en avoir, celui-ci l'emporte sur les autres, d'où les idées délirantes précédées d'une délibération quelquefois très longue, et très motivée. Tels sont les réformateurs, les civilisateurs, les inventeurs, etc., qui, pour mettre leur plan à exécution, entreprennent quelquefois de longs voyages.

L'*Halluciné* fuit sous l'empire d'un trouble sensoriel qui lui fait voir ou entendre des ennemis. Ce sont les persécutés. D'autres ont des visions qu'ils suivent comme les extatiques.

Le délire est sensoriel chez ces malades. La représentation qui leur vient des sens est d'autant plus vive que les organes sont plus affectés.

Le jugement peut être normal au début, mais il finit par devenir faux si l'hallucination continue.

L'épileptique est le type de l'*Impulsif* qui s'en va, sans

savoir pourquoi. L'acte est inconscient, du moins le croit-on encore, bien que la psycho-physiologie n'ait pas dit son dernier mot sur cette névrose si intéressante. Chez ces malades pas de jugement, du moins apparent, pas de délibération prise avant d'accomplir la fugue. C'est le triomphe du réflexe. L'oubli des faits domine la scène après le retour à la raison.

Chez les *Captivés,* la représentation, le jugement et la délibération sont normaux, mais ils peuvent être déplacés par l'imposition d'une idée fixe, impérieuse, dominante, cette idée pouvant provenir chez les hystériques d'une suggestion venue d'une personne étrangère. Il y a inhibition et pénétration d'une volonté dans une autre, quelque chose comme un viol de domicile avec ligature et séquestration des maîtres de la maison pendant que l'intrus commande en chef aux domestiques. Chose étonnante, celui-ci étant sorti, les sequestrés, bien que rendus à eux-mêmes, lui obéissent encore inconsciemment, à un moment donné, sur l'ordre qu'ils en ont reçu. Des faits paraissant reconnaître un mécanisme analogue peuvent se produire en dehors de l'hypnotisme. Chez Albert la provocation initiale ne s'établit pas brutalement, elle arrive lentement, elle s'insinue sous la forme d'un désir devenant de plus en plus impérieux. Ce n'est plus l'assaillant armé de toutes pièces, mais le tartufe cauteleux qui ayant été admis au foyer, finit par imposer ses volontés et commander aussi en tyran. Ici maîtres et domestiques obéissent.

Dans ce cas, le déterminisme des voyages accomplis par notre sujet diffère un peu du précédent et beaucoup de tous les autres.

Conclusion : Notre malade est un *captivé*. Quant au traitement, nous continuerons à appliquer la suggestion puisqu'elle nous a donné de bons résultats jusqu'à ce jour.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Actes de l'Académie de Breslau, 1725.

ANDRAL. — Cours de Pathologie interne ; Paris, 1848, 2e éd.

BALL. — De la Claustrophobie, *in* Ann. méd. Psych., 1879, t. 2.

BAYARD. — Essai médico-légal sur l'Utéromanie ; Thèse, Paris, 1835.

BELHOMME. — Essai sur l'Idiotie ; Thèse, Paris, 1824.

BERNHEIM. — De la Suggestion ; Paris, 1886.

BILLOD. — Maladies de la Volonté, *in* Ann. méd. Psych. ; 1847, t. 10.

BODIN. — De la Démonomanie contre les sorciers ; Laon, 1629.

BRIÈRE DE BOISMOMT. — Annales d'hygiène et de médecine légale ; 1853.

CALMEIL. — Dict. Encycl. des Sciences méd., *art. Lycanthropie*.

CLAUDE. — De la folie causée par les pertes séminales ; Thèse, Paris, 1849.

DAUBY. — Quelques considérations sur la menstruation dans ses rapports avec la folie ; Thèse, Paris, 1866.

DICHAS. — Etude de la mémoire dans ses rapports avec le sommeil hypnotique ; Thèse, Bordeaux, 1887.

DAGONET. — Lettre à Delasiauve, *in* Journal de méd. mentale ; 1869.

DELASIAUVE. — Du diagnostic différentiel de la Lypémanie, *in* Ann. méd. Psych.

DESAGES. — De l'extase ; Paris, 1866.

DUFAY. — Ann. méd. Psych. ; t. XVI.

Du degré de compétence du médecin dans les questions judiciaires relatives aux aliénations mentales ; Paris, 1830.

FOVILLE, fils. — Des aliénés voyageurs ou migrateurs, *in* Ann. méd. Psych. ; 1875, t. 14.

HAMEAU. — De la Pellagre ; Thèse, Paris, 1853.

HILDENBRAND. — Des éléments symptomatiques... de la mélancolie, *in* Ann. méd. Psych. ; 1879, t. 2.

IDELER. — Essai d'une théorie du délire religieux ; *in* Ann. méd. Psych. ; 1852, t. 4.

LANDOUZY. — De la Pellagre sporadique ; août 1883.

LASÈGUE. — Les hystériques, leur perversité... *in* Ann. méd. Psych. ; 1881, t. 6.

LEGRAND DU SAULLE. — La folie devant les Tribunaux ; Paris, 1864.

LEGRAND DU SAULLE. — Traité de médecine légale ; Paris, 1886, 2e éd.

LEGRAND DU SAULLE. — Les Hystériques ; Paris, 1883.

LEGRAND DU SAULLE. — Les signes physiques des folies raisonnantes; 1878.
LEURET. — Fragments psychologiques sur la folie; Paris, 1834.
LEURET. — Indications à suivre dans le traitement moral de la folie; Paris, 1840.
LEVEILLÉ. — Histoire de la folie des ivrognes; Paris, 1830.
MARC. — De la folie; Paris, 1840, t. 2.
MARCÉ. — Traité pratique des maladies mentales; Paris, 1862.
MARCEL. — De la folie causée par l'abus des boissons alcooliques; Thèse, Paris, 1847.
MAURIAC ET VERDALE. — L'extatique de Fontet; Bordeaux.
MAURY. — La magie et l'astrologie; 1860.
MICHÉA. — Du délire des sensations; 1851.
MOREL, de St-Yon. — Gazette hebdomad. de méd. et de chirurg.; 1861, nº 48.
PIERQUIN. — Traité de la folie des animaux; 1839, t. 2.
PITRES. — Des suggestions hypnotiques, leçons recueillies par M. Davezac; Bordeaux, 1884.
RÉGIS. — De la dynamie... *in* Ann. méd. psych.; 1879, t. 2.
RESPAUT. — Du délire épileptique; Thèse, Paris, 1883.
REUSS. — Annales d'hyg. pub. et de méd. légale; 1886.
RIBOT. — Les maladies de la volonté; Paris, 1884, 2ᵉ éd.
TARDIEU. — Etude médico-légale sur la folie; Paris, 1872.
TRÉLAT. — La folie lucide.

Vu bon à imprimer :
Bordeaux, le 8 février 1887.
Le Professeur, Président de la thèse.
A. PITRES.

Vu et approuvé :
Le Doyen,
A. PITRES.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :
Bordeaux, le 9 février 1887.
Le Recteur de l'Académie,
H. OUVRE.



TABLE DES MATIÈRES

10,992 — Bordeaux, Ve Cadoret, impr., 17, rue Montméjan.